

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DE L'HOSPITALITÉ SÉLECTIVE : ÉTUDE CRITIQUE DE LA RÉCEPTION
FRANÇAISE D'ATIQ RAHIMI À L'HEURE DE LA « CRISE » DE L'ACCUEIL
(2000-2019)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
ESTELLE GARCIA

JANVIER 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur, Jean-François Hamel. Alors que je suivais l'un de ses séminaires, j'ai été émerveillée par son approche de la littérature. Je le remercie pour sa confiance, sa grande patience, ses conseils éclairés et sa disponibilité à toute épreuve. Et surtout de m'avoir, sans le savoir, redonné goût et espoir en le pouvoir de la littérature. Je m'estime très chanceuse d'avoir été aussi bien comprise, accompagnée et inspirée pendant l'écriture de ce mémoire.

Je souhaite ensuite remercier mes parents, Gilles et Laure, pour leur soutien et leur aide. C'est à eux que je dois mon amour pour la littérature, et tellement plus. Ils m'ont accordé leur force, leur confiance et je leur en serai toujours reconnaissante. Ils ont tout mon amour, indéfectible.

Je remercie également mon adelphe, Camille, qui a toujours été là et qui a cru en moi, ainsi que ma cousine Émilie pour sa présence lumineuse durant toutes ces années.

Je pense également à ma « famille montréalaise », celle de cœur : Alessio, Claire et Bob, pour toutes les années où nous avons vécu ensemble ô combien d'aventures ; pour leur soutien, leur foi en cette très jeune fille que j'étais, et surtout, pour toute la lumière qu'ils ont mis dans ma vie. Et bien sûr, je remercie les autres : Raphaëlle pour son cynisme inégalable, son courage ; Philippe et Alix, pour leur humour et leur sérénité ; Mattéo et Maï-Lan, pour nos après-midi-études qui se transformaient rapidement en soirée, ainsi que pour leur présence sans faille ; Khalil, pour son amitié et ses encouragements ; Cécile pour ses précieux conseils, son enthousiasme, son rire. Grâce à eux, je me suis sentie soutenue et accompagnée. Merci.

Un grand merci à Karolina et à Dominique, mes patrons et amis, qui ont toujours été compréhensifs, généreux et qui m'ont toujours soutenue.

Finalement, je voudrais remercier mon compagnon, Marwan, d'avoir (presque) toujours su faire taire cet imposteur en moi ; de m'avoir aidée du début à la fin malgré ses propres recherches. Je le remercie pour sa présence solaire. Pour tout le reste.

TABLES DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	vi
RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I MIGRANTS SUSPECTS, RÉFUGIÉS SINCÈRES. DE LA DÉPOSSESSION DES TÉMOIGNAGES, ENTRE INVISIBILISATION ET EXEMPLARISATION	9
1.1 Introduction aux politiques migratoires européennes.....	11
1.2 La « fabrique des exilés »	15
1.2.1 Les genres de l'exil	15
1.2.2 Quand les réfugiés posent un problème. Histoire d'un étiquetage et de sa définition.....	17
1.2.3 Accueillir et contrôler : les témoignages impossibles.....	24
1.3 Archiver l'exil, ériger des symboles : de la photographie à l'écriture.....	28
CHAPITRE II DU SILENCE À L'ÉCLAT : REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET LÉGITIMATION DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANÇAIS	34
2.1 Méthodologie.....	34
2.2 <i>Terre et cendres</i> ou la naissance d'un écrivain.....	38
2.2.1 Première lecture de <i>Terre et cendres</i>	38
2.2.2 Relecture post-attentats du onze septembre 2001	41
2.2.3 Premiers entretiens	44
2.2.4 Comparaisons avec des figures canoniques de la littérature	49
2.3 Après <i>Terre et cendres</i> : survol des réceptions des <i>Mille maisons du rêve et de la terreur</i> (2002) et du <i>Retour imaginaire</i> (2005).....	51
2.4 <i>Syngué sabour</i> ou la consécration.....	55
2.4.1 Un Goncourt qui divise	55
2.4.2 De la consécration d'un auteur au sacre de la langue française : les enjeux de la « littérature-monde ».....	62

2.4.3	De la consécration d'un auteur au sacre de la langue française : l'affranchissement par la langue	67
2.5	L'après-Goncourt : réception de <i>Maudit soit Dostoïevski</i> (2011), <i>La ballade du calame</i> (2015) et des <i>Porteurs d'eau</i> (2019).....	70
CHAPITRE III DU CULTE DE L'ÉCRIVAIN À CELUI DU RÉFUGIÉ		73
3.1	Les trois facettes de Rahimi.....	75
3.1.1	L'intellectuel : du devoir politique de l'écrivain.....	75
3.1.2	Le poète maudit : de la fécondité de l'exil.....	81
3.1.3	Le poète maudit : de la reconnaissance ou l'économie inversée du régime d'asile.....	84
3.1.4	Le réfugié résistant : la résistance comme synonyme de l'exil.....	88
3.2	Du réfugié idéal	92
3.2.1	Reconnaître comme sien : le Goncourt en tant que rite de consécration	92
3.2.2	Reconnaître comme sien : langue française, langue de liberté ?	95
CONCLUSION.....		105
BIBLIOGRAPHIE		111

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BAAM : Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants

CE : Commission européenne

CNDA : Cour nationale du droit d'asile

GISTI : Groupe d'information et de soutien des immigrants

MSF : Médecins Sans Frontières

Ofpra : Office français de protection des réfugiés et apatrides

OIM : Organisation internationale

ONU : Organisation des Nations unies

PDPA : Parti démocratique du peuple afghan

UE : Union européenne

UNHCR : Agence des Nations Unies pour les réfugiés

UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

RÉSUMÉ

Alors que, dans le monde, le nombre de personnes déplacées s'accroît année après année, peu de représentations des exilés sont offertes qui échappent aux stéréotypes. Les médias participent d'ailleurs de la dichotomisation des figures de la migration : d'un côté, il y aurait le « migrant économique », suspecté de profiter d'un système dont il est rejeté ; de l'autre, le « réfugié exemplaire », résistant contre la barbarie et preuve de la supériorité morale de l'Occident. Bien qu'au centre des débats politiques qui attisent et entretiennent le sentiment d'insécurité nationale, les populations exilées n'ont que peu ou pas accès la parole et, par conséquent, à la défense et à la narration de soi. La littérature apparaît alors comme une fenêtre sur ces vies souvent vécues dans l'ombre. Cette recherche s'articule autour d'Atiq Rahimi, écrivain d'origine afghane réfugié en France dans les années 1980. Bien que nous nous intéressions à ses prises de parole, cette recherche porte principalement sur l'ensemble de la réception de son œuvre, en particulier celle de *Terre et cendres* et de *Syngué sabour* qui représentent les points culminants de sa carrière. Il s'agit de faire dialoguer les discours médiatiques sur l'exil, les pratiques de l'asile et la médiatisation de l'œuvre de Rahimi dans un contexte de « crise » européenne et française et ainsi de confronter deux visions de l'étranger, tout aussi illusoire l'une que l'autre. Dans un premier chapitre, nous évoquons le contexte de la « crise » migratoire en Europe, la dichotomie entre « migrant » et « réfugié » et le traitement de la parole des exilés dans leurs parcours vers l'asile. Dans un deuxième chapitre est étudiée la réception d'Atiq Rahimi, de son premier roman, *Terre et cendres*, jusqu'à son plus récent, *Les porteurs d'eau*. Il s'agit d'en déduire les lieux communs et de mettre en lumière les mécanismes qui font de lui un « réfugié exemplaire ». Finalement, le troisième chapitre s'attèle à la critique de la réception médiatique d'Atiq Rahimi. Trois figures centrales brossent le portrait du réfugié exemplaire : l'intellectuel, le maudit et le résistant.

Mots clés : Atiq Rahimi, crise migratoire, exil, asile, réception littéraire, sociologie de la littérature, sociologie des migrations, hospitalité.

INTRODUCTION

De plus en plus franchies, parcourues et surtout médiatisées, les frontières représentent l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle. Les violences qui y prennent lieu font l'objet de multiples tensions au sein de l'Union européenne. Si certains pays souhaitent encore accueillir, beaucoup ont entamé une dynamique de repli et laissent se faire et se défaire les camps de réfugiés. Pour certains activistes et chercheurs, l'Europe manque à son devoir d'hospitalité, voire pérennise les violences systémiques à l'encontre de ces familles en quête de refuge. Le processus d'invisibilisation et d'anonymisation de ces exilés est bien enclenché et la solidarité est désormais bien souvent synonyme de délit. Le droit d'asile paraît en danger et comme devant être protégé, face à des exilés suspectés de mensonges ou de pire, entraînant des mesures d'accueil de plus en plus restrictives. Pourtant, le besoin de secours est toujours plus grand et la douleur, toujours plus palpable.

Cette peur et cette xénophobie à l'encontre des populations exilées viennent en partie d'une croyance en un « grand remplacement ». Cette peur apparaît, bien sûr, infondée dès lors que l'on s'intéresse aux chiffres des migrations. D'après l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), en date du 18 juin 2021, il y aurait plus de 20 000 000 de personnes reconnues comme réfugiées dans le monde et plus de 5 000 000 de réfugiés palestiniens. L'UNHCR estime que les mineurs représentent la moitié de ces populations. De plus, environ 68% des réfugiés (hors réfugiés palestiniens) proviennent de cinq pays uniquement : la Syrie (6,7 millions), le Venezuela (4 millions), l'Afghanistan (2,6 millions), le Soudan du Sud (2,2 millions)

et le Myanmar (1,1 million¹). Dans le monde, il y a en tout plus de 82 millions de personnes déplacées. Cependant, la moitié sont des déplacés internes (48 millions²). 73% des déplacés externes cherchent pour leur part refuge dans des pays frontaliers et 86% sont accueillis dans des pays en développement³. Finalement, les principaux pays d'accueil dans le monde sont la Turquie, la Colombie, le Pakistan, l'Ouganda et l'Allemagne par ordre décroissant. Ainsi, le premier pays européen n'arrive qu'en cinquième position, en ayant accueilli 1 200 000 de réfugiés et de Vénézuéliens. Nous sommes donc très loin d'une vague d'exilés déferlant sur l'Europe et surtout très loin d'accueillir toute la misère du monde.

La tension est pourtant palpable sur le continent européen. Certains États comme l'Italie, la Grèce et même la France, premiers pays d'entrée et de passage vers le reste de l'Europe, dénoncent une prise en charge des exilés très inégale entre les pays de la communauté. Certains pays voisins de l'Europe se sentent également mis en porte-à-faux. En mai 2021, les tensions entre l'Espagne et le Maroc sont ravivées lorsque 8 000 exilés ont pénétré Ceuta, l'une des deux enclaves espagnoles sur le continent africain. Bien que la plupart soit depuis revenue au Maroc de sa propre initiative, cet épisode a fait l'objet d'une vive controverse. Certains ont accusé l'Espagne et l'Union européenne (UE) de laisser le Maroc gérer un flux migratoire important, rappelant des dynamiques coloniales d'asservissement ; d'autres déclaraient que ce « relâchement » des autorités marocaines, qui auraient quitté leur poste pendant plusieurs heures et facilité le passage de ces personnes, serait une sorte de mise en scène. Pour ces derniers,

¹ En effet, les réfugiés palestiniens dépendent de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). À noter que parmi ces 68% sont comptés les Vénézuéliens déplacés à l'étranger. Voir « Aperçu statistique », *Agence des Nations Unies pour les réfugiés*, 18 juin 2021, en ligne, <<https://www.unhcr.org/fr-fr/apercu-statistique.html>>, consulté le 6 août 2021.

² Par personnes déplacées, l'UNHCR entend : les réfugiés, les réfugiés palestiniens, les déplacés internes, les demandeurs d'asile et les Vénézuéliens déplacés à l'étranger. *Ibid.*

³ *Ibid.*

l'origine des tensions viendraient des positions divergentes entre le Maroc et l'UE concernant le Sahara occidental⁴.

Si elle suscite une large gamme d'émotions et de réactions, cette « crise » de l'accueil tend à être banalisée par son omniprésence médiatique. Bien qu'au centre des débats politiques qui attisent et entretiennent le sentiment d'insécurité nationale, les populations exilées n'ont que peu ou pas accès à la parole et, par conséquent, à la défense et à la narration de soi. La littérature apparaît alors comme une fenêtre sur ces vies souvent vécues dans l'ombre, autant pour ceux qui se racontent que ceux qui témoignent des violences aux frontières. De nombreux auteurs ont à cœur de mettre en lumière les violences de l'exil, de la perte d'un lieu à soi ou encore de la nécessité d'accueillir ceux qui viennent. Ces deux dernières décennies, le roman graphique a semblé s'imposer comme une nouvelle forme privilégiée de narration des violences migratoires, de Marjane Satrapi à Thi Bui, en passant par Zeina Abirached du côté des exilés, ou encore Sandrine Martin et Fabien Toulmé du côté des témoins. Le roman garde cependant une place privilégiée dans les narrations de la déchirure entre deux terres et des vies migrantes, avec des auteurs comme Albert Memmi, Tahar Ben Jelloun ou Mohammed Darwich, pour ne citer que les plus canoniques, qui en ont pavé le chemin aux nouvelles générations. Si la littérature et ses auteurs nous informent des vécus exiliaires, leur réception peut-elle nous informer sur notre rapport à l'accueil ? Comment les médias, tout en parlant des œuvres littéraires, alimentent-ils les imaginaires de l'exil ?

Au début des années 2000, l'auteur franco-afghan Atiq Rahimi fait son apparition dans le paysage littéraire français. Réfugié en France à la fin des années 1980, il connaîtra une ascension fulgurante et obtiendra le Goncourt en 2008. Sa réception est

⁴ Voir Le Monde avec AFP, « Migrants à Ceuta : l'Espagne accuse le Maroc d'«agression et de chantage» », *Le Monde*, 20 mai 2021 ; Rachida El Azzouzi et Nejma Brahim, « Entre le Maroc et l'Espagne, "il faut sortir de cette dramatisation de la frontière" », *Mediapart*, 18 mai 2021, en ligne, <<https://www.mediapart.fr/journal/international/190521/entre-le-maroc-et-l-espagne-il-faut-sortir-de-cette-dramatisation-de-la-frontiere>>, consulté le 7 août 2021.

placée sous le signe de l'exil. Atiq Rahimi est né à Kaboul en 1962. Élevé dans une famille « aisée et occidentalisée⁵ », il y fréquente le lycée franco-afghan. La mère de Rahimi est institutrice ; le père, monarchiste, juge de la Cour suprême et ancien gouverneur du Panchir. Alors qu'en 1973, le roi Mohammad Zaher Shah se trouve en Italie, son cousin et ancien premier ministre Mohammad Daoud Khan proclame la République, appuyé par un noyau d'officiers formés en Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) soutenus par une fraction du Parti démocratique du peuple afghan (PDPA). À la suite de ce coup d'État, le père de Rahimi ainsi que son oncle sont emprisonnés. Le père est libéré trois ans après, et les deux parents de Rahimi quittent l'Afghanistan et rejoignent l'Inde.

La situation en Afghanistan bascule de nouveau en 1978, avec un deuxième coup d'état issu de la révolution de Saur, qui fait un millier de victimes et met au pouvoir Mohammed Taraki, chef du PDPA. Un an plus tard, alors que des guerres intestines gangrènent le pays – dont une large part est contrôlée par des groupes islamistes – et que Taraki est assassiné, l'URSS décide d'intervenir et de « sauver » la révolution afghane. À la suite du débarquement des troupes soviétiques le 24 décembre 1979, Atiq Rahimi rejoint ses parents en Inde. Il n'y reste que six mois faute de visa et retourne en Afghanistan travailler dans les mines durant l'hiver de 1980-1981. En 1984, alors que les Soviétiques lancent les opérations « Coup de poing » et « Terre brûlée », Rahimi fuit une nouvelle fois la guerre. Il rejoint un groupe d'exilés en partance pour le Pakistan et ils traversent ensemble les montagnes à l'aide d'un guide. C'est de là qu'il fait une demande d'asile pour la France : il obtient le statut de réfugié politique en quelques mois et part pour la Normandie, où il est hébergé dans un centre d'accueil et reçoit des « allocations dérisoires⁶ ». Puis il arrive en 1985 à Paris, où il obtient une

⁵ Ariane Chemin, « Deux ou trois choses que je sais d'Atiq Rahimi », *L'Obs*, 10 novembre 2008, en ligne, <<https://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20081110.BIB2386/deux-ou-trois-choses-que-je-sais-d-atiq-rahimi.html>>, consulté le 12 août 2021.

⁶ Annick Cojean, « Atiq Rahimi. Roman d'un exilé », *Le Monde*, 6 décembre 2008 en ligne, https://www.lemonde.fr/culture/article/2008/12/06/atiq-rahimi-roman-d-un-exile_1127669_3246.html, consulté le 7 août 2021.

maîtrise et un doctorat en communication visuelle. Dans un article de 2008 publié dans *Le Monde*, Atiq Rahimi offre sa vision de l'exil :

« Un homme, au milieu de la nuit, cherche ses clés sous un lampadaire. Un passant lui demande où il pense les avoir perdues. L'homme indique un endroit éloigné dans l'obscurité.
 - Pourquoi ne les cherches-tu pas alors là-bas ?
 - Parce que c'est ici qu'il y a de la lumière. »
 C'est mon histoire, explique Rahimi. « L'Afghanistan semblait dans la terreur et l'obscurantisme ; j'y perdais les clés de son identité ; c'était sous la lumière de l'Occident que je devais les chercher⁷ ».

L'expérience du travail dans les mines et le deuil de son frère communiste, tué pendant la guerre d'Afghanistan, poussent Rahimi à écrire son premier roman, *Terre et Cendres*, publié en 2000 aux éditions P.O.L. Le livre est écrit en dari et traduit par Sabrina Nouri, qui traduira les livres suivants. Après avoir porté ce livre à l'écran en 2004, il obtient, au Festival de Cannes, le prix « Regard vers l'avenir », ainsi que le prix du Meilleur réalisateur au Festival International des jeunes réalisateurs de Saint-Jean-de-Luz. Il publie en 2002 *Les mille Maisons du rêve et de la terreur*, roman qui oscille entre terreur et fantasme, rêve et réalité, vie et mort, puis un récit autobiographique en 2005, *Le Retour imaginaire*. C'est en 2008 qu'Atiq Rahimi publie le livre qui fera le plus parler de lui, *Syngué Sabour. Pierre de patience*, son premier roman écrit directement en français. Il obtient le Prix Goncourt, à 7 voix contre 3 aux dépens de *La beauté du monde* de Michel Le Bris⁸. Il adapte ce livre à l'écran en 2013, avec Golshifteh Farahani dans le rôle principal et Jean-Claude Carrière en co-scénariste, qui lui aussi connaîtra un beau succès. En 2011, Rahimi publie *Maudit soit Dostoïevski*, une adaptation afghane de *Crime et châtiment* (1866), *La Ballade du calame* en 2015 et, finalement, *Les porteurs d'eau* en 2019.

⁷ *Ibid.*

⁸ Alain Beuve-Méry, « Le Goncourt au Franco-Afghan Atiq Rahimi », *Le Monde*, 11 novembre 2008.

Ses écrits connaissent un succès d'estime plus que commercial. Ils sont l'occasion d'un dialogue entre les critiques et l'auteur sur la guerre en Afghanistan et le deuil du pays dans l'exil. Les critiques ont pour la plupart accueilli Rahimi à bras ouverts et entrevu en lui une figure positive du réfugié : francophone, cultivé, éduqué et sensible, aux antipodes des traits habituellement prêtés aux exilés dans les grands médias. Pourtant, au fil de sa réception apparaît clairement que cette image bienveillante et méliorative de l'accueilli alimente celle, sournoise, de l'*inaccueillable*.

Ainsi, ce mémoire s'articule autour de la tension entre les représentations sociales de l'exil, les pratiques de l'asile et la médiatisation de personnes exilées. Nous avons fait le choix de nous intéresser à Atiq Rahimi pour plusieurs raisons. D'abord, l'auteur est l'objet d'une vaste réception médiatique qui s'étale sur près de vingt ans, permettant ainsi d'en suivre l'évolution parallèlement aux politiques migratoires. Son œuvre, qui débute au milieu des années 2000, est extrêmement récente à l'échelle littéraire et relativement peu commentée. Les principales études de ses romans ne traitent presque que de leur poétique ; leur réception, elle, a été largement mise de côté. Finalement, Rahimi est arrivé en France à un moment où la communauté afghane exilée était la plus importante en termes de nombre. En 2019, les Afghans y représentaient toujours la première population demanderesse d'asile⁹. Rahimi est par ailleurs l'un des rares auteurs afghans francophones et, de loin, le plus médiatisé.

Bien que nous nous intéressions aux prises de parole de Rahimi, notre recherche portera principalement sur la réception de son œuvre, en particulier de *Terre et cendres* et de *Syngué sabour* qui représentent les points culminants de sa carrière. Il s'agira de faire dialoguer les discours médiatiques sur l'exil, les pratiques de l'asile et la médiatisation de l'œuvre de Rahimi dans un contexte de « crise » européenne et

⁹ Ministère de l'Intérieur, *Les chiffres clés de l'immigration*, France, Statistique publique, n° 1, 2019, p. 58.

française et ainsi de confronter deux visions de l'étranger, tout aussi illusoires l'une que l'autre.

Dans le premier chapitre de cette recherche, nous étudierons le traitement de la parole des exilés dans leur parcours vers l'asile. Après une rapide introduction sur les politiques migratoires, nous reviendrons sur les catégories de « migrant » et de « réfugié », au centre du processus d'asile. Cette catégorisation administrative façonne deux imaginaires : celui du réfugié modèle, d'une part, et celui du migrant indésirable, d'autre part. L'histoire montre pourtant que cette dichotomie n'a pas toujours été effective et qu'elle naît d'un moment particulier de la lutte idéologique contre les régimes soviétiques. Puis nous nous pencherons sur les difficultés qui font de l'asile une forme de récompense. La parole sera au centre de notre démonstration : contestée, contrôlée, censurée, elle est ce sur quoi se basent les dossiers d'asile. Les demandeurs n'ont que peu de latitude pour se raconter et mettre des mots sur des expériences souvent traumatisantes. De plus, la nécessité d'apporter une preuve de persécution individuelle vient très souvent contrarier les demandes d'asile, nombre de violences se passant dans l'ombre. C'est ici que la littérature entre en jeu : si elle peut permettre de rendre compte ou d'archiver l'exil, elle met aussi au premier plan des « modèles d'exilés » qui doivent, dès lors, jouer le rôle d'« ambassadeurs », comme Atiq Rahimi.

Le deuxième chapitre se concentra sur la réception de notre auteur. Après une brève introduction sur la méthodologie utilisée, nous analyserons livre par livre les discours médiatiques portés sur Rahimi. Comme nous le verrons, ces discours semblent solidaires d'un imaginaire positif de l'exilé, quelque peu idéalisé. Après un premier roman analysé à la lumière des attentats du 11 septembre 2001, le Goncourt 2008 sera lu par les critiques comme une ode à l'universalité de la langue française.

Finalement, le dernier chapitre consistera en la critique de la réception de Rahimi, qui semble se décliner en trois facettes : celle de l'intellectuel, avec un engagement particulier dans les affaires publiques ; celle du poète maudit, avec une œuvre lue sous

le signe de l'exil comme accomplissement de soi ; et celle du réfugié résistant, où l'écriture se mue en arme contre la barbarie. Nous verrons également en quoi le prix Goncourt peut être considéré comme un rite de consécration plaçant l'auteur dans un rôle social spécifique où la contestation envers l'État d'accueil est impossible. Pour finir, nous reviendrons sur la réception de *Syngué sabour* qui a largement mis en avant la langue française comme langue de liberté, ravivant les dynamiques coloniales.

CHAPITRE I

MIGRANTS SUSPECTS, RÉFUGIÉS SINCÈRES. DE LA DÉPOSSESSION DES TÉMOIGNAGES, ENTRE INVISIBILISATION ET EXEMPLARISATION

*Pas d'hospitalité, au sens classique, sans souveraineté du soi sur le chez-soi,
mais comme il n'y a pas non plus hospitalité sans finitude,
la souveraineté ne peut s'exercer qu'en filtrant, choisissant,
donc en excluant et en faisant violence.*

Jacques Derrida et Anne Dufourmantelle

Dans les débats politiques, les migrations sont posées comme un problème d'ordre public et attisent colère, haine et passion. L'augmentation supposée du nombre d'entrées d'exilés au sein du territoire européen est perçue comme « inédit[e], difficilement gérable et exponentiel[le]¹⁰ ». Ce cadrage produit un effet de masse sur les représentations collectives des migrations et crée ainsi deux figures de l'étranger : un migrant indésirable, venu pour des raisons économiques suspectes ; un réfugié sous protection, victime de politiques liberticides et meurtrières. De fait, le régime de l'asile est perçu comme à protéger, entraînant d'autant plus de mesures restrictives entravant les droits et le devoir d'hospitalité. Selon la sociologue Karen Akoka, ces deux figures servent une politique de tri qui visent à différencier ceux que l'État peut et doit accueillir, et ceux auxquels l'État est en droit de refuser la présence sur le sol français. Si cette solution paraît acceptable d'un point de vue moral, c'est parce qu'elle n'enfreint pas à proprement parler la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

¹⁰ Voir l'intervention de Karen Akoka lors de la soirée exceptionnelle en solidarité avec les migrants organisée par Médiapart, « Karen Akoka : la construction du réfugié », 26 mai 2016, en ligne, <<https://www.youtube.com/watch?v=3uKpJuy4l3w>>, consulté le 3 février 2020.

Dès lors, la parole des exilés se voit scrutée et analysée afin d'y déceler une preuve de leur droit à demeurer sur le territoire.

Dans ce premier chapitre, nous nous intéresserons à la parole des exilés dans différents contextes, principalement juridique, politique et médiatique. Les terminologies relatives aux exilés, qui mettent autant en jeu le droit des personnes à demeurer sur le territoire français que leur sécurité, servent une « logique du soupçon¹¹ » déployée depuis les années 1990 et fondent la dichotomie « migrants » *versus* « réfugiés ». Dans un premier temps, il sera nécessaire de présenter certaines politiques migratoires européennes qui, alliées à ces terminologies catégorisant l'exil, font preuve de défiance envers les populations exilées. Akoka confronte la neutralité supposée de ces catégorisations à l'élaboration de la définition de réfugié pendant la Guerre Froide, ainsi qu'à l'évolution de l'application de ce statut avant tout administratif, jusqu'à la « crise » de 2015. Des dynamiques d'invisibilisation et de stigmatisation sont à l'œuvre : les déplacements sont genrés, mettant plus facilement en scène les hommes que les femmes, stigmatisant « l'homme migrant ». Les croyances religieuses sont quant à elles évacuées des discours, ce qui a pour effet de stigmatiser principalement les populations de confession musulmane. Ces dynamiques se déploient jusque dans la parole des exilés, qui se voit révisée, réajustée afin de la conformer à certaines attentes, autant dans la sphère médiatique que juridique. Finalement, nous traverserons rapidement le travail de la sociologue Estelle d'Halluin-Mabillot qui met en lumière différentes violences symboliques à l'œuvre dans l'espace associatif chargé de recueillir les témoignages de demandeurs d'asile et dans différentes instances décisionnaires comme l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), parfois malgré la bienveillance des acteurs associatifs et salariés.

¹¹ Nous empruntons ce terme à l'anthropologue Michel Agier, dont nous aurons l'occasion de reparler par la suite.

Dans un deuxième temps, nous nous consacrerons à l'étude des divers dispositifs utilisés pour représenter l'exil. La photographie est l'un des médias les plus prisés et atteste de violences causées par des politiques migratoires toujours plus réfractaires à l'accueil des exilés. Mais cette hyper-visibilité est critiquée : est mise en cause l'inégalité des regards et des voix, intrinsèque à la pratique photographique humanitaire. La parole d'artistes exilés apparaît donc essentielle afin d'apporter un point de vue interne sur les migrations et de permettre une réappropriation de l'exil et de ses violences. De nombreux médias feront appel à eux pour décortiquer des situations géopolitiques, ou commenter les dernières statistiques liées aux mouvements migratoires. Et c'est ici que la parole singulière d'Atiq Rahimi entre en jeu. Bien que certains artistes cherchent à se défaire de cette contrainte parfois aliénante qui consiste à créer depuis le lieu de l'exil, Rahimi semble embrasser ce rôle d'« ambassadeur ». Confronter les discours juridiques, médiatiques, politiques, artistiques, permet de mieux saisir la dichotomie « migrants » *versus* « réfugiés » et ses différents impacts, autant dans l'imaginaire collectif que dans les vies de ceux et celles qui cherchent refuge.

1.1 Introduction aux politiques migratoires européennes

Avant toute chose, nous aimerions rappeler certains points fondamentaux à la compréhension de la « crise » migratoire et de son contexte général, puisqu'il s'agira tout au long de ce mémoire d'entretenir un regard critique à son égard. Si la « crise » migratoire se cristallise en 2011 et en 2015, ce n'est peut-être pas tant du fait de l'augmentation – surévaluée¹² – des arrivées d'exilés sur le territoire européen, mais

¹² Les chiffres relatifs aux « entrées clandestines » dans le territoire européen sont produits par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX). L'agence notait plus d'un million d'entrées en 2015, soit un chiffre trois fois supérieur à celui de l'année précédente. Or, le budget accordé

peut-être de l'engouement médiatique que cela a suscité et de la visibilité qui en a découlé¹³. De plus, il est important de relativiser les chiffres d'entrées sur le territoire car la France, par sa position géographique, est un pays de transit. Des entrées sur le sol français ne signifient pas forcément une volonté d'y demeurer¹⁴. Le bidonville de Calais, cette « jungle » habitée par des exilés cherchant à rejoindre l'Angleterre, en est un exemple des plus évidents. Dans cette recherche, nous prendrons donc pour parti de nommer « crise » de l'accueil les événements survenus depuis les années 1990 aux frontières de l'Europe. Malgré notre utilisation du terme de « crise », nous aimerions porter à l'attention du lecteur que cette appellation pourrait être critiquée. Le terme de « crise » atténue la réalité des événements, et son utilisation se révèle problématique. Ce qui se déroule en Europe n'est pas une crise, entendue comme un enchaînement d'événements soudains, violents et passagers hors de tout contrôle. Les violences migratoires semblent entretenues par des politiques d'accueil insuffisantes ainsi que par le climat xénophobe au sein de l'Union européenne, notamment en France. Elles ne feront que s'amplifier avec la « crise » climatique dont de nombreux territoires dans

à FRONTEX avait lui aussi été augmenté. Ces chiffres signifiaient donc moins une arrivée massive de migrants qu'une augmentation de l'activité de FRONTEX. De plus, l'agence compte les entrées dans le territoire européen et non les personnes qui y entrent. Or, beaucoup d'entre eux rentrent deux fois en Europe, une première fois par la Grèce et, dans le cas où ils se font expulsés, par l'Allemagne ou l'Autriche. Karen Akoka note par ailleurs que si les chiffres d'entrées sont souvent mobilisés, les chiffres de sorties des exilés sont beaucoup moins médiatisés, alors que certaines estimations montrent que près de la moitié des migrants quittent leur pays d'accueil dans les cinq années suivant leur arrivée. Voir l'intervention de Karen Akoka lors de la soirée exceptionnelle en solidarité avec les migrants organisée par Médiapart, *op. cit.*

¹³ Selon Michel Agier dans *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, il s'agirait plus d'une prise de conscience européenne que d'une augmentation fracassante du nombre d'exilés aux frontières, bien que cette augmentation soit réelle : « Les événements dramatiques dont la mer Méditerranée a été le théâtre au cours de l'année 2015 ont fait franchir un seuil à la conscience européenne de la question des frontières et des migrations. En fait, les morts aux frontières de l'Europe sont des milliers depuis la fin des années 1990 – plus de 25 000 selon les estimations officielles –, et d'année en année, la Méditerranée est devenue un mur non pas infranchissable mais de plus en plus dangereux [...]. Il reste que les naufrages et les morts de cette année 2015 ont fait penser, peut-être par effet de saturation, à une “catastrophe” humaine plus que les années précédentes. » Michel Agier, *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS éditions, 2016, p. 5.

¹⁴ Sara Casella Colombeau, « Au-delà de l'exception », dans Annalisa Lendaro, Claire Rodier, Youri Lou Vertongen (dir.), *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*, Paris, Éditions La Découverte, collection « Recherches », 2019, p. 199 *sqq.* Désormais, nous abrègerons le titre de l'ouvrage par *La crise de l'accueil*, précédé du nom du chapitre et suivi du numéro de page.

le monde font déjà les frais. De plus, l'utilisation du terme « crise » est accusée par certains chercheurs d'en nourrir l'imaginaire et d'ainsi « légitimer des pratiques de contrôle exceptionnelles¹⁵ », qui très souvent violent les droits des personnes. C'est donc avec ces éléments en tête que nous parlerons de « crise » de l'accueil, faute de meilleur terme. Par ce choix terminologique, il s'agit aussi et surtout de déplacer l'attention et de la porter, non pas sur les personnes poussées à fuir leurs pays, mais sur la responsabilité des États à les accueillir et les protéger, conformément à la convention de Genève. Celle-ci officialisa la définition courante de « réfugié¹⁶ » et par là même son statut légal, lui attribuant ainsi des droits présumés universels. Elle stipule également le devoir de l'État à examiner toute demande d'asile avec la même attention sous le principe de « non-refoulement¹⁷ », maintes fois violé depuis son adoption.

En dépit de cette convention, les différentes politiques menées depuis les années 1990 se montrent hostiles envers les populations exilées demandant protection ou accueil dans un État tiers, notamment en exigeant une preuve de persécution individuelle. Si cette exigence a pour but l'universalisation d'un droit humain, elle est

¹⁵ *Ibid.*, p. 188.

¹⁶ « Le terme “réfugié” s'appliquera à toute personne (...) qui, craignant d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. », *Convention de 1951 relative au statut des réfugiés*, Nations Unies, Genève, 25 juillet 1951, art. 1.A.2, p. 16. Cette définition ne sera universalisée qu'en 1967 avec le protocole de New York qui supprime la clause selon laquelle la convention de 1951 ne s'applique qu'aux événements intervenus avant ladite convention, et qui ne rendait le statut de réfugié possible, en pratique, qu'aux Européens. Voir Anne-Virginie Madeira, « L'asile, droit de l'individu ou prérogative de l'État ? » dans Michel Agier et Anne-Virginie Madeira (dir.), *Définir les réfugiés*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La vie des Idées », 2017, p. 77.

¹⁷ Voir l'article 33.1 de la *Convention relative au statut des réfugiés*, *op. cit.*, p. 30 : « Aucun des États contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. » Mais si le texte prévoit le non-refoulement des *réfugiés*, il ne prévoit pas nécessairement celui des *demandeurs d'asile* et des *migrants*. Un juge administratif atténua la portée de cet article en déduisant de l'article 31.1 de la convention, en 1991, que les demandeurs d'asile ont en réalité le droit d'entrer et de demeurer sur le territoire de manière irrégulière tant qu'ils se présentent sans délai aux autorités compétentes. Voir Anne-Virginie Madeira, « L'asile, droit de l'individu ou prérogative de l'État ? », *loc. cit.*, p. 79-80.

dans ses effets la marque d'un tri entre différentes catégories de déplacés. C'est ce qui est arrivé sous l'administration de Nicolas Sarkozy, au début des années 2000 jusqu'en 2012, avec l'instauration de quotas définissant le nombre d'Afghans, de Soudanais ou encore de Congolais pouvant être accueillis sur le territoire. Comme l'écrit Michel Agier dans « La lutte des mobilités : catégories administratives et anthropologiques de la migration précaire » : « La dimension individuelle, pourtant supposée garantir l'effectivité et l'universalité du droit à l'asile, s'est ainsi "retournée" contre les demandeurs, pris au piège dans la scène confinée de la demande d'asile¹⁸. » La procédure Dublin III, signée le 26 Juin 2013, stipulait que les ressortissants étrangers arrivant en Europe « illégalement » devaient être reconduits dans le pays ayant recueilli leurs empreintes digitales, c'est-à-dire le pays d'arrivée, très souvent la Grèce, l'Italie ou la Bulgarie¹⁹. Cette procédure avait pour effet non seulement de charger certains pays de l'accueil des populations déplacées, mais aussi d'attiser les propos xénophobes de toute part par l'effet de masse que de telles mesures engendrent. L'année 2015 marque la mise en place de l'approche *hotspots* par la Commission européenne (CE). Ce sont des points d'entrée qui apportent « une assistance immédiate aux États membres exposés en première ligne à des pressions migratoires disproportionnées aux frontières extérieures de l'UE²⁰ ». Ils visent la régulation des passages des frontières européennes et le tri préalable des exilés, départageant ainsi les réfugiés des déplacés catégorisés comme illégaux (« migrants économiques » et « migrants illégaux²¹ »). Cette procédure souligne l'externalisation des procédures

¹⁸ Michel Agier, « La lutte des mobilités : catégories administratives et anthropologiques de la migration précaire », dans *Définir les réfugiés*, *op. cit.*, p. 90. Désormais, nous abrègerons le titre de l'ouvrage par « La lutte des mobilités » suivi du numéro de page.

¹⁹ Voir l'introduction générale d'Annalisa Lendaro, Claire Rodier et Youri Lou Vertongen dans *La crise de l'accueil*, *op. cit.*, p. 11-29.

²⁰ Note de la CE, « L'approche des *hotspots* pour gérer des afflux migratoires exceptionnels », en ligne <https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/background-information/docs/2_hotspots_fr.pdf>, consulté le 3 février 2020.

²¹ Dans le texte : « Ceux [les migrants arrivants] demandant à introduire une demande d'asile seront directement dirigés vers une procédure d'asile à laquelle les équipes de l'EASO [Bureau européen d'appui en matière d'asile] apporteront leur aide afin de permettre un traitement aussi rapide que possible

migratoires d'accueil et de gestion des exilés, puisque désormais, des pays hors de l'UE ou à sa frontière ont à charge d'endiguer les flux migratoires et de contrôler, avant même qu'ils en aient foulé le sol, les personnes se rendant en Europe. Conjuguée à la procédure Dublin III, l'approche *hotspots* représente un élargissement des frontières européennes et affiche l'hostilité de l'Europe envers les populations déplacées. Cela témoigne également de tensions entre le droit constitutionnel et le droit conventionnel ; entre des droits subjectifs à portée universelle et la souveraineté des États²². Cependant, la procédure Dublin III a été abolie en automne 2020, au profit d'un nouveau pacte européen reformant le droit d'asile, également très contesté en raison, notamment, de l'intensification des expulsions qu'il permettrait²³.

1.2 La « fabrique des exilés²⁴ »

1.2.1 Les genres de l'exil

Les médias et les politiques entretiennent la confusion entre réfugiés et migrants tout en décrédibilisant les « migrants économiques ». Nous différencierons partiellement ces deux figures dans notre mémoire afin de mieux rendre compte des opérations discursives (médiatiques et politiques) qui en font des figures *essentiellement* différentes et qui, en conséquence, créent des figures d'exilés légitimes

de ces demandes. Pour ceux qui n'ont pas besoin de protection, Frontex apportera son soutien aux États membres en coordonnant le retour des migrants illégaux. » Très souvent, ces exilés dits illégaux sont des exilés « économiques » fuyant des pays en guerre. C'est là qu'une tension naît dans la catégorisation des exilés qui invisibilise les réelles causes de fuite pour n'en nommer que les symptômes.

²² Voir Anne-Virginie Madeira, « L'asile, droit de l'individu ou prérogative de l'État ? », *loc. cit.*, p. 69-88.

²³ Anne-Diandra Louarn, « Réforme de l'asile en Europe : “un Pacte de la honte”, “un compromis entre lâcheté et xénophobie”, *InfoMigrants*, 23 septembre 2020, en ligne, <<https://www.infomigrants.net/fr/post/27508/reforme-de-l-asile-en-europe-un-pacte-de-la-honte-un-compromis-entre-lachete-et-xenophobie-1>>, consulté le 7 août 2021.

²⁴ Le titre fait ouvertement référence à Karen Akoka, « Du consulat des réfugiés à l'administration des demandeurs d'asile : la fabrique des réfugiés à l'Ofpra (1952-1992) », *e-Migrinter*, n° 11, 2013, en ligne, <<http://journals.openedition.org/e-migrinter/282>>, consulté le 23 janvier 2020.

(persécutés pour leur opinion politique, même – et surtout – s'ils sont des victimes passives) et illégitimes (qui se rendent en Europe pour un gain économique supposé²⁵). Cette dichotomie entre réfugiés et migrants est amplifiée par le facteur du genre des migrations. Alors que près de 50% des migrations dans le monde sont le fait de filles et de femmes²⁶, ce sont les déplacements des hommes (d'Afrique subsaharienne ou de confession musulmane principalement) qui sont mis en avant. L'accent est mis sur la menace à l'ordre public que ces personnes représenteraient, telles que des agressions à caractère sexuel ou des attaques terroristes. Et c'est en ce sens qu'une nouvelle loi est promulguée en novembre 2017. *Mediapart* titre alors : « La France bascule dans l'état d'urgence permanent²⁷ ». Les mesures antiterroristes prises au lendemain des attaques de novembre 2015 sont inscrites dans le droit commun par une nouvelle loi antiterroriste ; Emmanuel Macron signe l'état d'urgence, sous « l'œil inquiet de l'ONU²⁸ ». Des journalistes et chercheurs débattent de cette loi qui met en danger les droits des individus et qui prévoit par exemple des « périmètres de protection » à l'intérieur desquels « les forces de l'ordre disposent de pouvoirs exceptionnels en matière de contrôle des personnes²⁹ », ou encore la possibilité pour les préfets d'ordonner la fermeture des lieux de culte. Fionnuala Ní Aoláin, avocate et rapporteuse

²⁵ Cependant, nous préférons les termes « déracinés », « déplacés » ou « exilés », également utilisés par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), afin de signifier toute personne ayant quitté son pays sous la contrainte (économique, sociale, politique...) ou non, qu'elle soit admissible au statut de réfugié ou non. Nous utiliserons également ces termes pour évoquer les déplacés internes. Si ces termes comportent eux-mêmes des problèmes, comme une certaine romantisation des dynamiques migratoires, ils permettent cependant d'échapper à la dichotomie « migrant » versus « réfugié » que nous évoquerons par la suite.

²⁶ Voir les points 12 et 17, dans *Safety and dignity: addressing large movements of refugees and migrants. Report of the Secretary-General*, United Nations General Assembly, 2016, en ligne, <https://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/in_safety_and_dignity_-_addressing_large_movements_of_refugees_and_migrants.pdf>, consulté le 23 janvier 2020.

²⁷ Jérôme Hourdeaux, « La France bascule dans l'état d'urgence permanent », *Mediapart*, 1^{er} novembre 2017, en ligne, <<https://www.mediapart.fr/journal/france/011117/la-france-basculer-dans-letat-durgence-permanent>>, consulté le 4 août 2021.

²⁸ Jérôme Hourdeaux, « La loi antiterroriste débattue sous l'œil inquiet des Nations unies », *Mediapart*, 29 septembre 2017, en ligne, <<https://www.mediapart.fr/journal/france/290917/la-loi-antiterroriste-debattue-sous-loeil-inquiet-des-nations-unies>>, consulté le 4 août 2021.

²⁹ Jérôme Hourdeaux, « La France bascule dans l'état d'urgence permanent », *loc. cit.*

spéciale de l'Organisation des Nations unies (ONU), partageait alors ses craintes à *Mediapart* :

[...] donner aux autorités non judiciaires, en particulier les préfets et les policiers, un pouvoir discrétionnaire étendu, et élargir la portée des procédures et pratiques de contrôles, présente un risque sérieux de conséquences invasives néfastes sur les droits de chacun et en particulier, discriminatoires, pour les personnes de confession musulmane³⁰.

Si cette loi n'est pas explicitement liée aux migrations, il est évident qu'elle participe au climat xénophobe et plus particulièrement islamophobe. Cette méfiance à l'égard des *migrants* invisibilise les *migrantes* et les *réfugiées*, qui courent d'autant plus de risques pendant les déplacements du fait de leur genre (agressions à caractère sexuel, exploitation, violences physiques et psychologiques...). En plus de la dichotomie entre réfugiés et migrants, déjà très critiquable puisqu'elle délégitimise et stigmatise certains déplacés, les classes médiatiques et politiques participent au façonnement d'un imaginaire du migrant genré, stigmatisant les hommes et écartant des discours les filles et les femmes qui représentent pourtant la moitié des déplacés dans le monde.

1.2.2. Quand les réfugiés posent un problème. Histoire d'un étiquetage

Le terme « migrant », s'il désigne une personne ayant quitté son lieu de vie originel pour des raisons économiques ou sociales, a subi une mutation de sens et porte désormais une connotation négative associant migration à illégalité, voire à une forme d'invasion et de menace. Et c'est dans cet esprit que les solutions actuelles visant essentiellement à « faire le tri entre réfugiés et migrants » remportent « une large unanimité, autant en raison de [leur] acceptabilité morale que de [leur] supposée faisabilité³¹ ». Or, cette dichotomie entre migrants et réfugiés ne fait que soulever le

³⁰ Jérôme Hourdeaux, « La loi antiterroriste débattue sous l'œil inquiet des Nations unies », *loc. cit.*

³¹ Karen Akoka, « Distinguer les réfugiés des migrants au XX^e siècle : Enjeux et usages des politiques de classification », dans *Définir les réfugiés, op. cit.*, p. 48. Désormais, nous abrègerons le titre de l'article par « Distinguer les réfugiés des migrants au XX^e siècle », suivi du numéro de page.

problème de la définition du « réfugié ». Les réfugiés sont avant tout une catégorie sociale. Dans son article « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques³² », l'historien français Gérard Noiriel note que

Les catégories sociales se constituent [...] grâce à un travail bureaucratique *d'assignation identitaire* qui nécessite une identification « objective » des individus appartenant aux entités abstraites définies par la loi. Les membres de ces catégories partagent une même identité collective dans la mesure où ils intériorisent la relation de pouvoir dans laquelle ils sont pris, c'est-à-dire la définition d'eux-mêmes donnée par ceux qui sont mandatés par l'autorité souveraine pour faire appliquer la loi³³.

La catégorie sociale est définie par une instance externe qui se veut objective. Elle se distingue ainsi du groupe social qui réunit pour sa part des individus participant activement à l'élaboration de leur identité collective :

La mobilisation des acteurs aboutit à une « représentation » de l'ensemble social considéré. L'identité collective résulte de l'identification subjective des membres du groupe aux porte-paroles et aux symboles qui lui confèrent une unité. [...] On peut faire l'hypothèse qu'un groupe social ne parvient à officialiser et à pérenniser son existence que si celle-ci est reconnue et « garantie » par l'État³⁴.

Cette définition des réfugiés en tant que catégorie sociale et non comme groupe social implique le regard d'instances (françaises dans notre cas) définissant le statut d'un demandeur d'asile. Cette distinction a une autre conséquence : exclus du monde politique parce qu'ils n'appartiennent pas au groupe national, les réfugiés sont du

³² Gérard Noiriel, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », *Genèses*, 26, 1997. Désormais, nous abrègerons le titre de l'article par « Représentation nationale et catégories sociales », suivi du numéro de page.

³³ Gérard Noiriel, « Représentation nationale et catégories sociales », *loc. cit.*, p. 31.

³⁴ *Idem.*

même fait exclus des discours³⁵. Ils n'en sont que les *objets* : il leur est impossible de se représenter eux-mêmes et donc, de défendre leurs droits.

S'appuyant sur le travail de Noiriel, Akoka note un changement de paradigme : ce n'est que dans les années 1970 que les réfugiés forment une catégorie sociale, car avant cette date, ils s'auto-identifiaient en tant que réfugiés et formaient ainsi un groupe social. Dans son article « Distinguer les réfugiés des migrants au XX^e siècle : Enjeux et usages des politiques de classification », Akoka souligne l'absurdité de recourir à ces catégories qui ne cessent d'évoluer et qui fomentent la dichotomie entre migrants et réfugiés :

Bien que rarement questionnée, cette distinction entre migrants et réfugiés est pourtant loin d'aller de soi. Contrairement à une idée profondément ancrée, il n'existe pas de « réfugié en soi » que les institutions compétentes pourraient identifier, pour peu qu'elles soient indépendantes ou en aient les moyens. Le réfugié est au contraire une catégorie qui se transforme sans cesse, au fil du temps, au gré des priorités politiques et des changements de rapports de force. [...] [L]a catégorie de réfugié est un construit et n'a ni réalité objective ni neutralité³⁶ [...] »

La sociologue note par exemple que dans la première moitié du XX^e siècle, les relations diplomatiques définissaient la possibilité d'un groupe national de demander et d'obtenir le statut de réfugié. Elle prend l'exemple des Italiens qui sous Mussolini, en vertu des relations diplomatiques franco-italiennes, ne pouvaient recevoir ce statut. Les Italiens fuyant la dictature se retrouvaient donc avec les mêmes droits et stigmates que les immigrés « économiques » et sans les droits particuliers accordés aux réfugiés³⁷.

³⁵ Noiriel explique que la révolution française (1789) et la Monarchie de Juillet (1830-1848) sont des moments fondateurs dans l'élaboration du statut de réfugié. En effet, deux droits fondamentaux mais « contradictoires » y seront proclamés. La défense des droits de l'Homme « met fin aux discriminations religieuses et garantit les libertés individuelles [entraînant] la "laïcisation" de la définition des réfugiés » – les premiers réfugiés étaient les Huguenots, longtemps persécutés – et le principe de souveraineté du peuple, « qui exalte la solidarité de tous les citoyens par opposition aux "étrangers" ». *Ibid.*, p. 35.

³⁶ *Idem.*

³⁷ Il en a été de même pour les Espagnols et les Portugais. Ce n'est qu'après la convention de 1951 que le statut de réfugié pouvait leur être reconnu.

Même après la signature de la convention, jusque dans les années 1980, le statut de réfugié n'était pas attribué en fonction du parcours individuel du requérant, mais de son groupe national. Les Russes, Hongrois, Polonais, Arméniens des années 1950-1970 ou les Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens des années 1980 étaient par exemple automatiquement reconnus comme réfugiés sous simple présentation d'un passeport. Akoka explique cela par le biais d'une analyse politique :

Nul besoin d'être un dissident, d'évoquer un risque individuel de persécution ni même de cacher ses motivations économiques pour ces preuves vivantes de la supériorité du libéralisme et du capitalisme occidental sur l'idéologie communiste. Les dossiers individuels conservés aux archives de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) montrent que le statut de réfugié leur est délivré même lorsqu'ils déclarent être venus en France pour travailler³⁸.

Pour comprendre ces fluctuations d'interprétation du statut de réfugié, il nous faut revenir sur la genèse de sa définition, avant son officialisation en 1951. Le bloc socialiste défendait une vision du réfugié victime d'inégalités socio-économiques, dans la lignée de l'idéologie communiste, et prônait la préséance des libertés collectives. Le bloc occidental désignait pour sa part le réfugié comme une victime de persécutions (individuelles ou collectives), d'atteintes aux droits civiques et aux libertés individuelles, dans la lignée de l'héritage des Lumières, dans une perspective libérale et démocratique. C'est cette dernière définition du réfugié comme persécuté qui fut retenue pour la rédaction de la convention de Genève. Les termes de « persécution » et de « menace » présents dans la convention, note Noiriél, ne sont cependant pas définis. La persécution semble simplement reliée au « problème de l'absence de l'État d'origine³⁹ » : une définition large qui permettrait en théorie une application universelle du droit à l'asile. Noiriél remarque à ce sujet :

Pour aboutir à une définition universelle qui puisse s'appliquer dans le monde entier et englober des situations concrètes d'une infinie diversité, la

³⁸ Karen Akoka, « Distinguer les réfugiés des migrants au XX^e siècle », *loc. cit.*, p. 56.

³⁹ Gérard Noiriél, « Représentation nationale et catégories sociales », *loc. cit.*, p. 42.

Convention de Genève appréhende la catégorie juridique de « réfugié » à partir de critères extrêmement abstraits et généraux. [...] Mais, comme on l'a vu, pour qu'une catégorie juridique devienne une réalité sociale il faut qu'existe une relation de nécessité entre le processus de catégorisation et le processus d'identification individuelle. L'exemple des réfugiés montre que plus la catégorie est abstraite et universelle, plus les procédures administratives d'identification prennent de l'importance, car ce sont elles qui donnent leur contenu social à la catégorie⁴⁰.

L'identification individuelle des réfugiés est un enjeu central confié aux États et de laquelle sont exclus les demandeurs d'asile. En retenant la deuxième définition de réfugié pour la rédaction de la convention, les pays occidentaux garantissaient aux dissidents soviétiques une protection internationale. La France souhaitait plus particulièrement réduire l'influence du Parti Communiste sur son territoire⁴¹. Mais ce choix écarte « les exclus du monde occidental⁴² » et établit ainsi une hiérarchie entre droits civiques et droits socio-économiques, droits individuels et droits collectifs, violences politiques et violences économiques. Sorte de victoire idéologique sur les socialistes, la vision occidentale du réfugié n'est pourtant pas sans faille, notamment parce qu'elle invisibilise les inégalités socio-économiques. Akoka conclut : « c'est ainsi que les réfugiés "de la faim" ou "de la pauvreté" sont restés des "causes orphelines"⁴³ ». La figure contemporaine du réfugié reste aujourd'hui basée sur celle du *refuznik*, dissident juif soviétique, c'est-à-dire sur celle d'un individu persécuté pour ses opinions politiques et que l'Occident peut sauver en vertu de sa supériorité morale. Si Akoka ne lie pas explicitement ces deux termes dans le texte, il nous semble évident que la définition du bloc socialiste se rapproche de la vision du migrant contemporain, ou comme l'exprime l'autrice, du « faux réfugié » : « C'est ainsi que s'est construite

⁴⁰ *Ibid.*, p. 50.

⁴¹ Noiriél écrit notamment que la France, qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés dans l'entre-deux guerres (soit environ 800 000 personnes en 1939), n'a cependant pas réussi à les intégrer. Beaucoup de ces réfugiés étaient des militants communistes. La France a donc présenté une version très restrictive de la définition du réfugié qui cherche à réduire au maximum leur nombre et leurs droits : « La position défensive de la France est, à l'évidence, liée à la volonté de réduire l'influence du PCF. » *Ibid.*, p. 47.

⁴² Karen Akoka, « Distinguer les réfugiés des migrants au XX^e siècle », *loc. cit.*, p. 55.

⁴³ *Idem.*

en creux la figure du “faux” : celui qui ne serait pas individuellement persécuté mais qui chercherait à échapper à des violences collectives ou à la misère économique⁴⁴. »

Cependant, il ne s’agit plus aujourd’hui d’une division entre socialistes et libéraux. Akoka note en effet un glissement du « “problème” communiste » au « “problème” islamiste⁴⁵ », dont témoigne l’élargissement de l’attribution du statut de réfugiés à deux catégories de personnes. La première catégorie est constituée des victimes de violences de genre relevant d’un Islam radical (excision, mariages forcés, persécution des homosexuels...) ; la deuxième concerne ceux et celles dont la ressemblance sociologique avec la classe moyenne européenne est importante. Ainsi, les Syriens, figures des « bons réfugiés » contemporains, auront plus facilement accès au statut de réfugié que les Afghans, les Irakiens ou les Soudanais⁴⁶. Les familles venues de Syrie n’ont d’ailleurs pas à dissimuler un projet économique, alors que « des jeunes hommes arrivés seuls du Tchad, de Côte d’Ivoire ou encore du Nigéria », note Agier dans *Définir les réfugiés*, sont eux suspectés d’office.

[Ils se diront] « aventuriers » et veulent atteindre l’Europe à tout prix, [eux] qui seront passés par les prisons libyennes, auront miraculeusement échappé au naufrage en Méditerranée, etc. Ils seront désignés spontanément comme « migrants économiques » avec l’expulsion à la clé de cette définition : ils ne voudront pas eux-mêmes expliquer tous les détails d’une situation économique et sociale désastreuse dans laquelle ils se trouvaient, qu’ils ont fuie. Ils savent que ça ne servirait à rien, voire que ça pourrait jouer contre eux⁴⁷ [...].

La faim, la misère, les catastrophes climatiques seraient-elles plus supportables que la persécution ? C’est ce que semblent indiquer les termes de la convention de Genève et son application. Les Syriens sont loin d’être accueillis comme l’étaient autrefois les

⁴⁴ *Ibid.*, p. 61.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 64.

⁴⁶ Il est cependant nécessaire de noter qu’un tiers des demandeurs d’asile syriens dont la demande a été acceptée n’accédera pas au statut de réfugié mais au statut de protection subsidiaire, attribuée pour un maximum de quatre ans alors que le statut de réfugié est valable pendant dix ans. La notion d’accessibilité et de « privilège » que nous évoquons ici est donc toute relative.

⁴⁷ Michel Agier, « La lutte des mobilités », *loc. cit.*, p. 16 *sqq.*

boat people, car les politiques actuelles visent moins l'accueil de populations persécutées que la diminution générale des migrations vers l'Europe, sans parler du fait qu'ils sont la cible quotidienne de violences racistes et xénophobes. Mais ils sont accueillis de manière *collective, nationale*, alors que de nombreux autres exilés doivent prouver une persécution *individuelle* afin de bénéficier du même statut, ce qui marque un changement de paradigme important dans l'interprétation et l'application de la convention de Genève.

Ainsi, du fait de l'obligation de prouver une persécution individuelle, l'Europe et la France agissent selon une logique du soupçon et une politique de tri des réfugiés, qui sont décriées par Agier dans son article « Définir les réfugiés ? La demande d'asile en mots et en situation » :

D'abord on constate que la figure du « réfugié menteur » est omniprésente, puis on peut se demander si elle ne fait pas partie du dispositif d'asile, qui reposerait en fait sur une logique du soupçon. Et enfin, la vérité, dont il est fortement question dans ce cadre, est son complément indispensable mais elle reste un mythe inaccessible. [...] [L]e spectre omniprésent du mensonge, autrement dit de la certitude que tout demandeur d'asile est potentiellement un menteur, permet aux pays hôtes de refouler de nombreux réfugiés « en toute bonne conscience » et ainsi de garder un pouvoir discrétionnaire sur leurs frontières sans remettre en question les principes d'asile et des accords internationaux sur la protection des réfugiés⁴⁸.

Dans la même veine de pensée, Annalisa Lendaro, dans son article « Le réfugié, le migrant économique et le passeur. Ce que catégoriser veut dire, ou le poids des mots », analyse de manière schématique l'évolution du terme « réfugié » à partir des années 1990 jusqu'en 2018 :

on pourrait dire que les années 1990 ont, en France, marqué le passage du « réfugié héros » luttant pour la liberté et la démocratie [...] au « réfugié fraudeur » tentant de pénétrer en Europe pour des raisons économiques.

⁴⁸ Michel Agier, entretien avec Anne-Virginie Madeira, « Définir les réfugiés ? La demande d'asile en mots et en situation », dans *Définir les réfugiés*, *op. cit.*, p. 13-14.

Les années 2000 se sont caractérisées par un durcissement progressif des conditions pour obtenir protection. La violence et la médiatisation du conflit en Syrie à partir de 2014 ont permis une ouverture pour les ressortissants de ce pays, relevant manifestement de la figure du « bon réfugié ». Mais à la suite d'une vague d'attentats dans plusieurs pays européens au cours des années suivantes et de l'affaire dite de Cologne, la figure du « faux réfugié terroriste » a pris de l'ampleur dans le débat public⁴⁹.

Les quatre catégorisations définies par Lendaro sont toujours opérantes dans les médias et en politique, répandant voire amplifiant la logique de soupçon définie par Agier. Les catégorisations des exilés sont donc une réponse au climat sociopolitique, mais elles sont aussi performatives au sens où elles dirigent l'action d'institutions dédiées à la protection – ou au contrôle – des exilés. Cette logique du soupçon donne une importance primordiale aux *récits* des demandeurs d'asile, et nécessite de la part de bénévoles une « aide aux récits » afin que soit « vérifiée » la parole des exilés.

1.2.3 Accueillir et contrôler : les témoignages impossibles

Dans *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*, Estelle d'Halluin-Mabillot mène un travail de terrain auprès des « passeurs d'histoire⁵⁰ », ces salariés et acteurs associatifs qui aident les requérants à assembler leur dossier de demande d'asile. Le témoignage du parcours de l'exil est fondamental puisqu'il permet de juger du droit et de la légitimité d'une personne à bénéficier du statut de réfugié. Se trouvant très souvent dans une situation de précarité économique et sociale importante, les exilés sont dans l'urgence de témoigner pour accélérer le processus de demande, ce qui contredit en un sens une approche thérapeutique du témoignage. Plusieurs paramètres doivent être pris en compte : les conditions socio-psychologiques des demandeurs, les ressources pouvant être mobilisées pour élaborer

⁴⁹ Annalisa Lendaro, « Le réfugié, le migrant économique et le passeur. Ce que catégoriser veut dire, ou le poids des mots », dans *La crise de l'accueil, op. cit.*, p. 107.

⁵⁰ Estelle d'Halluin-Mabillot, *Les épreuves de l'asile*, Paris, Éditions EHESS, coll. « En temps & lieux », 2012, p. 203.

le dossier ou encore le délai d'envoi de ce dernier⁵¹. Ces paramètres constituent parfois des obstacles à la clarté, la cohérence voire à la possibilité du témoignage. Ce dernier est évalué en fonction des critères de la convention de Genève : bien qu'ils soient précis, leur application peut s'avérer vaste et représente une contrainte supplémentaire dans l'élaboration du témoignage. La sociologue note que

toute discordance, toute discontinuité, tout vide inexpliqué dans le parcours deviennent l'objet d'un processus de justification qui ne peut se faire qu'au prix d'une exploration minutieuse non seulement de l'histoire pré-migratoire du requérant, mais également de tous les discours et de tous les objets produits pour alimenter le dossier⁵².

Les dossiers ne sont donc pas seulement évalués en tant que témoignages personnels, mais revus au travers de l'histoire collective et locale du requérant. Cela nécessite de la part de l'acteur associatif une connaissance du pays d'origine de l'exilé, de sa géopolitique et de sa culture. Des connaissances que l'acteur associatif doit déjà posséder et approfondir ou acquérir par lui-même⁵³.

La sociologue définit également ce long processus comme une certaine « dépossession », surtout si le requérant ne parle pas la même langue et ne peut, du fait de contraintes matérielles, recourir à un traducteur. De plus, le témoignage est contraint par une absence de confidentialité et par le manque de temps, qui renforcent ce sentiment de dépossession, autant de « violences symboliques⁵⁴ » qui marquent la parole du requérant et qui en tordent le récit afin de satisfaire les exigences bureaucratiques et juridiques. Mais cette déclaration doit également répondre à une logique particulière qui tire vers la mise en intrigue, « [transformant] des événements

⁵¹ *Ibid.*, p. 192.

⁵² *Ibid.*, p. 203.

⁵³ Les acteurs associatifs ne sont que peu formés sur ces sujets et doivent très souvent faire des recherches complémentaires par eux-mêmes, ce qui multiplie le temps passé sur ces dossiers. De plus, la sociologue note qu'ils ne sont pas à l'abri de remarques ou de jugements ethnocentriques, ce qui peut ralentir leur compréhension et l'avancement d'un dossier, comme nous le verrons par la suite.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 213.

en une histoire, en une totalité signifiante qui peut être “suivie par le lecteur⁵⁵ ». Le récit d’asile est « organisé précisément pour produire l’illusion biographique », c’est-à-dire produire une « vérité du sujet » et faire « émerger les différents éléments qui justifient chaque action conduisant au basculement tragique pour en bannir le hasard⁵⁶ ». D’Halluin-Mabillot rapproche finalement les récits d’asile aux tragédies antiques, notamment par des procédés décrits par Aristote dans sa *Poétique*, avec leurs péripéties, leur reconnaissance, leur charge pathétique :

Il est ainsi possible de repérer dans l’approche dialogique des récits d’asile un modèle littéraire valorisé en Occident, celui de la tragédie antique. La différence cruciale réside dans le fait qu’il ne s’agit pas ici uniquement d’une représentation dans l’écriture mais d’un témoignage, autrement dit d’un discours qui ne prétend pas s’ancrer dans la fiction, cherchant à rendre compte d’une expérience tragique, d’une épreuve au cours de laquelle l’effroi s’est [incarné]⁵⁷.

Ce dernier point illustre un certain ethnocentrisme chez les acteurs associatifs qui, parfois malgré eux, comprennent et définissent le témoignage en fonction de leur position sociale et de leurs opinions politiques et religieuses. D’ailleurs, D’Halluin-Mabillot place « la compassion, la croyance ou l’intérêt politique que la personne et sa requête suscitent⁵⁸ » comme des paramètres fondamentaux. La question de la croyance est d’autant plus importante que l’exclusion de la transcendance dans la société française, « marquée par un recul des croyances religieuses⁵⁹ », tend à nier le vécu de

⁵⁵ *Ibid.*, p. 199. Halluin cite Paul Ricœur, *Temps et récit. I, L’intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 125 *sqq.* Mais le terme « illusion biographique » fait bien sûr référence à l’article éponyme de Pierre Bourdieu, paru dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, p. 69-72. Nous y reviendrons dans le chapitre III.

⁵⁶ Estelle d’Halluin-Mabillot, *Les épreuves de l’asile, op. cit.*, p. 200.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 199. Je souligne.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 192.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 200.

personnes qui expliqueraient certains faits par des croyances religieuses, animistes ou par la magie⁶⁰.

Finalement, l'historien Noiriél note que la grande importance accordée aux récits personnels naît de la nécessité d'apporter une preuve de persécution individuelle, paradoxalement rendue impossible par l'Ofpra :

[Les] États qui persécutent leurs ressortissants savent que ces pratiques sont condamnées par l'opinion publique internationale. C'est pourquoi les persécutions d'État se font rarement au grand jour. Si les victimes appartiennent à des milieux socialement privilégiés (dirigeants politiques, intellectuels, etc.) la répression peut ne pas passer inaperçue et émouvoir l'opinion publique dans les États démocratiques. Mais si les victimes sont issues de milieux plus modestes, leur persécution risque fort de ne pas laisser de trace. Le demandeur d'asile ne pourrait apporter la preuve incontestable qu'il est un réfugié « authentique » que si son État d'origine certifierait par écrit sa persécution. Mais agir ainsi serait une façon, pour cet État, de « protéger » son ressortissant. De ce fait, celui-ci ne pourrait plus être considéré comme un « authentique » réfugié. Tel est le cercle à l'intérieur duquel est enfermée aujourd'hui la question du droit d'asile⁶¹.

La parole des réfugiés se trouve de ce fait au centre du processus d'étiquetage⁶². La parole des personnes déplacées se voit constamment réévaluée, censurée et le cadre même de son apparition (dans des associations cherchant à les aider à accéder à l'asile, et plus largement à *s'intégrer*) est limité, contrôlant voire intrusif et ce, malgré la bonne volonté des acteurs associatifs, eux-mêmes contraints par le manque de budget par

⁶⁰ Voir l'entretien entre M. Ballo et Olivier, qui s'occupe de son dossier. M. Ballo explique que son père s'est enfui d'un véhicule en utilisant la magie, ce à quoi Olivier répond par « Peut-être que ça existe [chez vous], mais les juges en France ne vont pas être convaincus par ça. [...] Alors, est-ce que l'histoire de votre père aurait pu se passer autrement ? », *Ibid.*, p. 200-201. Il ne s'agit pas ici de déterminer de l'existence ou de l'inexistence de la magie, mais de constater que le filtre social, religieux, politique de la personne chargée de recueillir le témoignage du requérant impacte potentiellement la structuration de son dossier.

⁶¹ Gérard Noiriél, « Représentation nationale et catégories sociales », *loc. cit.*, p. 52.

⁶² Dans son essai *L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction réfugiés/migrants* (Paris, Éditions La Découverte, 2020), Karen Akoka utilise le terme d'étiquetage (*labelling*) en référence à la théorie de l'étiquetage développée par Howard S. Becker dans *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* (Paris, Éditions Métailié, 1985).

exemple. Pour la plupart, ces témoignages ne sont pas accessibles au grand public ; l'exil trouve alors ses symboles dans la photographie, le cinéma ou la littérature. Ces disciplines pourraient contribuer à la visibilité des réalités exilaires et à rendre toute leur vigueur à la parole des déplacés, sans les limites qu'impose le cadre juridique. Sans doute est-il d'ailleurs nécessaire de lier ces deux types de discours, légaux et artistiques, pour une meilleure compréhension de l'exil dans ses expressions, dans ses représentations et dans ses tensions. Mais ces représentations artistiques et surtout, leur réception, ne sont pas, elles non plus, sans failles.

1.3 Archiver l'exil, ériger des symboles : de la photographie à l'écriture

Dans son introduction à *Un siècle de réfugiés. Photographier l'exil*, Bruno Cabanes écrit :

Nous voyons des images de réfugiés quotidiennement dans la presse : foules compactes, photographiées en plongée, visages d'enfants anonymes, cadres serrés – mais les regardons-nous vraiment et, surtout, lorsque nous nous y attardons, que comprenons-nous de l'expérience concrète de l'exil ? Fuir son pays, tout abandonner en quelques heures, confier sa vie (et toute sa fortune) à un passeur, survivre à mille dangers, à la faim, au froid ou à la noyade, hésiter entre le soulagement et la peur une fois arrivé à destination, se heurter à des administrations pointilleuses, subir la promiscuité, l'humiliation, l'hostilité, les interrogatoires dans une langue étrangère, savourer l'hospitalité et l'entraide lorsqu'elles viennent, s'inquiéter de ceux qu'on a laissés derrière soi et des incertitudes de l'avenir – être toujours en mouvement. À la violence des situations s'ajoute celle des images⁶³.

La photographie participe aux représentations de l'exil en mettant des visages sur des phénomènes sociaux, en humanisant des données chiffrées, en donnant une place à ceux que l'on voudrait invisibles. L'importance de la photographie est incontestable dans la médiatisation des migrations et ce médium est l'un des plus accessibles au grand

⁶³ Bruno Cabanes, *Un siècle de réfugiés. Photographier l'exil*, Paris, Éditions du Seuil, 2019, p. 9.

public par sa présence dans de nombreux articles de journaux. Certaines photographies ont agi comme de réels électrochocs, à l'instar de celle du petit Aylan, enfant syrien âgé de trois ans retrouvé mort échoué sur une plage turque en 2015 et dont la photo avait fait le tour du monde, non sans controverse⁶⁴. Dans son livre *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, Michel Agier note que le climat créé par l'Allemagne quelques jours plus tôt, à l'annonce de l'accueil de 800 000 déplacés, a favorisé cette émotion et les élans de solidarité. Mais ce climat de bienveillance n'a duré que peu de temps, et quelques semaines plus tard, la méfiance envers les populations exilées reprenait de plus belle. La peur de créer un « appel d'air » et de ne pouvoir accueillir « toute la misère du monde », note Agier, refirent surface, tout comme la dichotomie entre bon et mauvais réfugié⁶⁵. En 2018, il y eut également la photographie d'un jeune Palestinien se battant au lance-pierre sur la ligne de Gaza, maintes fois comparée à *La liberté guidant le peuple* (1830) d'Eugène Delacroix⁶⁶. Tour à tour accusées d'être irrespectueuses envers les familles des victimes ou de « romantiser » un conflit, ces photographies ont bouleversé et éveillé passion et colère. Alors qu'elle opérait le rôle de diffuseur empathique, la photographie humanitaire est depuis quelques années critiquée du fait d'une certaine esthétisation de la violence. Comme le note Bruno Cabanes : « [L]a représentation de la souffrance d'autrui est devenue suspecte⁶⁷. » La photo de Steve McCurry, « L'Afghane aux yeux verts⁶⁸ », célébrée pendant plusieurs décennies avant d'être récemment critiquée, en est un exemple parmi tant d'autres. Par l'omniprésence d'articles et de photographies témoignant de déplacements de

⁶⁴ Certains articles ont soulevé la question du respect de la dignité humaine, comme le *Huffington Post* qui n'a pas publié la photo. Voir Anne Sinclair et Paul Ackermann, « Pourquoi la presse française (ou en tout cas le HuffPost) n'a pas publié la photo de l'enfant syrien mort », *Le Huffington Post*, 3 septembre 2015, en ligne, <https://www.huffingtonpost.fr/anne-sinclair/enfant-syrien-mort-turquie-bodrum_b_8081180.html>, consulté le 3 février 2019.

⁶⁵ Voir Michel Agier, *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, op. cit., p. 7-8.

⁶⁶ Comme en témoigne cet article : « Iconic' image of Palestinian protester in Gaza goes viral », *Aljazeera*, 24 octobre 2018, en ligne, <<https://www.aljazeera.com/news/2018/10/image-palestinian-protester-gaza-viral-181024113924724.html>>, consulté le 4 août 2021.

⁶⁷ Bruno Cabanes, *Un siècle de réfugiés. Photographier l'exil*, op. cit., p. 175.

⁶⁸ Steve McCurry, « L'Afghane aux yeux verts », *National Geographic*, 1984.

populations et de leur encampement⁶⁹, l'opinion publique se cristallise et érige ces figures en symboles d'un jour. Mais l'émoi reste éphémère et l'oubli et l'indifférence reprennent leur travail sur les mémoires.

Dans *Le retour imaginaire*, Atiq Rahimi utilise la photographie et le récit pour évoquer son retour à Kaboul après plus de dix ans d'exil. Les éléments autobiographiques s'entremêlent aux rêveries, aux contes parfois tragiques. Il réécrit en filigrane *La conférence des oiseaux*, recueil du poète soufi Farid al-Din Attar composé en 1177. Les photographies sont floues, parfois sur ou sous-exposées, comme prises dans une sorte de précipitation. Bien que peu commenté par les critiques, ce récit offre une autre vision de l'exil en ce qu'il appelle au retour, parfois impossible et donc fantasmé. La photographie a aussi été utilisée par le journaliste Didier Lefèvre pour la bande dessinée *Le photographe*⁷⁰ dans laquelle il fait part de son expérience en Afghanistan en 1986, alors qu'il accompagna un groupe de Médecins Sans Frontières (MSF) qui traversait le Pakistan pour rejoindre l'Afghanistan et y proposer leurs soins. La bande dessinée et le roman graphique semblent par ailleurs donner un souffle nouveau à la littérature exilique, en approfondissant le champ de l'expérience proposée à ses lecteurs et en apportant certaines nuances et précisions grâce au texte, ce qui manque parfois à la photographie humanitaire où le sujet est observé, silencieux, reproduisant ainsi une dynamique de pouvoir.

Et c'est au nom de leur titre d'artiste que la parole de certains écrivains est non seulement accréditée mais aussi exemplifiée. En littératures francophones, de nombreuses voix se sont élevées et participent à la visibilité de certains conflits depuis au moins les années 1980, comme Marjane Satrapi, bédéiste et réalisatrice iranienne que *Persepolis*⁷¹ a fait connaître au grand public. Nous pourrions en citer bien d'autres :

⁶⁹ Terme emprunté à Michel Agier dans *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Éditions Flammarion, coll. « Bibliothèque des savoirs », 2008.

⁷⁰ Emmanuel Guibert ; Frédéric Lemerrier ; Didier Lefèvre, *Le Photographe*, Charleroi, Dupuis, 2003 (pour le tome 1).

⁷¹ Marjane Satrapi, *Persepolis*, Paris, Éditions L'Association, 2000 (pour le tome I).

Tahar Ben Jelloun, Amin Maalouf, Linda Lê ou encore Zeïna Abirached. Les critiques associent fréquemment ces œuvres à une forme d’engagement politique. Les auteurs deviennent dès lors les symboles d’une génération d’exilés, comme Mahmoud Darwich que Tahar Ben Jelloun nomma « *ambassadeur du rêve palestinien*⁷² ». Et il est vrai que nombre de ces écrivains endossent cette deuxième fonction d’« ambassadeur », c’est-à-dire d’artiste exilé et engagé, à l’instar d’Atiq Rahimi. Il a d’ailleurs déclaré, dans un entretien de 2004, avoir écrit *Terre et cendres* pour contrer le silence du monde face aux atrocités de la guerre : « J’ai quitté l’Afghanistan en 1984. Quand en 1996 les talibans ont pris le pouvoir, j’ai vu le silence du monde s’abattre autour de notre pays. J’ai voulu écrire cette détresse⁷³. »

Certains écrivains, comme Marjane Satrapi, critiquent ce rôle d’ambassadeur que la notoriété leur impose. Dans une entrevue donnée au *Forum des images*, Satrapi reconfigure l’engagement de ses œuvres en tant que témoignage personnel, et non pas – comme la réception de *Persepolis* le laissait penser – comme document à valeur historique et géopolitique. Elle remet donc au centre de sa pratique une forme de liberté de témoignage plus qu’un engagement politique :

Les gens pensent que je suis super engagée, que le matin je me réveille, je brandis le bras pour les droits de l’Homme [...] mais moi la plupart du temps pendant la journée je déconne, je fais pas du tout ce genre de choses. [...] Dans *Persepolis*, [...] plus qu’un engagement, c’est une crise existentielle. Je fais quelque chose et on me juge. Je suis obligée de donner [une] explication⁷⁴.

⁷² Tahar Ben Jelloun, « La poésie palestinienne entre la blessure et le rêve de la terre », *Le Monde diplomatique*, janvier 1978.

⁷³ Sophie Latil, « Atiq Rahimi et le deuil de la guerre », *Le Figaro*, 15 mai 2004.

⁷⁴ Retranscription de l’« Entretien avec Marjane Satrapi, réalisatrice. #S’engager », [vidéo], *Forum des images*, en ligne, <<https://un-etat-du-monde-webdoc.forumdesimages.fr/entretien/marjane-satrapi/>>, consulté le 18 octobre 2019.

Marjane Satrapi nomme également l'enfermement dans lequel sont confinés les artistes exilés, à travers son rapport à la nostalgie. Encore une fois, elle fait valoir une liberté de ton et de thèmes. L'artiste, même exilée, est avant tout artiste :

À un moment [on] s'enferme dans une case et après jusqu'à la fin de ma vie il faut que je fasse des films sur ma nostalgie. [...] Si je fais des films sur ma nostalgie toute ma vie, [je donne] raison aux gens qui ne me laissent pas vivre dans mon propre pays⁷⁵.

Les thèmes de la guerre, de la nostalgie, ou encore d'une dichotomie identitaire semblent fonder l'horizon d'attente commun envers de nombreux écrivains exilés. La nécessité de s'émanciper de l'exil est abordée par plusieurs artistes en réponse au traitement médiatique qu'ils peuvent recevoir. Cette volonté d'émancipation fait écho au sentiment de dépossession évoqué par Estelle d'Halluin-Mabillot : bien que ces artistes bénéficient d'une plateforme d'expression publique, ils se retrouvent, comme les demandeurs d'asile bien que dans des conditions privilégiées, assujettis à l'horizon d'attente établi implicitement par les critiques et les lecteurs. Dans le cas d'Atiq Rahimi, dont la réception sera étudiée plus précisément dans le prochain chapitre, ce sont ses livres sur l'exil ou sur l'Afghanistan qui stimulent une ample réception ; *Maudit soit Dostoïevski*, même s'il se déroule à Kaboul, est passé relativement inaperçu. *A contrario*, ses livres abordant les thèmes de la nostalgie (*La ballade du calame*), de la guerre (*Terre et cendres*, *Les mille maisons du rêve et de la terreur*) ou faisant preuve d'un certain engagement (*Syngué sabour*) sont ceux ayant été le plus commentés par la critique. Rahimi ne semble pas pour autant vouloir se détacher de l'écriture de l'expérience exilique, comme en témoigne son dernier livre *Les porteurs d'eau*, qui porte en son cœur l'exil, bien qu'il serait maladroit de limiter ce livre, et plus globalement son œuvre, à ce thème.

Si les institutions en charge de l'étiquetage et de l'accueil des exilés les divisent en deux catégories, avec d'un côté les « mauvais migrants » et de l'autre les « bons

⁷⁵ *Ibid.*, « #Exil et immigration ».

réfugiés », le traitement médiatique d'artistes exilés semble privilégier un imaginaire de l'exil positif. Alors que certains auteurs luttent contre un horizon d'attente stéréotypé et limitant, à l'image de Marjane Satrapi, d'autres semblent trouver leur place plus aisément dans le paysage culturel français. Le cas de Rahimi est à cet égard des plus intéressants : loin de se battre contre l'image octroyée par les médias, il représente au contraire un modèle pour beaucoup de critiques qui voient en lui un auteur sensible et prometteur marqué par l'exil. Son intégration dans le milieu culturel français semble nous indiquer les attentes, tacites ou explicites, à l'égard des exilés « anonymes ». Le deuxième chapitre aura pour objectif de sonder les strates de l'imaginaire collectif de l'exil et se présentera comme l'analyse méthodique de la réception et des prises de paroles publiques de Rahimi.

CHAPITRE II

DU SILENCE À L'ÉCLAT : REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET LÉGITIMATION DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANÇAIS

*[L]e discours sur l'œuvre n'est pas un simple adjuvant,
destiné à en favoriser l'appréhension et l'appréciation, mais un
moment de la production de l'œuvre, de son sens et de sa valeur.*

Pierre Bourdieu

*Ce n'était pas ma création qui était politique, mais sa réception.
Pourquoi lire un roman comme un texte politique ?
À quoi bon ? Pourrait-il changer quelque chose dans le monde ?*

Atiq Rahimi

Les prises de parole publiques d'exilés sont rares, parce qu'elles sont souvent impossibles. Du quotidien de ceux qui habitent des tentes place de la République à Paris ou de celles qui attendent une réponse à leur demande d'asile, nous ne savons finalement que peu de choses. Les représentations sociales des migrations s'arrêtent plutôt sur des masses indéfinies de personnes anonymes. Quand surgit dans les médias un écrivain franco-afghan, c'est une fenêtre qui s'ouvre, des langues qui se délient. Or, la multitude de discours que nous nous apprêtons à étudier nous informe finalement moins sur Atiq Rahimi que sur le rapport français à l'hospitalité.

2.1 Méthodologie

Avant d'entreprendre l'analyse de la réception de l'œuvre de Rahimi, il est nécessaire de préciser notre méthode de travail. Nous avons constitué notre corpus des critiques en fonction de plusieurs règles propres aux analyses de contenu : d'abord, les articles doivent répondre à la « règle de pertinence » selon laquelle le contenu doit être

étudié de manière cohérente avec les sources choisies : « Le contenu du texte doit évoquer, même indirectement, l'objet dont on veut étudier la représentation. La source du document, son auteur, doit appartenir au groupe étudié ou alors rapporter les opinions de ce groupe⁷⁶. » Nous avons également pris soin de répondre à trois autres règles définies par Laurence Bardin⁷⁷ : l'exhaustivité, la représentativité et l'homogénéité du corpus. Nous avons conservé tous les articles mentionnant Rahimi (tant qu'ils sont pertinents), dont le style, la longueur, l'origine étaient sensiblement les mêmes. Tous les articles proviennent de quotidiens et de périodiques et font en général aux alentours de 300 et 500 mots⁷⁸.

Nous analyserons un ensemble de périodiques et de quotidiens français. Du fait de leur poids dans le paysage médiatique, nous avons sélectionné les titres de presse suivants : *Courrier International*, *La Croix*, *Les Échos*, *L'Express*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Libération*, *Le Magazine littéraire*, *Le Monde diplomatique*, *Le Monde*, *Le Parisien*, *Le Point*, *La Tribune* (France). L'accès à ces articles s'est fait grâce à la base de données Eureka via le domaine « Sélection France ». Il ne s'agit pas, par cette recherche, de s'intéresser aux critiques et revues universitaires et académiques, mais bien à la réception généraliste des différents romans de Rahimi. Nos recherches ont été effectuées par date de publication, de la date de parution du livre 1 jusqu'à la veille de la parution du livre 2, avec, comme mots clés, le nom de l'auteur et le titre du livre en question. Cependant, s'il y avait mention d'un livre déjà paru dans la critique d'un livre tout juste publié, et que cette mention importait à notre travail, nous l'avons considérée et incluse dans nos données. Les articles faisant des mentions purement informatives du nom de l'auteur, de son apparition à un événement ou d'un de ses romans n'ont pas été retenus dans le cadre de notre réflexion. Dans la mesure où Eureka ne couvrait pas

⁷⁶ Pascal Molinier, Patrick Rateau et Valérie Cohen-Scali (collectif), *Les représentations sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 43.

⁷⁷ *Idem*. Les auteurs font référence à Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

⁷⁸ Nous avons parfois signalé des articles plus longs.

l'ensemble du champ médiatique visé, nous avons également consulté les archives de grands journaux et magazines, comme *Télérama*.

Nous avons récolté une vingtaine d'articles pour *Terre et cendres* et une cinquantaine pour *Syngué sabour*. Les autres livres ont en général connu des réceptions plus restreintes. *Le retour imaginaire* (2005) et *La ballade du calame* (2015) comptent par exemple moins de dix articles chacun. Dans ces cas précis, nous avons décidé, non pas de nous attarder à leur réception critique singulière, mais de les intégrer au parcours général de Rahimi en tant que marqueurs de son évolution. La disparité même de la réception nous semble pertinente à étudier, car elle souligne l'intérêt précis des critiques pour certaines thématiques et l'importance du contexte de parution pour la visibilité d'un livre.

Nous avons établi treize catégories de thèmes présents à la fois dans la réception critique de Rahimi et dans ses interventions publiques. Dans l'ordre alphabétique, ces thèmes sont : l'Afghanistan (comprenant : culture et histoire ; géopolitique ; guerre), les attentats, la condition des femmes (comprenant : féminisme), la crise de l'accueil (comprenant : conditions d'accueil ; mentions de déplacés notamment Afghans), la diversité (comprenant : « effet Obama », inclusivité ; intégration ; racisme), l'économie du livre, l'exil, la littérature française (comprenant : francophilie ; Goncourt ; langue française ; mentions d'écrivains français et francophones publiés en France), la littérature mondiale (comprenant : langues et traduction ; mentions d'écrivains étrangers et/ou non-francophones publiés à l'étranger ; mentions de littératures perse, arabe et indienne), la religion et finalement l'universalisme (comprenant : nationalisme). Nous avons également signalé tout lexique relatif aux émotions et au pathos dans une catégorie ; les passages descriptifs (dont les adjectifs) dans une autre. Déjà, la catégorisation du corpus nous montre que les termes abordés sont larges mais orientés et s'entrecroisent assez fréquemment. Nous croyons que c'est l'analyse

méticuleuse des dynamiques et des interactions thématiques et sémantiques qui nous permettra de mieux cerner la réception de notre auteur et les enjeux qu'elle représente.

Dans un premier temps, nous ferons l'analyse exhaustive de la réception de *Terre et cendres*. Celle-ci se déroulera en deux temps : d'abord, nous nous concentrerons sur la réception quelque peu discrète du livre à sa sortie, puis à celle qui suit les attentats du 11 septembre 2001. Nous aborderons également les premiers entretiens de l'auteur et les premières comparaisons avec des figures canoniques de littératures française et mondiale. Dans un deuxième temps, nous survolerons la réception des deux romans suivants, à savoir *Les mille maisons du rêve et de la terreur* et *Le retour imaginaire*. S'ils ne bénéficient pas d'une large réception, ces romans nous éclairent sur la manière dont les critiques évoquent l'œuvre de Rahimi dans une parfaite continuité avec *Terre et cendres*. Dans un troisième temps, nous nous pencherons longuement sur l'ample réception de *Syngué sabour*, prix Goncourt 2008. Nous y traiterons d'abord de la surprise suscitée par la consécration de Rahimi et de la réaction de certains critiques sceptiques voire acerbes à son égard. Cependant, la majorité de ces critiques se révèlent très enthousiastes face à la consécration d'un auteur naturalisé. La langue française semble l'enjeu principal de tous les discours entourant *Syngué sabour*, à un moment où le concept de « littérature-monde » et la valorisation d'écrivains étrangers dans le champ médiatique français faisaient largement débat. Finalement, nous évoquerons dans la conclusion les derniers romans de Rahimi (*Maudit soit Dostoïevski*, *La ballade du calame* et *Les porteurs d'eau*), peu médiatisés et qui témoignent, à leur manière, de l'éphémère intérêt suscité par l'œuvre de Rahimi et son exil.

2.2 *Terre et cendres* ou la naissance d'un écrivain

Avec *Terre et cendres*, Atiq Rahimi dit avoir cherché à rompre le silence entourant la guerre en Afghanistan. Il déclare dans un entretien : « [en] 1996, quand les talibans ont pris le pouvoir, il fallait que je témoigne. L'indifférence de l'Occident était telle que j'ai fait publier mon roman, *Terre et cendres*, contre ce silence⁷⁹. » C'est son ami, éditeur et journaliste, Christophe de Ponfilly, qui l'a convaincu de donner jour à ce projet. Atiq Rahimi est probablement l'un des premiers réfugiés afghans en France à avoir nommé les violences de la guerre. *Terre et cendres* raconte l'histoire d'un vieil homme et de son petit-fils ayant fui leur village, bombardé par les troupes soviétiques. Tous deux tentent d'atteindre les mines et de rejoindre le père du jeune garçon pour lui apprendre la mort de leur famille. Le petit-fils, devenu sourd, croit que les bombardements ont volé la voix des hommes et des femmes autour de lui, en une terrifiante métaphore du gouvernement islamiste mis au pouvoir en 1996 par les talibans⁸⁰. La narration se fait à la deuxième personne du singulier, instaurant ainsi une certaine connivence avec le lecteur, tout en éloignant le narrateur de lui-même. L'écriture d'Atiq Rahimi, fine et sobre, projette le lecteur dans cette interminable attente, où les visions cauchemardesques se mélangent à la réalité tranchante de la guerre, tout en mettant en valeur les littératures perses et arabes, qui tissent dans le récit une frontière entre réalité et cauchemar, foisonnement culturel et futur incertain.

2.2.1 Première lecture de *Terre et cendres*

Nous avons recueilli, pour l'année suivant la publication du roman, cinq articles : c'est un faible nombre qui témoigne d'une certaine indifférence française

⁷⁹ Antoine de Baecque et Marc Semo, « Les Afghans sont beaucoup plus unis qu'on ne le croit », *Libération*, 10 octobre 2001.

⁸⁰ Jean-Pierre Clerc, *L'Afghanistan, otage de l'Histoire*, Toulouse, Éditions Milan, 2002.

envers la guerre d'Afghanistan, à tout le moins envers un livre traitant de ce sujet. Ces premières critiques consistent en des descriptions plus ou moins fidèles du livre. Nous avons noté une prégnance du thème de la guerre, ainsi qu'un lexique fortement engagé dans le pathos et très descriptif, ce qui n'est en rien surprenant considérant le sujet. Le registre empathique semble largement convoqué, notamment par André Velter dans son article « Tutoyer l'indicible », paru dans *Le Monde* le 28 avril 2000. Il y tutoie le lecteur, procédé utilisé par Rahimi dans son roman : « Imagine-toi être un enfant comme Yassin, un enfant qui encore récemment entendait et ne savait même pas ce qu'être sourd veut dire. Et puis un jour, tu n'entends plus rien. [...] Tu n'entends pas, tu ne comprends pas [...] »⁸¹. Ces verbes intransitifs (comprendre, entendre, imaginer) nécessitent ou évoquent un rapport intime à l'autre. Le vocabulaire de l'intimité est en fait déployé dans plusieurs articles : « voix compatissante », « sentiment d'intimité⁸² » ; « cette pudeur », « les narguilehs se confient⁸³ ». Ce sentiment et cette recherche de proximité avec la situation en Afghanistan se couplent à l'utilisation d'adjectifs marquant la dimension tragique du roman et empruntent parfois au registre lyrique, voire quelque peu précieux. Velter déclare que « le moindre mot est supplice, et la phrase la plus banale, impensable » dans ce roman « sec, halluciné, tragique, désolé, irrémédiable », marqué par un « jeu de forces incontrôlées, monstrueuses, absurdes » et par le « désespoir⁸⁴ ». De manière générale, le roman apparaît dans toute sa fragilité : Nathalie Crom dit craindre « d'abîmer [les pages] en cherchant les mots⁸⁵ ». Jean-Pierre Perrin, de son côté, réunit un lexique fort en employant des termes tels que « tragique », « solitude », « souffrance », « chagrin », « pleurs » (à deux reprises), dans un article au nom tout aussi évocateur, « lames de chagrin⁸⁶ ».

⁸¹ André Velter, « Tutoyer l'indicible », *Le Monde*, 28 Avril 2000.

⁸² Nathalie Crom, « En vedette. *Terre et cendres*, Atiq Rahimi », *La Croix*, 13 avril 2000.

⁸³ Jean-Pierre Perrin, « Les lames du chagrin. Par un jeune écrivain afghan réfugié en France, les tragédies d'un pays où depuis l'invasion soviétique, les "morts sont plus heureux que les vivants" », *Libération*, 18 Mai 2000. Désormais, nous abrègerons le titre de l'article par « Les lames du chagrin ».

⁸⁴ André Velter, « Tutoyer l'indicible », *loc. cit.*

⁸⁵ Nathalie Crom, « En vedette », *loc. cit.*

⁸⁶ Jean-Pierre Perrin, « Les lames du chagrin », *loc. cit.*

Djamel Khames qualifie l'œuvre de « pièce dramatique » et commente, plus sobrement : « tristes histoires, triste pays⁸⁷ ». Finalement, Jérôme Garcin présente *Terre et cendres* comme un texte « maigre, d'une tristesse qui serre le cœur », écrit avec une « précautionneuse délicatesse » qui fait penser au « cristal⁸⁸ ». La liste est longue : dès sa parution et malgré une faible visibilité, *Terre et cendres* fait très forte impression. Les critiques semblent éprouver une profonde empathie pour les personnages et appellent les lecteurs à partager leur douleur. La guerre en Afghanistan, peu contextualisée, est évoquée par l'emploi de lieux communs : « le bruit des bombes⁸⁹ » ; les « sinistres talibans », « l'effroyable condition qui est imposée [aux Afghans]⁹⁰ » ; la « douleur humaine⁹¹ ».

Seul Jean-Pierre Perrin, journaliste et reporter de guerre, spécialiste de l'Afghanistan, convoque des stéréotypes sur ce pays alors même que le roman s'en garde bien :

[L'enfant] ne sait pas qu'il n'entendra plus jamais la glissade soyeuse des ruisseaux de montagne, les cancons des oiseaux, les narguilehs qui se confient en glouglous ou même les cris obscènes de la guerre. [...] On est en Afghanistan et les hommes n'y pleurent jamais. [...] la cendre, partout la cendre, c'est aujourd'hui à peu près tout ce qu'il reste à cet Afghanistan qui enchanta hier écrivains et voyageurs⁹².

Cet extrait est intéressant à plusieurs niveaux. D'abord, le journaliste fait référence à un imaginaire de l'Afghanistan propre à l'avant-guerre. L'apparente tranquillité du pays (les ruisseaux, les oiseaux, les narguilehs...), que l'enfant n'entendra plus, tranche avec un retour à la réalité implacable (les cris de la guerre). L'enfant, symbole de

⁸⁷ Djamel Khames, « Atiq Rahimi, *Terre et cendres* », *Hommes et migrations*, n° 1226, juillet-août 2000, p. 115-116.

⁸⁸ Nous n'avons pas trouvé le texte original mais seulement la version abrégée disponible sur le site de l'éditeur. Voir Jérôme Garcin, *Le Nouvel Observateur*, 27 avril 2000, en ligne, <<http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=2-84682-045-7>>, consulté le 12 février 2021.

⁸⁹ Nathalie Crom, « En vedette », *loc. cit.*

⁹⁰ André Velter, « Tutoyer l'indicible », *loc. cit.*

⁹¹ Jérôme Garcin, *Le Nouvel Observateur*, *loc. cit.*

⁹² Jean-Pierre Perrin, « Les lames du chagrin », *loc. cit.*

l'innocence par excellence, se trouve piégé entre ces deux représentations ; la nature pacifiée est opposée à la culture guerrière. À l'inverse d'autres critiques, il est ici écrit que les hommes ne pleurent jamais : c'est effectivement une représentation très commune des Afghans, souvent décrits comme des êtres pudiques et combattants. L'adverbe de temps, « jamais », répétés à deux reprises, sonne comme un verdict et rend le discours de Perrin catégorique. Puis la critique se termine avec la mention des écrivains et des voyageurs. Perrin évoque implicitement les années 1970 où nombre d'Occidentaux voyageaient, en quête d'aventure, à Kaboul et plus globalement dans les régions de l'Asie du Sud. Le roman qui participa grandement à la popularité de l'Afghanistan, *Les cavaliers*, écrit par Joseph Kessel et publié en 1967⁹³ en fit un pays d'aventures aux yeux du monde occidental. Une certaine nostalgie ressort par ailleurs des propos du journaliste : l'adverbe « aujourd'hui » est relié à l'imaginaire de la guerre et à « cet » Afghanistan que l'adjectif démonstratif rend lointain ; l'adverbe suppose la vision idéalisée d'un « hier », rattaché à une culture du voyage. Tous ces éléments signalent la perte douloureuse d'une certaine innocence. Mais il s'agit peut-être davantage de la nostalgie que Jean-Pierre Perrin éprouve envers un Occident voyageur, explorateur en territoire afghan, que de celle de l'enfant envers l'Afghanistan d'avant-guerre.

2.2.2 Relecture post-attentats du onze septembre 2001

Dans l'article « Les lames du chagrin », le journaliste André Velter demande : « Qui se soucie encore de l'Afghanistan ? » Il serait peut-être plus juste de nous demander *de quelle manière* nous soucions-nous encore de l'Afghanistan ? La réception post-11 septembre nous apparaît, en cela, très éclairante. C'est bien en 2001 que *Terre et cendres* aura le plus de visibilité et trouvera sa faveur aux yeux du public, comme en témoignent les nombreuses réimpressions du livre. C'est à la même période

⁹³ Joseph Kessel, *Les cavaliers*, Paris, Éditions Gallimard, 1967.

que l’auteur donnera ses premiers entretiens. Nous avons recueilli treize articles s’étalant de 2001 à 2012, dont la moitié publiée en 2001. L’année des attentats de New York est donc, et de loin, l’année où le roman *Terre et cendres* a le plus fait parler de lui. Ces articles se concentrent sur une très courte période, du 27 septembre au 13 décembre 2001, ce qui rend compte à la fois de l’éphémère engouement pour le livre et de l’urgence avec laquelle le public s’en est emparé. Par la suite, les articles se feront bien plus rares. S’il est clair que les attentats ont participé à la visibilité du roman, ils en ont surtout permis une nouvelle interprétation.

Les six articles qui suivent les attentats sont, tout comme les précédents, emprunts de pathos et traversés par un lexique guerrier. Ce n’est pas une grande surprise. En revanche, la diversité des thèmes abordés est plus intéressante : les mentions de l’exil de l’auteur sont bien plus fréquentes et l’on commence à s’intéresser à son parcours personnel. Avant les attentats, Rahimi n’était généralement présenté qu’en tant que réfugié afghan, écrivain et cinéaste, et les critiques préféraient rester au plus proche du texte. Dans un article publié le 27 novembre 2001, l’auteur semble enfin devenir un réel sujet. Bruno Corty, journaliste au *Figaro*, évoque l’enfance de l’auteur : sa naissance dans une famille aisée de Kaboul ; l’emprisonnement de son père, ex-gouverneur du Panshir, province de l’Est ; son concours d’entrée au lycée français et sa passion pour la littérature ; enfin, la mort de son frère, qui a inspiré *Terre et cendres*⁹⁴. Si son exil est justifié par le refus de faire son service militaire, la France est choisie en raison d’un sentiment de proximité culturelle : « [Rahimi] fait une demande d’asile politique à la France [depuis le Pakistan]. Comme une évidence. À cause du lycée français et du premier “vrai” roman qu’il a lu : *Les Misérables*. À cause du père aussi : “il avait l’habitude d’appeler “Jean Valjean” les gens qu’il aimait bien⁹⁵.” ». La francophilie de l’auteur reviendra très fréquemment dans ses présentations

⁹⁴ Bruno Corty, « Deux regards en mémoire », *Le Figaro*, 27 novembre 2001.

⁹⁵ *Idem*.

biographiques comme dans ses entretiens. Grâce aux présentations plus détaillées de sa vie, Rahimi prend de la profondeur et son histoire, du relief.

À la même période, les journalistes évoquent à maintes reprises les retirages successifs du livre. Florence Noiville et Alain Salles parlent, dans un article intitulé « L'ombre de Ben Laden sur la Foire de Francfort » et publié dans *Le Monde*, d'une « deuxième vie [pour] des ouvrages récents tels que *Terre et cendres* [...] plusieurs fois réimprimé depuis le 11 Septembre. » Effectivement, le 18 octobre 2001, le tirage total atteignait les 20 000 exemplaires⁹⁶. Bruno Corty annonce quelques semaines plus tard l'achat du roman par les États-Unis et par « une dizaine de pays en Europe », et décrit Rahimi comme l'« écrivain afghan sous les feux de l'actualité⁹⁷ ». En décembre, le livre s'était écoulé à plus de 30 000 exemplaires et s'apprêtait à être publié dans plusieurs autres pays, comme la République tchèque, le Brésil ou encore la Corée⁹⁸. Personne ne laissait alors planer le mystère sur le soudain succès du roman : ce sont bien les attentats qui ont rassemblé un lectorat jusque-là peu présent. Ou, comme l'écrit Bruno Corty avec une singulière transparence : « Depuis le 11 septembre, tout ce qui est afghan fait fureur⁹⁹. »

Alors que les critiques semblaient compatir avec la douleur du peuple afghan en 2000 tout en conservant une certaine distance, ils se sentent bien plus concernés en 2001 et cherchent à décrypter les événements de plus près. Le roman de Rahimi est en fait traité non seulement comme témoignage, mais comme document à valeur historique. Ce n'est pas sans rappeler *Persepolis* de Marjane Satrapi que nous avons évoqué au premier chapitre et qui, malgré un accueil du public presque immédiat et unanime, a par la suite connu un sort similaire. *Terre et cendres* se retrouve par exemple dans un article du *Monde* intitulé « Quelques livres pour comprendre comment on en

⁹⁶ Florence Noiville et Alain Salles, « L'ombre de Ben Laden sur la foire de Francfort », *Le Monde*, 18 octobre 2001.

⁹⁷ Bruno Corty, « Deux regards en mémoire », *loc. cit.*

⁹⁸ « “Les Mille Maisons” de Rahimi », *Libération*, 13 décembre 2001.

⁹⁹ Bruno Corty, « Deux regards en mémoire », *loc. cit.*

est arrivé là » de Daniel Vernet, dans le sous-article « Un roman et trois nouvelles récemment traduits¹⁰⁰ ». *Libération*, rapportant les propos de l'éditeur P.O.L., explique que *Terre et cendres* « répond [à] certaines des questions que nous nous posons » car, depuis l'assassinat de Massoud, les attentats et la campagne américaine en Afghanistan, le pays est « de nouveau placé [...] au cœur de nos interrogations et de nos inquiétudes¹⁰¹ ». La récurrence de la première personne du pluriel indique bien que l'intérêt du livre est moins esthétique que tributaire d'une situation géopolitique exceptionnelle. François Busnel l'écrit clairement : *Terre et cendres* est un outil qui sert à « comprendre quel ennemi se dresse, aujourd'hui, face à nous¹⁰² » ; il répond aux besoins d'un Occident en état de choc, sur lequel plane « l'ombre de Ben Laden¹⁰³ ». Cet intérêt est au par ailleurs très critiquable, puisque c'est ce même Occident qui, lorsque la violence paraissait lointaine, couvrait de silence la guerre en Afghanistan.

2.2.3 Premiers entretiens

Le tout premier entretien avec Rahimi date du 4 mars 2001, soit quelques jours à peine après la destruction des Bouddhas de Bâmiyân par les talibans. Les trois statues de pierre, excavées au flanc d'une montagne dans la vallée de Bâmiyân, au centre de l'Afghanistan et sur la route de la soie, représentaient les reliques du passé bouddhiste du pays. Nous ne nous attarderons pas à la couverture médiatique de ces destructions, mais on notera que ces dernières avaient ravivé l'intérêt occidental pour l'Afghanistan avant même les attentats. La destruction de ce patrimoine historique a profondément

¹⁰⁰ Daniel Vernet, « Quelques livres pour comprendre comment on en est arrivé là », *Le Monde*, 4 octobre 2001.

¹⁰¹ « “Les Mille Maisons” de Rahimi », *loc. cit.*

¹⁰² François Busnel, « L'Afghanistan larmes au poing », *L'Express*, 27 septembre 2001, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/l-afghanistan-larmes-au-poing_797752.html>, consulté le 6 septembre 2021.

¹⁰³ En référence à l'article précédemment évoqué de Florence Noiville et Alain Salles, « L'ombre de Ben Laden sur la foire de Francfort », *loc. cit.*, et dont le titre illustre parfaitement le sentiment général d'insécurité et la dramatisation des attentats.

choqué, surtout un pays comme la France, attachée à la notion d'héritage culturel¹⁰⁴. Dans ce court entretien du 4 mars, Pierre Tillinac mentionne la parution du deuxième livre de Rahimi portant sur « la vie en Afghanistan avec les talibans » pour faire le lien avec les destructions récentes. La littérature est tirée du côté de l'actualité. Rahimi évoque alors l'histoire du pays :

[Les Bouddhas de Bâmiyân] font partie de notre histoire. Ce sont des icônes, un peu comme une carte d'identité [pour moi]. [...] Avant l'arrivée de l'Islam, il y avait déjà Bouddha, Zoroastre et les Grecs. [...] Quand l'Islam s'est implanté dans le pays, il y a eu des attaques contre ces statues. Si la face du bouddha est aujourd'hui complètement plate, c'est que les premiers musulmans, qui ne toléraient pas son visage, se sont efforcés de le détruire¹⁰⁵.

Rahimi semble attacher beaucoup d'importance à rappeler l'histoire préislamique dans plusieurs de ses entrevues et à rattacher l'Afghanistan à un passé illustre. Le fait de replacer l'Afghanistan dans son histoire et de contextualiser la destruction des Bouddhas peut être perçu comme un moyen de résistance face à l'instrumentalisation des attentats de New York. Cet extrait est révélateur de certaines tensions au moment de la réception de *Terre et cendres*, dans la manière dont les critiques se rapportent à l'Afghanistan. En 2000, on attire l'attention sur le pathos relié à la guerre, ainsi que sur la puissance et l'intelligence émotionnelles du livre ; en 2001, le roman tend à être plus contextualisé, mais l'on se rend vite compte que ce recentrage historique se fait autour du choc occidental ressenti après les attentats de New York. Atiq Rahimi critiquait justement cette tendance dans cet entretien du 4 mars 2001 :

En ce moment, un million d'Afghans sont menacés par la famine et la sécheresse. L'Iran, le Pakistan et le Tadjikistan ont fermé leurs frontières. Il y a quelques semaines, les télévisions ont diffusé des images sur cette

¹⁰⁴ Nous avons retenu quelques titres – choisis – de journaux, très évocateurs du choc français : Dominique Bari, « Un crime contre la culture universelle », *L'Humanité*, 1^{er} mars 2001 ; Philippe Grangereau, « En Afghanistan, les talibans tuent aussi les statues », *Libération*, 2 mars 2001 ; Patrick de Saint-Exupéry, « Les talibans défient le monde », *Le Figaro*, 14 mars 2001 ; Thérèse de Saint Phalle, « Talibans : la condition inhumaine », *Le Figaro*, 14 mars 2001.

¹⁰⁵ Pierre Tillinac, « L'histoire en otage », *Sud-Ouest*, 4 mars 2001.

catastrophe, sur ce million d'Afghans qui errent à travers le pays et qui essayent de ne pas mourir de faim. Et dans les jours qui suivent, de quoi parle-t-on ici ? Des statues. Et plus du reste.

Pierre Tillinac demande alors : « L'Occident en fait-il trop ? », ce à quoi répond l'auteur en conclusion de l'entretien :

C'est vrai que l'on parle plus des statues que des hommes, et cela nous fait mal. Là-bas, à l'intérieur du pays, le peuple se fiche des statues. Tout ce que les Afghans veulent, aujourd'hui, c'est le calme, la paix, un peu de nourriture. Et la liberté¹⁰⁶.

Cette critique, Rahimi la formulera de nouveau après les attentats du 11 septembre. Dans un entretien croisé avec Niloufar Pazira, Mohsen Makhmalbaf et Christophe de Ponfilly, le 10 octobre 2001, l'auteur déclare en effet :

L'image donnée des Afghans est très choquante. Dans tous les reportages télévisés depuis l'invasion soviétique, ce sont des guerriers. Alors que les Afghans sont soit des paysans, soit des hommes de grande culture, avec un fond de civilisation très riche, la tradition zoroastrienne. C'est ce que l'on est en train de perdre avec cette guerre, un état d'esprit et une culture¹⁰⁷.

C'est un auteur libre de ton qui semble veiller à la fois à défendre une représentation nuancée de l'Afghanistan et à entretenir une relation critique avec les médias. La plupart des portraits et entretiens que nous avons réunis et qui suivent les attentats révèlent la nécessité, pour Rahimi, d'expliquer la situation en Afghanistan en évoquant le contexte de la guerre et de son exil, ainsi que le besoin des médias de comprendre cette situation. Dès lors, Rahimi commence à incarner un rôle de médiateur

¹⁰⁶ Pierre Tillinac, « L'Histoire en otage », *loc. cit.*

¹⁰⁷ Antoine de Baecque et Marc Semo, « Les Afghans sont beaucoup plus unis qu'on ne le croit », *loc. cit.* On remarquera que le titre de l'entretien cherche à rompre avec les représentations communes de l'Afghanistan, tout en mettant en lumière la dichotomie entre « nous » et « eux ». Il fait également écho à un entretien paru quelques semaines plus tôt où Rahimi disait : « L'Afghanistan, c'est certes une multitude de langues et d'ethnies, mais une vraie nation est née de tout cela. C'est la guerre, le réveil des identités ethniques encouragée par les communistes, par le Pakistan, qui a détruit notre identité nationale. » Voir Nathalie Crom, « Attentats terroristes aux États-Unis. Un écrivain afghan analyse la situation de son pays », *La Croix*, 27 septembre 2001.

ou, comme l'écrit Bruno Corty avec un franc-parler sans pareil, celui de « l'Afghan de service » essayant tant bien que mal de « glisser quelques mots utiles¹⁰⁸. »

Durant la même période, Rahimi est associé à Spôjmaï Zariâb, écrivaine afghane elle aussi réfugiée en France. Pour François Busnel, les deux auteurs incarnent « le renouveau de la littérature afghane¹⁰⁹ ». Pour Jean-Christophe Ploquin, tous deux s'inscrivent dans la « tradition persane » et « [résument] pour nous la littérature afghane contemporaine ». Le critique salue également le fait que les auteurs « [prennent] la parole pour dire la tragédie vécue par leur peuple¹¹⁰. » Non seulement Rahimi se trouve au centre de l'attention lorsqu'il s'agit d'évoquer la guerre en Afghanistan, mais il incarne, avec Zariâb, la littérature afghane. C'est un rôle que Rahimi investira tout au long de son parcours ; quant à Zariâb, elle disparaîtra progressivement du paysage médiatique pour rejoindre des sphères de réception plus restreinte¹¹¹. Ce portrait lie également les deux auteurs à la tradition persane, comme l'indique le titre « Des romanciers dans la tradition persane. Spôjmaï Zariâb et Atiq Rahimi, exilés en France, racontent l'Afghanistan d'aujourd'hui ». Aucune référence n'est faite à la littérature française ou mondiale : sont cités les grands poètes mystiques persans comme Omar Khayyam (XI^e siècle), Nezami (XII^e siècle) et Rûmî (XIII^e siècle). Rahimi est donc autant affilié à la culture classique perse, dont il a hérité, qu'aux pratiques contemporaines de la littérature. Mais cela se joue beaucoup autour de ce « nous », c'est-à-dire des Français en quête de sens qui cherchent à « résumer » ce que « nous » ne comprenons pas.

¹⁰⁸ Bruno Corty, « Deux regards en mémoire », *loc. cit.*

¹⁰⁹ François Busnel, « L'Afghanistan larmes au poing », *loc. cit.*

¹¹⁰ Jean-Christophe Ploquin, « Dossier Islam et littérature afghane. Des romanciers dans la tradition persane. Spôjmaï Zariâb et Atiq Rahimi, exilés en France, racontent l'Afghanistan d'aujourd'hui », *La Croix*, 18 octobre 2001.

¹¹¹ Cela pourrait s'expliquer par son genre – les écrivains étrangers plébiscités sont en général plutôt des hommes – son éloignement géographique avec la capitale – elle s'est en premier lieu installée à Montpellier – et finalement, son style d'écriture, forme hybride entre poésie et nouvelles, quelque peu éloigné du roman.

Dans la veine de ces critiques du traitement médiatique des violences en Afghanistan, Rahimi évoque la condition des femmes :

En 1959, il y avait quatre femmes au Sénat. [...] Il y a toujours eu des islamistes pour jeter de l'acide sur les jambes des femmes portant des jupes, mais ils étaient largement minoritaires. C'est l'intervention soviétique qui a jeté cet édifice à bas : guerre, mort, exil... L'élite politique et intellectuelle a été décimée. Les voisins de l'Afghanistan et les puissances coloniales ont largement laissé faire. Car ce pays n'était pas un enjeu économique fort, et, surtout, car les autres ne supportaient pas de recevoir des leçons d'histoire de l'Afghanistan. L'Iran était une monarchie absolue, le Pakistan une dictature militaire et l'Union Soviétique un modèle socialiste. Pour ces trois puissances, l'Afghanistan des femmes sans voile et de la vie parlementaire était un vilain petit canard auquel une bonne leçon ferait du bien. C'est cette leçon qui nous mène au 11 septembre dernier¹¹²...

Selon Rahimi, la médiatisation des violences faites aux femmes invisibilise des violences plus générales : « Il y a eu des génocides en Afghanistan, mais au lieu d'en parler, les médias occidentaux s'intéressent à la condition des femmes dans le pays¹¹³. » Quelques années plus tard, Rahimi écrira *Syngué sabour* et sera récompensé du prix Goncourt, notamment parce que le livre met en lumière ces violences.

Un an plus tard, Rahimi a refait parler de lui lors de sa rencontre avec Bernard Henri-Lévy, à Kaboul. En février 2002, Jacques Chirac, alors Président de la République, et Lionel Jospin, Premier Ministre, ont demandé à Bernard Henri-Lévy de se rendre en Afghanistan et d'effectuer un rapport sur « les modalités d'une contribution française à la reconstruction de ce pays meurtri¹¹⁴ ». Dans son *Rapport au Président de la République et au Premier Ministre*, Bernard Henri-Lévy explique que la France devrait œuvrer pour la reconstruction de l'Afghanistan par intérêt

¹¹² Antoine de Baecque et Marc Semo, « Les Afghans sont beaucoup plus unis qu'on ne le croit », *loc. cit.*

¹¹³ Pierre Tillinac, « L'histoire en otage », *loc. cit.*

¹¹⁴ Voir Bernard-Henri Lévy, *Rapport au Président de la République et au Premier Ministre sur la contribution de la France à la reconstruction de l'Afghanistan*, Paris, Éditions Grasset, collection « La documentation française », 2002, p. 7.

démocratique, devoir et amitié envers ce dernier¹¹⁵. Il remarque également que la France est particulièrement outillée pour y contribuer, car elle dispose de « moyens spécifiques » dans un domaine où elle « excell[e]¹¹⁶ ». Bernard Henri-Lévy loue également l'*intelligentsia* afghane : « Les hommes sont là. Les talents aussi. Le cercle des poètes kabouli qui se réunissait clandestinement, dans des caves [...] n'ayant [...] jamais complètement disparu, il y a, à Kaboul, un potentiel d'énergie immense, qui ne demande qu'à s'employer¹¹⁷. » En mai 2002, Bernard Henri-Lévy et Rahimi ont annoncé l'ouverture d'une Maison afghane des écrivains dans la capitale, permettant la promotion des échanges culturels et les rapprochements d'écrivains entre l'Afghanistan et la France, l'édition de textes français et afghans ainsi que la fondation d'une revue littéraire. Ce projet suit le mouvement de « reconstruction culturelle de l'Afghanistan¹¹⁸ », et naît de l'espoir que le conflit afghan « laiss[e] place au dialogue¹¹⁹. » Au même moment, Rahimi lance un appel à la communauté littéraire afghane exilée pour un retour au pays afin de « repenser l'Afghanistan. » Il continue ainsi : « C'est à nous [intellectuels exilés] de réfléchir à la société dans laquelle nous voulons vivre¹²⁰. » L'auteur regrettait alors qu'il soit nécessaire pour les écrivains et les intellectuels de « s'autocensurer en permanence [afin de] maintenir la paix¹²¹. » Malgré nos recherches, nous n'avons pas retrouvé la trace de cette Maison des écrivains.

2.2.4 Comparaisons avec des figures canoniques de la littérature

Au travers de la réception de *Terre et cendres*, Rahimi s'est vu comparé à plusieurs grandes figures de la littérature mondiale. Nous l'avons vu, il est quelques

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 11-15.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 157.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 160.

¹¹⁸ Claire Meynial et Anthony Papalia, « Une maison des écrivains », *Le Figaro*, 14 mai 2002.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Agnès Rotivel, « Atiq Rahimi lance la maison des écrivains à Kaboul », *La Croix*, 14 mai 2002.

¹²¹ *Ibid.*

fois apparenté à certains poètes mystiques comme Rûmî ou Khayyam. Mais le roman a aussi été comparé à la plus célèbre pièce de Beckett¹²² : « [Ce texte] est écrit en langue persane, mais sa concision, la netteté haletante de sa souffrance, son fatalisme chaleureux en font un parent littéraire de Beckett, celui d'*En attendant Godot*¹²³. » Rahimi lui-même convoque parfois d'autres grands noms de la littérature : il dira par exemple, alors en plein tournage pour l'adaptation de son roman au grand-écran, que les conditions de travail des mineurs en Afghanistan sont « pire[s] que *Germinal* » : *Libération* titrera alors : « *Terre et cendres*, un *Germinal* afghan¹²⁴ ». Comme nous l'avons déjà noté, il évoquera également son affection pour *Les Misérables* d'Hugo¹²⁵, son « livre de chevet¹²⁶ », les films de Godard¹²⁷ et *Hiroshima, mon amour* d'Alain Resnais et Marguerite Duras¹²⁸. C'est d'ailleurs *L'Amant*¹²⁹ qui lui aurait appris le français à son arrivée¹³⁰, un livre qu'il citera souvent dans ses entretiens, comme un héritage qu'il reconnaît sans cesse.

Cette traversée de la réception de *Terre et cendres*, ainsi que des premiers portraits et entretiens de l'auteur, permet déjà d'identifier plusieurs phénomènes. D'abord, nous remarquons l'expansion des thèmes abordés : les journalistes sont passés de la critique très serrée, proche du texte et du *pathos*, apportant quelques timides fragments biographiques, à une parole plus générale sur la problématique de la guerre en Afghanistan, alternant considérations historiques et politiques. Les attentats ont joué un rôle important dans la diffusion du roman et en ont permis une certaine relecture : *Terre et cendres* n'est plus simplement un texte émouvant sur la guerre en

¹²² Samuel Beckett, *En attendant Godot*, Paris, Éditions de Minuit, 1952.

¹²³ Jacques-Pierre Amette, « Majuscules », *Le Point*, 16 juin 2000.

¹²⁴ Jean-Pierre Thibaudat, « *Terre et cendres*, un *Germinal* afghan » *Libération*, 22 septembre 2003. L'article fait bien sûr référence à Émile Zola, *Germinal*, Paris, Éditions Charpentier, 1885.

¹²⁵ Victor Hugo, *Les Misérables*, Paris, Éditions Albert Lacroix et Compagnie, 1862.

¹²⁶ Emmanuèle Frois, « Atiq Rahimi, le vieil homme et l'enfant », *Le Figaro*, 5 janvier 2005.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Alain Resnais, *Hiroshima, mon amour* [film], Paris, Argos Films ; Como Films ; Daiei Motion Picture Company ; LTD ; Pathé Overseas Productions, 1959, 91 minutes.

¹²⁹ Marguerite Duras, *L'Amant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

¹³⁰ Florence Colombani, « Atiq Rahimi, écrire et filmer l'Afghanistan », *Le Monde*, 6 janvier 2005.

Afghanistan ; il constitue un témoignage de premier plan. Remarquons encore que ses diverses interventions nomment une certaine rancœur envers les médias français et occidentaux et leur traitement de la guerre, et que Rahimi cherche à nuancer le regard que portent les Français sur l’Afghanistan. Soulignons finalement le rôle ambivalent de Rahimi : à la fois écrivain afghan exilé et nouvel arrivant sur la scène littéraire française, il doit d’abord composer avec une réception très privée de son roman puis répondre, un an plus tard, de la contemporanéité de son œuvre lue par le prisme des attentats.

2.3 Après *Terre et cendres* : survol des réceptions des *Mille maisons du rêve et de la terreur* (2002) et du *Retour imaginaire* (2005)

Deux ans après la parution de *Terre et cendres*, Rahimi publie *Les mille maisons du rêve et de la terreur* en restant fidèle aux éditions P.O.L. Le roman suit l’histoire d’une jeune femme du nom de Mahnaz qui cache chez elle le narrateur, Farhad, car ce dernier est considéré comme un ennemi par un officier et ses soldats. Viennent alors l’errance de la pensée, la peur de la mort comme une fièvre et finalement l’exil.

Très peu d’articles sont disponibles pour évaluer la réception de ce livre, même si Rahimi est resté actif dans les médias et a donné plusieurs entretiens durant la même période. La réception fait part de quelques éléments biographiques sommaires, rappelant ainsi que l’auteur est « né à Kaboul en 1962, en exil depuis l’âge de 22 ans, réfugié en France¹³¹ ». Si certains critiques associent *Les mille maisons du rêve et de la terreur* aux traditions littéraires du merveilleux, des contes, des fables et des légendes¹³², d’autres le rapprochent tout simplement du récit de guerre¹³³. Nathalie Crom et Patrick Kechichian s’attardent, eux, sur la poésie du texte avec un vocabulaire

¹³¹ Nathalie Crom, « La voix pure d’Atiq Rahimi », *La Croix*, 14 mars 2002.

¹³² *Idem.* ; François Busnel, *Dernières nouvelles d’Alsace*, 5 avril 2002.

¹³³ Patrick Kechichian, « Corps de douleur », *Le Monde*, 29 mars 2002.

qui rappelle celui utilisé pour *Terre et cendres*. Ainsi écrivent-ils : « un univers où se côtoient et se mêlent le concret le plus brutal et l'insaisissable », « Rahimi, conteur économe de ses mots, farouchement rétif aux effets et aux éclats laissant naître l'émotion de cette épure même¹³⁴ » ; « des voix multiples qui se lamentent, appellent père et mère, implorent, se rebellent », « des corps de douleur s'expriment », « les frontières qui nous séparent du royaume des morts, comme de l'intériorité de la souffrance endurée, ont été violées, effacées¹³⁵ ». Le champ lexical de la douleur, de la fragilité et de l'intime permet aux critiques de s'épancher avec lyrisme sur l'écriture de Rahimi, dont la poésie fait naître le « miracle » que constitue ce que d'autres nomment une « petite histoire¹³⁶ ». Le vocabulaire emphatique des critiques vante en général ce dénuement de la prose, une forme d'écriture blanche que les journalistes comparent aux ruines de la guerre : « la désolation et l'angoisse ne sont plus des attributs mais des sujets¹³⁷ ». La désolation est personnifiée et envahit le discours critique. Dans un extrait de l'article de Martine Laval, journaliste pour *Télérama*, publié sur le site de l'éditeur, la prose de Rahimi devient « cris et violences, bonté et beauté. Elle court, s'empresse, hallucinée, incantatoire¹³⁸. » Ici, l'épure intime devient l'urgence de l'éclat, dans toutes ses dimensions : auditive, esthétique, visuelle et de vitesse. De plus, la fragilité se mêle au précieux une nouvelle fois : « Atiq Rahimi pleure. Et ses larmes sont d'or¹³⁹. » Finalement, nous remarquons la présence du lexique de la spiritualité et de ses exaltations : « incantatoire¹⁴⁰ » ; « miracle¹⁴¹ » ; « mystique », « élan spirituel

¹³⁴ *Idem.*

¹³⁵ *Idem.*

¹³⁶ Extrait de l'article de Guillaume Allary, *Elle*, 27 mai 2002, en ligne, <<http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=2-86744-875-1>>, consulté le 12 février 2021.

¹³⁷ Patrick Kechichian, « Corps de douleur », *loc. cit.*

¹³⁸ Extrait de l'article de Laval, Martine, *Télérama*, 10 avril 2002, disponible sur le site de l'éditeur, <<http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=2-86744-875-1>>, consulté le 12 février 2021.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ Guillaume Allary, *Elle*, *loc. cit.*

soufi¹⁴² » ; « force hallucinée », « révéler¹⁴³ ». Ce champ lexical fait parfaitement écho à celui emprunté par Rahimi dans son roman et marque ses inspirations soufies et mystiques. Dans le plus long article concernant *Les mille maisons du rêve et de la terreur*, rédigé par Jean-Pierre Perrin, le journaliste met encore une fois en scène sa lecture du roman en évoquant la confrérie de Chechtiyya qui se réunit pour jouer de la musique dans une grande maison située dans un quartier « tant de fois dépouillé par la guerre qu'il en est presque nu¹⁴⁴ ». Perrin offre une digression sur la religion, plus précisément sur « l'islam fanatique et sectaire et celui, solaire et sensuel, des derviches, des musiciens et des conteurs¹⁴⁵ ». Il écrit :

Cette opposition entre l'islam solaire, marginal, palimpseste d'anciennes croyances, voire de chamanisme, souvent obligé à la discrétion, parfois soumis aux persécutions, et l'islam noir, strict, officiel et politique, celui des mollahs et de la populace, on la retrouve en filigrane dans l'œuvre de deux auteurs afghans : Atiq Rahimi et Sayd Bahodine Majrouh¹⁴⁶.

Majrouh était un écrivain, poète et militant pachtoun assassiné en 1988. Il est surtout connu pour le conte poétique *Ego-monstre*, scindé en deux tomes et publié en français à titre posthume : *Le voyageur de minuit* et *Le rire des Amants*¹⁴⁷. Perrin rapproche les deux auteurs pour leur irrévérence envers cet « islam noir ». Il s'agit en fait du seul article abordant la question de la religion en évoquant l'amour « presque érotique » des soufis pour dieu en interrogeant la relation du protagoniste à la foi et à l'intime. Rahimi y évoque également le rapport de la religion à la peur, une peur qu'entretient selon lui l'islam radical alors que les poètes soufis se tourneraient, eux, vers l'amour. Perrin écrit

¹⁴² Nathalie Crom, « La voix pure d'Atiq Rahimi », *loc. cit.*

¹⁴³ Patrick Kechichian, « Corps de douleur », *loc. cit.* La citation exacte est la suivante : « une dimension [du récit de guerre] [...] que seule la poésie est apte à nous révéler ». La révélation comme attribut de la poésie nous évoque bien sûr les visions rimbaldiennes.

¹⁴⁴ Jean-Pierre Perrin, « Kaboul song », *Libération*, 25 avril 2002.

¹⁴⁵ *Idem.*

¹⁴⁶ *Idem.*

¹⁴⁷ Sayd Bahodine Majrouh, *Le voyageur de minuit. Ego-monstre I*, trad. Serge Sautreau, Paris, Les Éditions Phébus, 1991 ; Sayd Bahodine Majrouh, *Le rire des amants. Ego-monstre II*, trad. Serge Sautreau, Paris, Éditions Phébus, 1991.

que sous les traits de Fahrad « se devine aisément » Rahimi : l'irrévérence du personnage devient celle de l'auteur et leurs exils se font écho. Une confusion entre le personnage fictif et l'auteur qui n'a rien d'anodin, et que l'on retrouvera sous une autre forme lors de la réception de *Syngué sabour*.

En ce qui concerne *Le retour imaginaire* (2005), ce court récit mêlant photographies et prose et évoquant le retour de l'auteur dans son pays, nous disposons d'une réception encore plus réduite. Le ton reste sensiblement le même : les critiques évoquent toujours avec emphase la ruine du pays (« monde ruiné, naufragé, détruit », « ville dévastée¹⁴⁸ » ; « paysage de désolation, une ville dévastée », « les ruines¹⁴⁹ ») et convoquent le lexique de la perte (« cette douleur », « nostalgie¹⁵⁰ » ; « deuil¹⁵¹ »...). Dans l'article de Bruno Corty, nous remarquons d'ailleurs que le terme « exil » est placé entre « deuil » et « nostalgie » et « espoir », marquant le rapport douloureux et complexe de Rahimi à son pays.

Alors que les romans ne se ressemblent ni dans la forme ni dans le fond, malgré une similitude des thèmes abordés, les réceptions des *Mille maisons du rêve et de la terreur* et du *Retour imaginaire* ne semblent qu'une extension de celle de *Terre et cendres* avant les attentats. Elles convoquent le même imaginaire – dépolitisé – de l'Afghanistan et donnent à Rahimi cette même posture d'écrivain endolori par la chute de son pays dans ce que certains nomment le « siècle des Lumières inversé¹⁵² ». Nous en retiendrons surtout la forte prégnance des oxymores et antithèses qui permettent la mise en scène d'une charge émotive transmise par des textes parfois jugés simples¹⁵³ », souvent « pur[s]¹⁵⁴ ». Le ton est également similaire, dans ses poussées lyriques, ses

¹⁴⁸ Nathalie Crom, « Kaboul. La vivacité de la mémoire », *La Croix*, 1^{er} décembre 2005.

¹⁴⁹ Bruno Corty, « Les larmes de Kaboul », *Le Figaro*, 6 janvier 2006.

¹⁵⁰ *Idem*.

¹⁵¹ Nathalie Crom, « Kaboul. La vivacité de la mémoire », *loc. cit.*

¹⁵² Paroles d'Ismaël Karîmpour et d'Atiq Rahimi rapportées par Hervé de Saint Hilaire, « Afghanistan : au début étaient les femmes », *Le Figaro*, 28 septembre 2001.

¹⁵³ Guillaume Allary, *Elle*, *loc. cit.*

¹⁵⁴ Nathalie Crom, « La voix pure d'Atiq Rahimi », *loc. cit.*

répétitions, son rythme essoufflé. Kechichian rappelle, lors de la parution des *Mille maisons du rêve et de la terreur*, comme à lui-même et aux autres, que « les misères de la guerre n’ont rien d’exotique¹⁵⁵ ». La réception laisse pourtant penser qu’elles sont esthétiques. Lors de la parution des romans suivants, le ton changera radicalement : ce n’est plus le lyrisme de Rahimi, mais son engagement et son passage du dari au français qui polariseront les critiques.

2.4. *Syngué sabour* ou la consécration

C’est en 2008 que sort *Syngué sabour. Pierre de patience*. L’histoire se déroule en huis clos dans la maison d’une jeune femme. Veillant au chevet de son mari dans le coma, héros de guerre blessé lors d’une simple altercation, elle se confie à lui. Petit à petit, elle évoque également cette communauté de femmes solidaires qui, autour d’elle, racontent les violences vécues, cachées, mais aussi leurs ruses les plus cocasses pour échapper à l’ordre patriarcal. Mais l’homme, aussi absent qu’omniprésent tout au long du roman, semble se réveiller (bien que cela puisse n’être qu’un songe) et déploie toute sa violence envers sa jeune épouse qui sombre alors dans la folie. Cette histoire se passe, comme l’écrit Rahimi en épigraphe, « quelque part en Afghanistan ou ailleurs ».

2.4.1 Un Goncourt qui divise l’opinion

Pour cette analyse, nous disposons de plus de cinquante articles. Plus de la moitié d’entre eux ont été publiés dans les deux mois suivant l’annonce du Goncourt, ce qui témoigne du poids médiatique du prix littéraire le plus convoité en France. Les tout premiers articles, datant de quelques semaines avant l’annonce, sont déjà assez enthousiastes. La dimension féministe du livre, bien que ce mot ne soit pas employé, est mise en avant : « C’est face à ce “héros” [le mari] devenu muet, probablement sourd,

¹⁵⁵ Patrick Kechichian, « Corps de douleur », *loc. cit.*

que la parole muette de sa femme va peu à peu se libérer¹⁵⁶ » ; « *Syngué sabour* est une tragédie antique qui laisse résonner le si long silence des femmes d’Afghanistan. Ou d’ailleurs¹⁵⁷ » ; « Les paroles d’une femme soumise à son mari racontées par un écrivain afghan [...]. Admirable¹⁵⁸. » Les critiques notent également l’hommage de Rahimi à « la poétesse afghane Nadia Anjuman battue à mort par son mari¹⁵⁹ », qui renforcerait le parti pris féministe de l’auteur. Selon Jean-Pierre Perrin, il s’agit du « plus beau livre » de Rahimi, derrière lequel se devine une métaphore filée : « Ce corps mourant et cette femme qui s’illumine à ses côtés sont [...] une métaphore de l’Afghanistan, aujourd’hui entre tonnerre et ténèbres¹⁶⁰ ». D’autres reprennent l’épigraphe du roman, « Quelque part en Afghanistan ou ailleurs » : c’est le cas de Mohammed Aïssaoui et de Valérie Marin La Meslée, respectivement dans « La voix des épouses silencieuses » et « Les confessions d’une Afghane¹⁶¹ ». Cette épigraphe sera largement citée après la réception du prix Goncourt, ce qui témoignera d’une volonté – autant des critiques que de Rahimi – d’ouvrir le dialogue sur les violences envers les femmes en Afghanistan et de l’élargir à l’échelle mondiale.

Début novembre 2008, au moment de l’annonce de l’attribution du Goncourt à Rahimi, les réactions sont pourtant partagées. Une partie non négligeable des critiques a été « surprise¹⁶² » par cette récompense octroyée à un auteur « que personne n’attendait¹⁶³ » car « inconnu du grand public¹⁶⁴ ». Cependant, comme le rappelle Nathalie Silbert, journaliste pour *Les Échos* : « La vocation des prix littéraires est [...]

¹⁵⁶ Jean-Pierre Perrin, « Rancœurs de pierre », *Libération*, 18 septembre 2008.

¹⁵⁷ Valérie Marin La Meslée, « La voix des épouses silencieuses », *Le Monde*, 3 octobre 2008.

¹⁵⁸ Mohammed Aïssaoui, « Les confessions d’une Afghane » *Le Figaro*, 30 octobre 2008.

¹⁵⁹ Valérie Marin La Meslée, « La voix des épouses silencieuses », *loc. cit.*

¹⁶⁰ Jean-Pierre Perrin, « Rancœurs de pierre », *loc. cit.*

¹⁶¹ Valérie Marin La Meslée, « La voix des épouses silencieuses », *loc. cit.* ; Mohammed Aïssaoui, « Les confessions d’une Afghane », *loc. cit.*

¹⁶² E.H., « Un Goncourt afghan », *Les Échos*, 12 novembre 2008.

¹⁶³ Dominique Guiou, « Le grand flop des coups médiatiques », *Le Figaro*, 4 décembre 2008.

¹⁶⁴ Mohammed Aïssaoui, « Le Goncourt à l’Afghan Atiq Rahimi », *Le Figaro*, 11 novembre 2008.

de révéler au public des auteurs peu connus, et pas de suivre la courbe des ventes¹⁶⁵. » Alain Beuve-Méry, dans un article pour *Le Monde*, ira jusqu'à parler de la « fin d'un système » :

Mais que s'est-il donc passé cette année ? Les jurés des prix littéraires seraient-ils devenus vertueux ? Il est peut-être trop tôt pour parler d'une révolution, mais un vent de changement a soufflé, cet automne, sur l'attribution des récompenses. Le système bien huilé grâce auquel chaque rentrée les prix reviennent dans leur majorité aux grands éditeurs parisiens n'a pas fonctionné. [...] « Le système s'est écroulé d'un coup », constate Raphaël Sorin, critique littéraire et éditeur. Parmi les quinze titres en compétition pour le prix Goncourt, *Syngué sabour* l'a emporté alors qu'il ne figurait sur aucune des autres listes de prix, ce qui constitue un cas unique ou presque¹⁶⁶.

S'il est effectivement excessif de parler d'un écroulement du système de prix, Rahimi a bel et bien outrepassé les attentes. Une surprise presque générale, pour un livre jugé « court, pas cher et assez poétique » par des libraires interviewés au micro du *Parisien*¹⁶⁷. Passée la surprise, l'effet « bandeau rouge » est longuement commenté. De nombreux articles s'affairent à détailler la hausse des ventes du livre : avant le prix, il s'était à peine écoulé à 20 000 exemplaires. Une semaine après, la maison d'édition annonce un retraitage de quelques 150 000 copies¹⁶⁸. Le roman atteint ainsi les 300 000 exemplaires aux alentours de Noël 2008¹⁶⁹ et ce, malgré la crise économique. Ce Goncourt ne sera donc pas un « petit Goncourt » comme le craignait *Libération*¹⁷⁰ qui avouait, lors du classement des ventes de livres, son étonnement face au succès inespéré du roman. Cette bonne fortune a largement profité à sa maison d'éditions P.O.L., qui

¹⁶⁵ Nathalie Silbert, « Le Goncourt reste la meilleure “machine à vendre” des livres », *Les Échos*, 10 novembre 2008.

¹⁶⁶ Alain Beuve-Méry, « Prix littéraires : la fin d'un système ? », *Le Monde*, 8 décembre 2008.

¹⁶⁷ « Le Goncourt Rahimi troisième », *Le Parisien*, 9 décembre 2008.

¹⁶⁸ Pierre Vavasseur, « Les prix littéraires célèbrent deux exilés », *Le Parisien*, 11 novembre 2008.

¹⁶⁹ « Le Goncourt Rahimi troisième », *Le Parisien*, *loc. cit* ; Mohammed Aïssaoui, « Le livre : valeur refuge face à la crise », *Le Figaro*, 12 février 2009.

¹⁷⁰ Cl.D., « Classement Datalib des ventes de livres. Semaine du 26/11 au 2/12 », *Libération*, 4 décembre 2008.

se voyait décerner pour la première fois un prix habituellement octroyé à de grandes maisons d'édition comme Gallimard.

Ailleurs, la discussion ne portait pas sur l'économie du livre mais sur l'irruption de la diversité culturelle dans le milieu littéraire français. Plusieurs journalistes ont en effet parlé d'« effet Obama¹⁷¹ » avec joie, maladresse ou déplaisir. Marie Dabadie, secrétaire générale au Goncourt, avouait en 2010 que l'un des bienfaits de cette récompense avait été non seulement d'apporter « un sang nouveau à la littérature française » mais aussi de « [servir] l'image du Goncourt¹⁷² » qui paraissait grâce à Rahimi plus accueillant envers les écrivains racisés. Mais d'autres acceptèrent moins bien la victoire d'un roman pas « taill[é] » pour la course selon un journaliste du *Figaro*¹⁷³. D'abord, le doute s'installe chez certains : « Se sont-ils donné le mot ? », se demande Alain Nicolas, critique littéraire chez *L'Humanité*, à qui il semble bon de rappeler certaines choses :

Certains franchissent carrément le pas en évoquant une tardive bouffée d'Obamania littéraire française. C'est aller un peu vite. C'est oublier que depuis Yambo Ouologuem et *Le Devoir de violence* de 1968, le Renaudot avait déjà distingué deux autres écrivains africains, Ahmadou Kourouma pour *Allah n'est pas obligé*, en 2000, et Alain Mabanckou pour *Mémoire*

¹⁷¹ Barack Obama avait récemment été élu 44^e Président des États-Unis. L'élection d'un président noir a ravivé les débats identitaires en France. Dans son article, André-Yanne Parent cite les propos de Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration de 2007 à 2009, qui avait alors déclaré : « Il y a un côté symbolique, puisque Barack Obama est d'une famille issue de l'immigration, c'est le témoignage que le défi pour l'intégration peut être relevé. » Or, Obama n'a pas eu à s'intégrer puisqu'il est né américain et qu'il a été « élevé par sa famille maternelle, du Kansas [...] aux États-Unis depuis plusieurs générations ». L'« effet Obama » cristallise la dichotomie intégration / diversité, et en l'occurrence, tout écrivain racisé devient la preuve, à l'instar de Barack Obama, qu'une assimilation à la culture d'accueil est possible. Voir le travail d'André-Yanne Parent, « L'« effet Obama » chez les Français « issus de l'immigration » : ébauche d'un portrait de la condition des minorités visibles en France », Actes du 10^{ème} colloque international étudiant du département d'histoire, en ligne, <<https://www-erudit-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/fr/livres/actes-des-colloques-dartefact/actes-10e-colloque-international-etudiant-departement-dhistoire-luniversite--978-2-9812053-9-1/004284co/>>, consulté le 28 avril 2021.

¹⁷² Delphine Peras, « Marie Dabadie, la “petite souris” du Goncourt », *L'Express*, 27 octobre 2010, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/marie-dabadie-la-petite-souris-du-goncourt_931312.html>, consulté le 6 septembre 2021.

¹⁷³ M.A., « Goncourt, trois favoris », *Le Figaro*, 9 octobre 2008.

d'un porc-épic [...]. Moins centrée sur l'Afrique francophone, l'Académie Goncourt avait reconnu le Libanais Amin Maalouf ou le Marocain Tahar Ben Jelloun, et on peut même faire remonter jusqu'au *Batouala* du Guyanais René Maran, un des précurseurs de la « négritude », en 1921. C'est oublié surtout que les deux écrivains primés [Atiq Rahimi et Tierno Monénembo] sont autre chose que de simples supports de choix « politiquement corrects », et que la littérature, on a le scrupule de le rappeler, ne se réduit pas à une question d'identité, de minorité ou de quota¹⁷⁴.

Nicolas Alain aurait finalement préféré la consécration d'autres livres comme *Un chasseur de lions* d'Olivier Rolin¹⁷⁵ ou encore *Corniche Kennedy* de Maylis de Kerangal¹⁷⁶, ce qui « aurait demandé plus d'audace ». Une « occasion manquée » selon le critique littéraire pour qui le « match » est décidément « trop sage ». Selon nos estimations, depuis la création du prix Goncourt en 1903, seules sept personnes racisées ont reçu le prix (dont deux femmes), représentant ainsi moins de 6% des lauréats¹⁷⁷.

Alain n'est cependant pas le seul à regretter le choix du jury. Philippe Lançon, romancier et journaliste pour *Libération*, écrit dans un article quelque peu fourbe : « L'Afghanistan n'est plus ce qu'il était, le prix Goncourt non plus¹⁷⁸ », comparaison douteuse entre la nomination de Rahimi au Goncourt et un pays ravagé par la guerre. Après une présentation biographique de l'auteur et une comparaison physique de l'écrivain avec le commandant Massoud, Lançon salue la réussite économique de P.O.L. pour un roman « sensible, maladroit, secondaire et symbolique des rapports de conscience qu'entretient une société avec ses lettres », avant de préciser : « C'est en

¹⁷⁴ Alain Nicolas, « Lauriers sans frontières », *L'Humanité*, 12 novembre 2008.

¹⁷⁵ Olivier Rolin, *Un chasseur de lions*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

¹⁷⁶ Maylis de Kerangal, *Corniche Kennedy*, Paris, Éditions Verticales, 2008.

¹⁷⁷ Selon nos calculs, ont reçu le prix Goncourt : 102 hommes blancs ; 8 femmes blanches ; 5 hommes racisés ; 2 femmes racisées. Ces chiffres prennent en compte les deux prix de Romain Gary, le second étant octroyé à son livre *La vie devant soi* (1975) publié sous le nom d'Émile Ajar. Voir la liste des lauréats du prix Goncourt depuis sa création, en ligne, <<https://www.academiegoncourt.com/tous-les-laureats-prix-goncourt>> consulté le 16 février 2021.

¹⁷⁸ Philippe Lançon, « Un Goncourt en pierre polie », *Libération*, 11 novembre 2009.

effet la francophonie, le destin des peuples martyrs et la cause des femmes afghanes qui apportent ici leur soutien politique à ce qu'il est convenu d'appeler littérature. » Le critique ne cache que très partiellement son désamour pour le roman. Il suggère d'ailleurs, non sans malice, que l'écriture de Rahimi serait infantine :

Le livre est bref (155 pages), facile à lire, plein de petits paragraphes et de courtes phrases sans verbes, destinées à signifier la pudeur émotive, de même que les zooms font fleurir les larmes au coin du champ sémantique [...]. Il en est pour qualifier cette emphase muette de « sobre et vivante ». L'expression est de Christine Albanel, ministre de la Culture, qui a salué le lauréat. Le public devrait suivre¹⁷⁹.

En fait, sous la plume de Lançon, toute critique positive est empruntée à un tiers : il serait « convenu » d'appeler ce livre littérature, de même que les phrases sont « destinées » à signifier une pudeur émotive et que l'écriture n'est que « sobre et vivante » dans la bouche de la ministre de la Culture, car pour Lançon, elle est plutôt « secondaire » et « maladroite ». Le fait qu'il ne livre que peu son propre avis en dit long sur sa pensée. Finalement, c'est la parole de cette femme afghane qui « fait peu à peu oublier la faiblesse du style qui l'entoure » et qui transforme ce roman « consensuel » en une « réussite éditoriale, mondaine et populaire ». Michel Schneider, dans un article publié presque un an après le 21^e Goncourt, rejoint l'avis de Lançon et écrit, au détour d'un article sur un autre livre, que *Syngué sabour* est un roman « bien-pensant et malin mais pas vraiment écrit¹⁸⁰ ». En 2013, c'est Sébastien Lapaque qui renchérit, comme un énième coup d'épée dans l'eau :

Cinq après, nous ne comprenons toujours pas pourquoi ce roman [*Les pieds dans l'eau* de Benoît Duteurtre paru en 2008 aux éditions Gallimard] tout tissé d'une poignante mélancolie n'a pas valu le prix Goncourt à Benoît Duteurtre, préféré à Atiq Rahimi, littérateur franco-afghan aussi gentil que décoratif. Goût de l'exotisme, que de crimes commis en ton nom¹⁸¹ !

¹⁷⁹ *Idem.*

¹⁸⁰ Michel Schneider, « Pakistan : Aslam au purgatoire », *Le Point*, 3 septembre 2009.

¹⁸¹ Sébastien Lapaque, « L'heure de Duteurtre », *Le Figaro*, 12 décembre 2013.

Le fait que le prix soit octroyé à un auteur racisé a visiblement polarisé l'opinion des critiques : si beaucoup, nous le verrons, s'enthousiasment à l'idée d'un prix Goncourt décerné à un écrivain ayant appris le français tardivement et ayant utilisé cette langue pour déconstruire les tabous autour de l'amour, de la sexualité et de la vie quotidienne d'une femme afghane, d'autres y voient les relents d'une politique vertueuse et non pas la consécration d'une œuvre littéraire. Si ces derniers ne semblent constituer qu'une part mineure de la critique, ils expriment tout de même avec force leur méfiance à l'égard de Rahimi, relégué au rôle de nouvel arrivant ayant à faire ses preuves ou, comme l'écrit Alain Beuve-Méry, d'« outsider¹⁸² ». Peu après l'élection de Barack Obama, Rahimi a été interrogé sur l'espoir que le premier président noir représentait pour les États-Unis et le monde et a déclaré :

Obama n'est qu'une image ou un mirage. Il faudrait que les Etats-Unis fassent leur autocritique. Qu'ils réfléchissent à la crise financière actuelle, qu'ils remettent en cause les deux mandats catastrophiques de George W. Bush, l'histoire même de leur pays. L'élection d'Obama est cependant un signe. Les Américains ne sont pas tous des crétins. Mais il ne faut pas être naïf : Bush laisse un passif considérable, des dégâts impossibles à réparer. Il y aura de la déception. Nous verrons. Si l'Histoire a choisi Obama, à lui de changer l'Histoire¹⁸³.

Ce signe, cette opportunité d'autocritique que voit Rahimi en l'élection d'Obama, d'autres les voient en la consécration de Rahimi au Goncourt. Si cette récompense ne se double pas d'une autocritique effective du milieu littéraire, elle pose au moins la question des écrivains exilés en France et de la place que leur réserve le milieu. La « littérature-monde » et la langue apparaissent alors comme des enjeux majeurs.

¹⁸² « Finalement, ce sont des outsiders qui ont été plébiscités : Atiq Rahimi, Jean-Louis Fournier, Tierno Monénembo [...] », dans Alain Beuve-Méry, « Prix littéraires : la fin d'un système ? », *loc. cit.*

¹⁸³ Martine Laval, « Atiq Rahimi. “Je ne crains pas de dire la barbarie ou la décadence” », *Télérama*, 21 novembre 2008, en ligne, <<https://www.telerama.fr/livre/atiq-rahimi-je-ne-craains-pas-de-dire-la-barbarie-ou-la-decadence,36049.php>>, consulté le 6 août 2021.

2.4.2 De la consécration d'un auteur au sacre de la langue française : les enjeux de la « littérature-monde »

« Il écrit en français, comme moi, il parle d'une société qui s'en va, comme moi. Aujourd'hui, la littérature française est défendue par des métèques¹⁸⁴ ». C'est par ces mots que Tahar Ben Jelloun, pour la première fois juré et lui-même lauréat du prix Goncourt en 1987 pour *La nuit sacrée*¹⁸⁵, saluait la consécration de Rahimi. Une joie et une certaine fierté se lisent dans les mots de l'auteur marocain, révélatrices d'un sentiment d'appartenance à une même communauté d'écrivains exilés. Ici, c'est bien la langue et l'exil qui, paradoxalement, les rapprochent : ils écrivent en français pour parler de ceux qu'ils ont quittés et qu'ils ne retrouveront que dans les livres. Pourtant, l'idée que la littérature française doit être défendue peut interpeller : serait-elle une zone de conflits, une zone menacée, une zone à protéger ? Si le terme de « métèque » peut lui aussi surprendre, en raison de ses connotations péjoratives, il peut se comprendre en tant que catégorie anthropologique, ainsi définie par Michel Agier :

[C'est une figure très ancienne] que la Grèce antique a fait vivre à côté de la démocratie parce [que le métèque] lui apportait son travail, et qui prouve que l'on peut être utile économiquement et indésirable socialement [...]. Les métèques de la Grèce antique étaient des « résidants sans droit de cité ». Ils vivaient dans la cité pour laquelle leur force de travail subalterne était indispensable – la démocratie grecque avait besoin de ces exclus pour exister. Mais ils étaient écartés de tous ses droits, sociaux, politiques ou de propriété. Leur présence n'était pas absolument interdite, à la différence des parias, et ils disposaient d'une liberté relative, à la différence des esclaves. [...] ils sont à la fois dehors et dedans¹⁸⁶.

Ce terme porte une certaine charge critique : il met l'accent sur l'utilité économique, l'indésirabilité sociale et l'atteinte aux droits sociaux, politiques et terriens des exilés. La littérature française serait défendue par ces personnes, à la fois dans et hors de la cité. Tahar Ben Jelloun suggère ainsi une forme de dissonance entre, d'une part, la

¹⁸⁴ Propos rapportés par Alain Beuve-Méry, « Le Goncourt au Franco-Afghan Atiq Rahimi », *loc. cit.*

¹⁸⁵ Tahar Ben Jelloun, *La nuit sacrée*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

¹⁸⁶ Michel Agier, « La lutte des mobilités », *loc. cit.*, p. 93.

littérature française comme patrimoine prestigieux et, de l'autre, les « indésirables » qui, malgré tout, et peut-être malgré elle, la préservent contre un danger imminent.

Cette ferveur envers la langue et la culture françaises portée par des étrangers se manifeste dans un contexte où la francophonie se sent menacée. Plusieurs articles, s'étalant de 2008 jusqu'à environ 2017, partagent leur crainte du recul du français dans de nombreux pays. Cette perception d'un recul de la langue n'est pas unanime, mais elle anime de nombreux débats. Pour certains, au contraire, le français ne s'est jamais aussi bien porté : l'Observatoire de la langue française « fait état de 220 millions de francophones dans le monde¹⁸⁷ ». Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau notent : « Certes, le français est loin derrière l'anglais si l'on considère le nombre de locuteurs, mais cela ne l'empêche pas de garder sur le monde une emprise imparable et un niveau d'influence qui, à bien des égards, surpasse celui de la France¹⁸⁸. » Selon d'autres, le recul du français est ralenti grâce à ces nombreux écrivains étrangers ayant adopté le français comme langue d'écriture :

si le français semble perdre de son influence dans le monde, force est de constater qu'après des écrivains son capital de séduction reste entier. Le phénomène n'est d'ailleurs pas nouveau. Beckett, Cioran, Ionesco, Arrabal, Panaït Istrati... et plus près de nous, Milan Kundera ou François Cheng : tous ont abandonné leur langue maternelle pour celle de Molière. [...] [Les prix littéraires en 2008] illustrent bien le fait que penser et inventer en français continue[nt] d'attirer les écrivains du monde entier¹⁸⁹.

Jean-Christophe Rufin, tout juste élu à l'Académie française, impute ce recul à la culture américaine et rappelle les Français à

croire [plus que jamais] en la force de leur culture [qui a] exercé pendant des dizaines d'années un magistère intellectuel remarquable sur le monde entier. [...] [Notre littérature] reste l'une des plus traduites au monde et continue d'attirer vers notre langue des créateurs venus du monde entier [...]. Elle continue d'être partout l'objet d'une vive attente. Et ce n'est pas

¹⁸⁷ Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau, « Le printemps du français », *Le Point*, 7 avril 2011.

¹⁸⁸ *Idem*.

¹⁸⁹ Séverin Millet, « Pourquoi ils écrivent en français », *Le Monde*, 21 mars 2009.

parce qu'elle est portée par une puissance ni parce qu'elle serait l'instrument d'un imperium. Au contraire, ce que la France a apporté et ce que l'on attend toujours d'elle, c'est la capacité à résister, à vivre libre, à penser par soi-même¹⁹⁰.

Plusieurs articles se sont attelés à la question du français comme langue d'adoption et potentiel régénérateur de la francophonie. Les écrivains étrangers y sont perçus, dans la même veine que ce qu'exprimait Tahar Ben Jelloun, comme les gardiens, les « cheval-légers¹⁹¹ » se dressant contre « cet abandon national¹⁹² » de la langue française. Un an avant le Goncourt de Rahimi, était publié dans *Le Monde* un manifeste intitulé « Pour une littérature-monde en français » signé par une quarantaine d'auteurs tels que Tahar Ben Jelloun, Amin Maalouf, Wajdi Mouawad ou encore Nancy Huston. Ils y décrivent une « révolution copernicienne » : les écrivains de la périphérie francophone sont présentés comme un nouveau souffle et annoncent, du même coup, la « fin de la francophonie » et la « naissance d'une littérature-monde en français¹⁹³ » :

Littérature-monde parce que, à l'évidence multiples, diverses, sont aujourd'hui les littératures de langue française de par le monde, formant un vaste ensemble dont les ramifications enlacent plusieurs continents. Mais littérature-monde, aussi, parce que partout celles-ci nous disent le monde qui devant nous émerge, et ce faisant retrouvent après des décennies d'« interdit de la fiction » ce qui depuis toujours a été le fait des artistes, des romanciers, des créateurs : la tâche de donner voix et visage à l'inconnu du monde – et à l'inconnu en nous. [...] [L]e temps nous paraît venu d'une renaissance, d'un dialogue dans un vaste ensemble polyphonique, sans souci d'on ne sait quel combat pour ou contre la prééminence de telle ou telle langue ou d'un quelconque « impérialisme culturel¹⁹⁴ ».

La langue se trouve au cœur de l'éclosion de cette « littérature-monde » : elle doit être « libérée de son pacte exclusif avec la nation » et s'affranchir des frontières physiques pour ne connaître que « celles de l'esprit ». Les écrivains bilingues ou francophones en

¹⁹⁰ Jean-Christophe Rufin, « Notre culture n'est pas un luxe », *Le Figaro*, 2 janvier 2009.

¹⁹¹ Antoine Perraud, « La mort dans l'âme d'un Japonais universel », *La Croix*, 28 mars 2013.

¹⁹² *Idem*.

¹⁹³ Collectif, « Pour une "littérature-monde" en français », *Le Monde*, 15 mars 2007.

¹⁹⁴ *Idem*.

sont les acteurs principaux, car c'est par leur biais que doit se manifester ce décentrement. Les auteurs précisent :

Personne ne parle le francophone, ni n'écrit en francophone. La francophonie est de la lumière d'étoile morte. Comment le monde pourrait-il se sentir concerné par la langue d'un pays virtuel ? Or c'est le monde qui s'est invité aux banquets des prix d'automne. À quoi nous comprenons que les temps sont prêts pour cette révolution¹⁹⁵.

L'essayiste et écrivain Camille de Toledo s'était alors érigé contre cette vision de la littérature qu'il trouvait trop « démagogique » et avait critiqué cet appel au « voyage, au vrai, avec poussière ». Il déclarait :

la façon qu'a [ce manifeste] de décrire une fatalité où la « fin des idéologies » laisserait place au réel [est naïve]. Une idéologie chasse l'autre. Quand nous pensons nous libérer d'une forme d'asservissement, c'est un signe. Nous sommes rentrés dans celle d'après : celle des voyageurs en est une forme complexe. Elle s'énonce sous le jour de l'émancipation. Elle a la couleur, la saveur d'une déclaration postcoloniale¹⁹⁶.

La littérature francophone, ou la « littérature-monde en français » est au cœur des débats littéraires. Avec elle, c'est la place des écrivains étrangers et francophones qui est discutée. Au moment de la consécration de Rahimi, la majorité des critiques semblent pourtant s'accorder : ce sont eux, les « métèques », qui détiennent le rôle principal dans le renouveau de la littérature française qui malgré un recul supposé, ne cesse de fasciner le monde. Rahimi et d'autres, comme Yasmina Khadra¹⁹⁷, Eduardo Manet et Tahar Ben Jelloun¹⁹⁸ ou encore Akira Mizubayashi¹⁹⁹, sont largement questionnés sur leur rapport à la langue française : pourquoi l'ont-ils « choisie²⁰⁰ »,

¹⁹⁵ *Idem*.

¹⁹⁶ Ch. R, « Le mirage du “grand dehors” », *Le Monde*, 14 novembre 2008.

¹⁹⁷ « La patrie d'un écrivain, c'est sa langue », *Courrier international*, 11 juin 2009.

¹⁹⁸ Tâm Van Thi, « Atiq Rahimi, Eduardo Manet et Tahar Ben Jelloun », *Le Magazine littéraire*, 1^{er} septembre 2009.

¹⁹⁹ Antoine Perraud, « La mort dans l'âme d'un Japonais universel », *loc. cit.*

²⁰⁰ Terme largement utilisé. Voir par exemple : « Le Goncourt à un Afghan, le Renaudot à un Guinéen », *Le Monde*, 12 novembre 2008 ; « La langue de la liberté », *Le Monde*, 12 novembre 2008.

pourquoi ont-ils « abandonné²⁰¹ » leur langue maternelle ? L'une des réponses la plus fréquente est la suivante : le français, langue supposée universelle, porteuse d'une histoire dense et complexe, est aussi celle de la liberté. Dans un entretien pour *Télérama*, Martine Laval demande à Rahimi : « Cette femme [la protagoniste de son roman] est donc venue vers vous en portant la langue française ? », ce à quoi l'auteur répond :

Ma langue maternelle, le persan, m'impose des tabous, des interdits. La langue maternelle dit l'intime, c'est elle qui nous apprend la vie, l'amour, la souffrance, elle qui nous ouvre au monde. C'est aussi la langue de l'autocensure. Ne serait-ce que le mot « maternel » : il crée trop de liens. Adopter une autre langue, le français, c'est choisir la liberté. On ne se marie pas avec sa mère ! Avec le français, j'étais libéré de tonnes de contraintes affectives. Jusqu'en 2002, quand je suis retourné dans mon pays après dix-huit ans d'exil, j'étais incapable d'écrire en français. Je retrouve donc mon pays, ma culture, ma langue, et là, mystère, je ne pouvais plus écrire en persan. C'est bizarre, mais c'est comme cela. Il faudrait que j'invente une autre histoire pour comprendre ce qui s'est passé²⁰² !

Rahimi et l'ensemble des critiques partagent cette vision de la langue française comme celle de l'émancipation, face à une langue maternelle restrictive. Nous verrons par la suite d'autres exemples, mais nous aimerions d'abord nous arrêter sur une deuxième conception de la langue partagée par un nombre de critiques considérable : celle qui fait de la langue française un vecteur d'intégration. Dans son article pour *Le Figaro*, Mohammed Aïssaoui demande : « et si ce Goncourt 2008 donnait à d'autres étrangers l'idée de devenir francophone²⁰³ ? » Ici, le journaliste ne parle pas seulement d'apprendre le français, mais de *devenir* francophone : la langue ici ne semble pas seulement un enjeu linguistique, mais identitaire. Les étrangers auraient tout intérêt à participer de la francophonie et à *incarner* la langue française. Pour certains d'ailleurs,

²⁰¹ La notion d'abandon de la langue maternelle est elle aussi très présente. Voir par exemple : Thierry Clermont, « Le français, langue d'accueil de tous les écrivains du monde », *Le Figaro*, 8 janvier 2009.

²⁰² Martine Laval, « Atiq Rahimi. "Je ne crains pas de dire la barbarie ou la décadence" », *loc. cit.*

²⁰³ Mohammed Aïssaoui, « Le Goncourt à l'Afghan Atiq Rahimi », *loc. cit.*

« l’Afghan Atiq Rahimi, [avec] *Syngué sabour*, incarne précisément cette “littérature monde”²⁰⁴ ».

Presque dix ans après la parution du manifeste, la question est toujours vive. Pour cette journaliste de *L’Express*, il faut d’abord célébrer la « *french touch* [p]ortée par des livres synonymes de fraîcheur et d’universalité²⁰⁵ ». Pour l’auteur Alain Mabanckou, qui reprend l’expression de Kateb Yacine, la langue française est « “un butin de guerre.” Nous [les auteurs non-francophones] ne l’avons pas reçue comme un Houellebecq ou un Proust. Et nous ne l’avons pas non plus choisie comme un Kundera ou un Beckett ». Le journaliste poursuit : « Alain Mabanckou plaide pour une langue française non enfermée dans l’Hexagone mais mondialement partagée²⁰⁶. »

2.4.3 De la consécration d’un auteur au sacre de la langue française : l’affranchissement par la langue

En ce qui concerne plus précisément la réception de *Syngué sabour*, la langue a été placée au cœur des débats. Une grande partie des critiques littéraires ont été séduits par cette œuvre en français nommant la condition des femmes en Afghanistan et écrite par un écrivain naturalisé. Comme nous l’avons mentionné, une majorité écrasante des critiques associe la langue française à la liberté, à l’instar de cet article publié avant même l’annonce du Goncourt : « C’est par cette langue [le français] que la femme s’exprime, qu’elle se libère petit à petit d’un carcan. Existe-t-il de plus belle déclaration d’amour à la langue française²⁰⁷ ? » Un journaliste des *Échos* explique : « Atiq Rahimi a choisi le français afin de se tenir à bonne distance de son sujet, de se dépouiller des

²⁰⁴ Delphine Peras, « Le Bris au long cours », *L’Express*, 28 mai 2009, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/le-bris-au-long-cours_823530.html>, consulté le 6 septembre 2021.

²⁰⁵ Marianne Payot, « Ces auteurs français séduisent la planète », *L’Express*, 3 mai 2017, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/le-bris-au-long-cours_823530.html>, consulté le 6 septembre 2021.

²⁰⁶ « La langue française, mondialement fécondée », *La Croix*, 1^{er} juin 2017.

²⁰⁷ Mohammed Aïssaoui, « Les confessions d’une Afghane », *loc. cit.*

tabous inscrits dans sa langue maternelle²⁰⁸. » Ces propos, nous les retrouverons dans la plupart des articles : « [d]es métèques qui, comme Rahimi, ont choisi la liberté de la langue française pour dépasser les tabous de leur culture d'origine et faire parler une femme autrement réduite au silence, presque à l'inexistence, par la burka afghane²⁰⁹ » ; « [s]i Atiq Rahimi a écrit en français, c'est parce qu'"il fait dire des choses à son personnage qu'il n'arrivait pas à dire dans la langue d'origine"²¹⁰. » En même temps que la consécration de Rahimi, qui voit, avec le Goncourt, les ventes de son livre décoller, c'est la célébration de la langue française ou, comme l'écrit *Le Monde* dans un éditorial, de « la France mondialisée et la langue française saluée, choisie, servie par deux hommes [Atiq Rahimi et Tierno Monénembo] nés loin d'elle²¹¹. » Ces propos sont souvent exprimés par l'auteur lui-même : « le français [...] est la langue de la liberté²¹² ». Devant le jury du Goncourt des lycéens, Rahimi s'exprime ainsi : « [me glisser dans la peau d'une femme] s'est fait naturellement, dans ma seconde langue, choisie, qu'est le français, qui devient pour moi une langue d'écriture audacieuse²¹³ ». Selon les critiques et Rahimi lui-même, la liberté est inhérente à la langue française, à tout le moins quand elle est une langue « choisie ».

Avec l'éloge de la langue française, vient celui de la culture française. Depuis la publication de son premier roman, Rahimi partage son enthousiasme pour des écrivains tels qu'Émile Zola et son amour particulier pour Marguerite Duras. Au moment de la consécration de *Syngué sabour*, ces déclarations se sont multipliées. Rahimi dit notamment avoir découvert la culture française grâce au cinéma, au Centre culturel franco-afghan de Kaboul : « j'[y] ai découvert le cinéma, Sautet, Godard et *Pierrot le*

²⁰⁸ E.H., « Un Goncourt afghan », *loc. cit.*

²⁰⁹ « La langue de la liberté », *Le Monde*, *loc. cit.*

²¹⁰ A.Ba., « Le Goncourt 2008 en dédicace », *Le Parisien*, 13 novembre 2008.

²¹¹ « Le Goncourt à un Afghan, le Renaudot à un Guinéen », *Le Monde*, 12 novembre 2008.

²¹² Mohammed Aïssaoui, « Atiq Rahimi : le chant d'un poète afghan », *Le Figaro*, 6 novembre 2008.

²¹³ Naïma Amiri, « Les écrivains séduits par leur jury », *Le Parisien*, 7 octobre 2008.

fou, La femme en bleu de Michelle Deville et *Hiroshima mon amour* de Resnais²¹⁴. » Il perçoit la culture française, particulièrement littéraire, comme « un soutien et un guide dans [s]a jeunesse²¹⁵ ». Pour certains, c'est sa scolarité au sein du lycée français de Kaboul qui est mise au premier plan : c'est dans cet établissement que « les rejetons des familles afghanes ouvertes sur le monde²¹⁶ » sont scolarisés. D'après l'auteur, cette proximité culturelle lui a permis de ne pas se « sentir étranger²¹⁷ » à son arrivée en France. Dans son article pour *Libération*, Lançon rapporte les propos de Rahimi : « On m'a certifié que je suis né à Kaboul le 26 février 1962, dit-il en 2005 à *Libération*, mais je me vois né deux siècles plus tôt à Paris, dans la France des Lumières. C'est mon secret : Diderot, Rousseau, mes amis, mes frères²¹⁸. » Cette phrase, anodine à première vue, révèle en fait l'héritage culturel et idéologique revendiqué et fantasmé par Rahimi. Dans un entretien pour *Télérama*, l'auteur a également déclaré : « Je prends à l'Occident son genre littéraire, le roman – raconter une histoire sans métaphores. Je prends à l'Orient ses rites, son imagerie et sa poésie. Et je fais la symbiose de tout cela.²¹⁹ » C'est l'oscillation entre ces deux traditions qui représente, pour beaucoup de critiques, la marque de l'universalité de son œuvre : Rahimi « réconcilie Orient et Occident²²⁰ ». Si les critiques rapprochent souvent la culture perse et les écrits de l'auteur, peu de liens de ce type sont faits lors de la publication de *Syngué sabour*. L'une des seules références est aussi l'une des plus stéréotypées. Dans un article intitulé « C'est du bon, c'est de l'afghan » en référence à la culture d'opium dans le pays qui en est le premier fournisseur mondial, François-Guillaume Lorrain dit de *Syngué sabour* qu'il s'agit d'une « mélodie émouvante venue du tréfonds de la littérature persane » au travers de laquelle « Schéhérazade nous parle au creux de l'oreille,

²¹⁴ Pierre Lançon, « Un Goncourt en pierre polie », *loc. cit.*

²¹⁵ Sabine Audrerie, « Goncourt et Renaudot sans œillères ni frontières », *La Croix*, 12 novembre 2008.

²¹⁶ E.H., « Un Goncourt afghan », *loc. cit.*

²¹⁷ François Dufay, « Atiq Rahimi. Le passeur pachtoun », *L'Express*, 13 novembre 2008.

²¹⁸ Philippe Lançon, « Un Goncourt en pierre polie », *loc. cit.*

²¹⁹ Martine Laval, « Atiq Rahimi. "Je ne crains pas de dire la barbarie ou la décadence" », *loc. cit.*

²²⁰ François Dufay, « Atiq Rahimi. Le passeur pachtoun », *loc. cit.*

directement en français²²¹. » Mise à part cette critique, ce sont les références à la culture française qui restent prédominantes. Lorsque la parole est donnée à Rahimi, il ne fait lui-même que rarement référence à la culture afghane et perse, mettant la culture française au premier plan et la revendiquant comme partie intégrante de son identité. Peut-être cette première publication en français, qui fait désormais de lui un auteur francophone à part entière, et le fait que la plupart des critiques le présentent comme Afghan (ou franco-afghan) poussent-ils Rahimi à s'ancrer plus fermement dans sa « culture d'accueil ».

2.5 L'après-Goncourt : réception de *Maudit soit Dostoïevski* (2011), *La ballade du calame* (2015) et des *Porteurs d'eau* (2019)

À la suite de la réception du prix Goncourt, les romans de Rahimi ont bénéficié d'une réception bien plus restreinte. L'auteur propose en 2011 une réécriture de *Crime et châtiment* sous le titre de *Maudit soit Dostoïevski*, qui raconte l'histoire d'un homme qui tue sa tenancière, une vieille femme aigrie abusant de la confiance des autres. S'ensuit une longue période trouble pour cet homme, qui, rongé par la culpabilité, veut que lui soit infligée une punition alors même qu'il est le seul à considérer ce meurtre comme un crime.

Les critiques se sont montrés enthousiastes. Tous saluent cette réécriture du classique russe, que certains associent aussi à un auteur phare du modernisme européen : « ce récit qui s'inspire de Dostoïevski a des airs de Kafka²²² » ; « plus on avance dans ce thriller aux ambiances kafkaïennes, magistralement construit à partir de la récurrence de scènes-clés, plus on prend la mesure de la folie d'une société où plus

²²¹ François-Guillaume Lorrain, « C'est du bon, c'est de l'afghan », *Le Point*, 13 novembre 2008.

²²² Mohammed Aïssaoui, « Crime sans châtiment », *Le Figaro*, 10 mars 2011.

personne n'est responsable²²³. » Rahimi prend ainsi pied dans la littérature mondiale, mêlant « l'Occident et l'Orient²²⁴ ». Ce livre est reçu sous le signe de l'universel, « embrassant une société autant que l'humanité », dans la continuité d'un style « fait d'échos orientaux et d'intemporalité²²⁵ ». Sabine Audrerie souligne : « C'est bien un roman russe que le plus français des écrivains afghans publie aujourd'hui²²⁶. » En ayant « délaissé le persan²²⁷ » et réécrit un classique de la littérature mondiale, Rahimi creuse un peu plus sa place dans la « littérature-monde » que nous évoquions précédemment.

La réception de *La ballade du calame* est encore moins fournie. Lors de la parution des *Porteurs d'eau*, quatre ans plus tard, Mohammed Aïssaoui écrira même que Rahimi « n'avait pas écrit de nouveau roman²²⁸ » depuis *Maudit soit Dostoïevski*. Ce silence autour de *La ballade* se comprend peut-être par un changement d'éditeur : pour ce livre qui allie écriture et « callimorphie » (des calligraphies laissant apparaître des corps, souvent de femmes), l'auteur a momentanément abandonné P.O.L. au profit de L'Iconoclaste. La réception se concentre à nouveau sur l'exil de l'auteur, « qui se déclare “né en Inde, incarné en Afghanistan et réincarné en France²²⁹” », principal sujet du livre. Il en est de même pour *Les porteurs d'eau*, qui narre les vies liées de deux hommes : l'un est en exil en France et se rend à Amsterdam pour rejoindre son amante ; l'autre est un porteur d'eau dans un village afghan et tombe amoureux de la femme de son frère parti à la guerre. Le roman se passe le 11 mars 2001, jour de la destruction des Bouddhas, à laquelle Frédérique Roussel n'associe rien de moins que « la tragédie humaine²³⁰ ».

²²³ Valérie Marin La Meslée, « La faute à Dostoïevski », *Le Point*, 7 avril 2011.

²²⁴ Mohammed Aïssaoui, « Crime sans châtement », *loc. cit.*

²²⁵ Sabine Audrerie, « Raskolnikov à Kaboul », *La Croix*, 28 avril 2011.

²²⁶ *Idem.*

²²⁷ *Idem.*

²²⁸ Mohammed Aïssaoui, « Atiq Rahimi : un roman et un film en 2019 », *Le Figaro*, 29 novembre 2018.

²²⁹ Jean-Pierre Perrin, « Atiq Rahimi, l'exil esquissé », *Libération*, 24 septembre 2015.

²³⁰ Frédérique Roussel, « Quand tombent les bouddhas », *Libération*, 16 février 2019.

À travers la réception de l'ensemble de l'œuvre de Rahimi se lit, en filigrane, les conditions d'émergence de l'auteur sur la scène littéraire française. Alors que son premier roman était paru discrètement, l'écrivain a été saisi par les événements qui ont fait de lui un témoin des violences de l'Afghanistan jusqu'à l'Occident. Et puis, c'est le retour au statut d'écrivain confidentiel, jusqu'à ce que *Syngué sabour* obtienne le prix Goncourt, érigeant du même coup Rahimi au rang d'auteur français. L'écriture en langue française a de toute évidence été vitale dans cette consécration : l'écrivain et l'ensemble des critiques parlent du français comme de la langue de la liberté. Nous pouvons y voir les signes d'une exigence, celle de s'intégrer, de « devenir francophone » pour exister légitimement dans le champ littéraire français. Le troisième chapitre s'attachera plus précisément à la critique de cette réception : pour comprendre les enjeux derrière le rejet ou l'accueil des écrivains étrangers, de la cécité devant le racisme latent de l'institution littéraire, il nous faut étudier les représentations de l'exil et de la langue française. Rahimi semble obéir à des normes implicites qui font de lui un « bon réfugié », plus désirable que d'autres. Dans son intégration au champ littéraire français se lisent les règles tacites d'une assimilation réussie, qui conforte un certain idéal de la société française.

CHAPITRE III

DU CULTE DE L'ÉCRIVAIN À CELUI DU RÉFUGIÉ

C'est notre regard, notre volonté de regard, qu'il faut investir de cette responsabilité politique élémentaire consistant à ne pas laisser dépérir le lieu du commun en tant que question ouverte dans le lieu commun en tant que solution toute trouvée.

Georges Didi-Huberman

L'universel est, en quelque sorte, l'une des inventions les plus diaboliques du centre : au nom d'un déni de la structure antagoniste et hiérarchique du monde, sous couvert d'égalité de tous en littérature, les détenteurs du monopole de l'universel convoquent l'humanité tout entière à se plier à leur loi. L'universel est ce qu'ils déclarent acquis et accessible à tous à condition qu'il leur ressemble.

Pascale Casanova

Notre critique de la réception de l'œuvre de Rahimi se base principalement sur le concept bourdieusien de l'illusion biographique. L'article éponyme, publié en juin 1986, décrit l'entreprise biographique comme une « création artificielle de sens » : les événements d'une vie y sont triés, revisités et retravaillés ; une cohérence et un but leur sont rétrospectivement attribués. Bourdieu critique la notion de « projet originel » de Sartre, qui prétend trouver dans les récits de vie un ordre logique, une « “intention” subjective et objective », qui sont en fait fabriqués de toutes pièces. Afin d'illustrer la construction sociale du sens dans les récits biographiques, le sociologue prend pour exemple la nomination individuelle comme rite d'institution :

Ainsi, le nom propre est le support (on serait tenté de dire la substance) de ce que l'on appelle l'*état civil*, c'est-à-dire de cet ensemble de propriétés (nationalité, sexe, âge, etc.) attachées à des personnes auxquelles la loi civile associe des effets juridiques et qu'*instituent*, sous apparence de les constater, les actes d'état civil. Produit du rite d'institution inaugural qui marque l'accès à l'existence sociale, il est le véritable objet de tous les rites

d'institution ou de nomination successifs à travers lesquels se construit l'identité sociale : ces actes (souvent publics et solennels) d'attribution, opérés sous le contrôle et avec la garantie de l'État, sont aussi des désignations rigides, c'est-à-dire valables pour tous les mondes possibles, qui développent une véritable description officielle de cette sorte d'essence sociale, transcendante aux fluctuations historiques, que l'ordre social institue à travers le nom propre ; ils reposent tous en effet sur le postulat de la constance du nominal que présupposent tous les actes de nomination²³¹ [...].

Nommer un individu, délimiter sa trajectoire et donner un sens univoque à son existence, c'est présupposer qu'il est demeuré identique à lui-même tout au long de sa vie en faisant abstraction des incohérences potentielles de son parcours ou de ses déplacements dans l'espace social. En ce sens, la logique construite dans le récit de vie est indissociable du pouvoir social de nomination, qui implique un contrôle des individus par les institutions et par l'État. La sociologue Estelle d'Halluin-Mabillot a elle-même convoqué cette notion pour évoquer la fabrication des témoignages de demandeurs d'asile lors de leur requête, de laquelle doit émerger la « vérité du sujet ». Si les discours médiatique et institutionnel ont des modes opératoires différents, ils présupposent tous deux que l'individu possède une identité *naturelle*, innée, voire essentielle, qui peut être circonscrite et transcrite en un récit. Garder en tête cette notion d'illusion biographique, c'est rendre possible – et par-là même autoriser – la critique de l'édification de l'*ethos* de Rahimi et des discours médiatiques au sujet de cet « auteur exilé » qui ne peut se défaire des catégorisations préexistantes de l'exil.

Ce troisième et dernier chapitre vise plus largement à replacer la réception de l'œuvre de Rahimi dans le contexte de la « crise » de l'accueil et au sein de l'imaginaire collectif de l'exil et de ses pratiques. Nous pensons que l'analyse des discours portés sur les écrivains exilés peut nous permettre de mieux saisir le réseau de préjugés à l'égard des personnes exilées qui, elles, n'ont que rarement, sinon jamais accès à une

²³¹ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, p. 71.

parole publique autonome. Il s'agira surtout de montrer en quoi la réception de Rahimi et les discours à son sujet façonnent la figure du « bon réfugié » et ainsi, participent à reproduire la dichotomie entre migrant et réfugié. Il s'agira d'étudier plusieurs facettes de la réception de Rahimi, qui mobilise trois figures principales. La figure de l'intellectuel s'impose de la manière la plus évidente. Cette figuration se traduit par un engagement politique spécifique, lui-même soutenu par différentes prises de parole, principalement dans les contextes de la vie littéraire et de la « crise » de l'accueil en Europe. Ensuite, nous nous intéresserons à la figure du poète maudit : dans un premier temps, en retraçant son histoire et en puisant dans la réception les éléments qui l'évoquent ; dans un second temps, en nous intéressant plus particulièrement à la notion de reconnaissance, qui nous permettra de faire le pont entre la réception de Rahimi et les processus de labellisation des demandeurs d'asile. Ainsi, nous pourrions y déceler l'élaboration – consciente ou inconsciente – d'une figure privilégiée dans les discours sur les migrations et les processus d'asile, qui nouent stigmatisation et élection aussi bien que malheur et réussite. La dernière figure que nous analyserons puise à la fois à celle de l'intellectuel et à celle du maudit : il s'agit de la figure du réfugié comme résistant, qui témoigne d'un imaginaire fantasmé de l'exil. En clôture du chapitre, nous évoquerons le rapport de l'écrivain, et surtout de ses critiques, à la langue française : le passage d'une langue à l'autre a été longuement commenté après la parution de *Syngué sabour* et l'obtention du prix Goncourt. Le français y est sacralisé, nourrissant l'idée d'une langue puissante et conquérante, plus apte que d'autres à exprimer certaines valeurs et notions dites « républicaines » : la liberté et l'universalisme.

3.1 Les trois facettes de Rahimi

3.1.1 L'intellectuel : du devoir politique de l'écrivain

Dans *Les fils maudits de la République*, Gérard Noiriel étudie l'évolution de la figure de l'intellectuel en reprenant son histoire et en définissant l'affaire Dreyfus comme

moment clé de l'élaboration de cette figure. Les intellectuels ont pour mission, depuis les Lumières, de « dire la vérité au pouvoir au nom des opprimés²³² ». Ils assument le rôle de médiateurs entre l'État et le peuple et sont chargés d'une certaine dimension héroïque puisqu'ils doivent souvent affronter la répression et la censure. Ces « hommes complets », à la fois philosophes, savants, journalistes et militants, laissent progressivement place, avec la division sociale du travail, à une élite cultivée et autonome, marquant la séparation du politique et du savant. Cependant, encore aujourd'hui, les artistes, les écrivains, les chercheurs et les autres intellectuels ont tendance à s'investir dans la vie politique et sociale. Rahimi ne fait pas exception. Nous l'avons vu, ce dernier est souvent questionné sur la situation socio-politique afghane et en vient parfois à se poser comme témoin direct de ces violences, dévoilant le besoin des médias de cerner le positionnement politique et religieux des personnes exilées. Il y a également chez l'auteur une certaine volonté de soulever le silence recouvrant la guerre et d'informer son lectorat occidental. Par ailleurs, lors de la parution de *Syngué sabour*, son œuvre est maintes fois décrite par la critique comme féministe, tandis qu'il exprime des opinions politiques qui laissent apparaître une idéologie cosmopolite.

Son engagement se manifeste par une série de prises de position spécifiques. Rahimi est le signataire d'une dizaine de pétitions, essentiellement parues dans *Le Monde* et dans *Libération*. Notons par exemple la lettre ouverte intitulée « Libérez Jafar Panahi²³³ ! », qui exigeait la libération du réalisateur iranien alors emprisonné à la tristement célèbre prison d'Évin, ou encore la pétition « Jeunes artistes tunisiens : arrestations en série », qui réclamait la libération de Tunisiens arrêtés et emprisonnés du fait de leur opposition au gouvernement de Ben Ali et de ses successeurs. Rahimi a également signé un appel à voter pour Emmanuel Macron contre Marine Le Pen avant le deuxième tour de l'élection présidentielle en 2017. Intitulé « Nous refusons les

²³² Gérard Noiriel, *Les fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France*, Paris, Éditions Fayard, 2005, p. 7.

²³³ Collectif, « Libérez Jafar Panahi ! », *Libération*, 22-23 mai 2010.

discours de la peur et du déclin²³⁴ », cet appel s'appuie sur « l'amour de la République et le refus de l'extrême droite ». Mais l'écrivain a surtout été remarqué pour son intervention en 2008 lorsqu'il s'est opposé à la déportation de plusieurs dizaines d'Afghans qui tentaient de rejoindre la Grande-Bretagne depuis Calais. Alors même qu'il venait de recevoir le prix Goncourt, profitant de l'attention médiatique qui lui était accordée, l'auteur a déclaré :

La présence en France de ces 54 jeunes Afghans témoigne de la situation que connaît actuellement l'Afghanistan. Les renvoyer dans leur pays c'est les condamner à un avenir incertain, c'est prendre le risque de les laisser aux mains des fondamentalistes qui détournent le désespoir de cette jeunesse à des fins religieuses extrémistes. Pour combattre l'obscurantisme, les armes à notre disposition sont multiples ; mais la plus sûre et la plus efficace est l'éducation. En offrant l'asile à ces jeunes, comme elle le fit pour moi en 1985, la France les aidera à poursuivre leurs études et à ne pas tomber dans l'abîme de l'ignorance²³⁵.

Les ministères de l'Intégration et des Affaires étrangères ont finalement renoncé à cette déportation, proposée par la Grande-Bretagne, déclarant que « les conditions de sécurité des personnes susceptibles d'être reconduites n'étaient pas réunies²³⁶ ».

En 2009, Rahimi s'est aussi exprimé publiquement lors de la polémique entre l'autrice Marie NDiaye, qui venait tout juste de recevoir à son tour le prix Goncourt, et Éric Raoult, alors député de l'Union pour un mouvement populaire (UMP). Quelques mois plus tôt, dans un entretien pour *Les Inrockuptibles*, l'autrice avait dénoncé la « monstruosité » de la France de Nicolas Sarkozy et son « atmosphère de flicage, de vulgarité²³⁷ ». Découvrant à la faveur du Goncourt cet article, le député s'offusque de l'offense faite par NDiaye au chef de l'État et soutient que les auteurs ont un devoir de réserve. Les soutiens de l'autrice rappellent alors que ce droit de réserve ne s'applique

²³⁴ Collectif, « Nous refusons les discours de la peur et du déclin, *Le Monde*, 6 mai 2017.

²³⁵ Atiq Rahimi, « Le Goncourt 2008 s'engage contre le charter », *L'Humanité*, 13 novembre 2008.

²³⁶ « La France renonce au projet de charter pour l'Afghanistan », *Le Parisien*, 18 novembre 2008.

²³⁷ Marie NDiaye, citée par Annick Cojean, « Écrivains en colère, sans réserve », *Le Monde*, 14 novembre 2009.

en réalité qu'aux fonctionnaires d'État, ce que les écrivains – même récipiendaires du prix Goncourt – ne sont pas. Raoult se rétracte quelques temps plus tard et parle alors de « devoir de modération ». Les médias s'emparent à leur tour de l'affaire : d'un côté, les écrivains dénoncent que ce député flirtant avec l'extrême droite appelle à la censure ; de l'autre, les partis politiques de tout horizon s'affairent à minimiser les faits. Comme beaucoup d'autres encore, Atiq Rahimi intervient dans cette polémique en soutien à Ndiaye et fait appel à la mémoire des grands écrivains français pour décrier à la fois le ridicule et la gravité de la situation :

Si la conception d'Éric Raoult prévalait, il me faudrait trouver un autre pays d'asile ! « Devoir de réserve » ? Voltaire pleure en entendant ce mot. Et Diderot. Et Rabelais. Zola hurle, désespéré. Comme Sartre, Camus, Duras. Hugo, lui, demande l'asile politique quelque part... Mais que se passe-t-il en France où un élu se permet de remettre en cause le choix d'un jury littéraire ? Où l'on répand l'idée que l'écrivain devrait s'autocensurer ? Que l'État, la nation, la patrie doivent prévaloir sur tout ? Et où l'identité nationale s'impose comme le grand débat du moment ? De nombreux signes convergent qui me semblent inquiétants²³⁸.

Les écrivains convoqués par Rahimi ont en commun la défense de la liberté d'expression, qui correspond à un idéal démocratique et humaniste. Ils sont particulièrement connus pour leur engagement politique et incarnent, chacun à sa manière, la figure de l'intellectuel. Ils appartiennent aussi à des époques quelque peu fantasmées, à l'instar de la Renaissance, des Lumières et du Romantisme. Que Rahimi convoque ces figures canoniques de la littérature française et s'oppose à un représentant de l'État renforce de toute évidence son propre positionnement en tant qu'intellectuel de gauche et donne l'image d'une France indigne de ses intellectuels.

En 2010, Rahimi lance de nouveau un appel, condamnant les conditions de vie de déplacés afghans, dont beaucoup de jeunes et quelques mineurs : « Il y a certainement eu une époque où on appelait un immigré, un homme. Même s'il était sans

²³⁸ Annick Cojean, « Écrivains en colère, sans réserve », *loc. cit.*

papier. » La pétition avait alors recueilli plus de 2 000 signatures, dont celle de Marjane Satrapi, Charlotte Gainsbourg ou encore Jean-Claude Carrière²³⁹. Quelques semaines après, il signe une pétition soutenant un piquet de grève tenu par des travailleurs sans papiers depuis l'automne 2009²⁴⁰.

Finalement, sa dernière prise de parole politique notable a lieu à la suite des attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015. Lors d'une soirée de soutien aux victimes organisée par Radio France et France Télévisions, il déclare alors : « J'ai une religion personnelle. Je suis bouddhiste parce que j'ai conscience de ma faiblesse, je suis chrétien parce que j'avoue ma faiblesse, je suis musulman parce que je combats ma faiblesse. Et je suis Charlie si Dieu est tout-puissant²⁴¹ ». Ce discours assez générique, invitant à la tolérance et à la solidarité, livre une vision de la foi se rapprochant plus d'une spiritualité universelle que d'une religion spécifique, n'entrant pas en conflit avec certaines valeurs dites « françaises ». Cela peut sûrement se comprendre dans un contexte français où il n'est pas rare que les institutions publiques déploient un langage mais surtout des pratiques islamophobes et xénophobes. Cette vision de la religion, à la fois personnelle et syncrétique, fait écho aux propos de la sociologue d'Halluin-Mabillot qui évoque la difficulté d'intégrer un discours religieux – ou toute forme de croyance – aux dossiers des requérants, dans une société française marquée par le recul de la croyance²⁴². Il est significatif que cette déclaration soit mise en valeur dans la biographie de l'auteur figurant sur le site de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). D'ailleurs, à notre connaissance, Rahimi, très critique envers l'Islam radical, n'a jamais déclaré appartenir à une communauté religieuse précise, préférant évoquer des croyances

²³⁹ Collectif, « Comment peut-on être Afghans à Paris », *Collectif Afghans Paris*, 7 janvier 2010, en ligne, <<https://sites.google.com/site/afghansparis>>, consulté le 2 août 2021.

²⁴⁰ Collectif, « Le piquet de grève de la rue du Regard est sous notre protection », *L'Humanité*, 10 février 2010.

²⁴¹ Voir sur le site de l'Ofpra, section « Les réfugiés célèbres », en ligne, <<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/histoire-archives/galeries-d-images/les-refugies-celebres/atiq-rahimi>>, consulté le 2 août 2021.

²⁴² Voir. Estelle d'Halluin-Mabillot, *Les épreuves de l'asile, op. cit.*, p. 200.

multiples inspirées de l’Islam, du soufisme et du bouddhisme, ce qui favorise très certainement son intégration au paysage culturel français.

Ces quelques articles témoignent de l’engagement politique de Rahimi depuis la parution de son premier roman. Ces prises de position en tant qu’intellectuel s’inscrivent par ailleurs dans un horizon d’attente. En effet, comme nous l’avons vu, avec la relecture de *Terre et cendres* à la lumière des attentats du 11 septembre ou encore avec celle de *Syngué sabour* où la dimension féministe du roman était largement soulignée, la réception de son œuvre est éminemment politique. Les prises de parti de l’auteur sont typiques de la gauche éduquée, si ce n’est bourgeoise. Rahimi correspond à certaines attentes collectives à l’égard des réfugiés : il est politisé mais pas militant, spirituel mais pas religieux, adoptant dans ses déclarations publiques une modération qui peut être entendue comme l’expression d’un respect à l’égard de sa culture d’accueil. Ses prises de parole s’ancrent en effet dans une pensée universaliste et surtout cosmopolite, caractéristique à la fois de la figure de l’intellectuel français et de la figure du réfugié modèle, activement impliqué dans la vie politique de son pays d’accueil sans pour autant contester ses valeurs fondamentales. Un tel positionnement n’est pas sans rappeler la figure du « bon réfugié » dressée par Lendaro, aux antipodes du « réfugié terroriste » que l’on a toutes les raisons de soupçonner²⁴³. Rahimi s’engage, certes, mais prudemment : il nomme volontiers les victimes, mais prend soin de ne pas identifier les coupables. Ses discours sont généralement consensuels et ne provoquent d’ailleurs pas de réactions négatives. Dans la plupart de ses interventions, l’auteur rappelle le passé glorieux d’une France rêvée et le panthéon de ses grands auteurs, célébrant du même souffle le « pays des droits de l’Homme ». Un engagement politique plus fort et plus dénonciateur serait-il accepté de la part d’un écrivain accueilli en tant que réfugié ?

²⁴³ Voir chapitre I, « “Réfugié” ou “migrant” ? Catégorisations contemporaines de l’exil ».

3.1.2 Le poète maudit : de la fécondité de l'exil

L'élaboration d'une posture politique en demi-teinte nourrit en réalité une vision de l'exil tout à fait particulière, selon laquelle Rahimi – et par là, toute personne accueillie ou protégée en ses terres – aurait été épargné d'une vie malheureuse grâce à la France. Cette vision s'incarne dans la figure mythifiée du poète maudit, dont l'émergence daterait de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et qui est convoquée dans les discours critiques à propos de l'auteur. Dans un article intitulé « Poète malheureux, poète maudit, malédiction littéraire. Hypothèses de recherche sur les origines d'un mythe », Pascal Brissette brosse le portrait du poète maudit, en s'appuyant notamment sur les travaux de Clark Lawlor. Brissette écrit :

on a attribué à la pauvreté et aux souffrances qu'elle génère (la faim, l'humiliation, l'exclusion, etc.) des facultés créatrices (« La faim est mère de l'invention ») et, dans une tradition qui emprunte à la fois aux discours chrétien et stoïcien, on en a fait la preuve d'une parole vraie, sincère, désintéressée et authentique²⁴⁴.

Cette figure naît de l'affiliation de certaines topiques en apparence contradictoires, qui associent le malheur à un bienfait. Il s'agit par exemple de coupler la souffrance et le génie ; l'adversité et la reconnaissance ; la misère et la pureté²⁴⁵. La légitimité du poète maudit se trouverait ainsi dans les motifs de son exclusion réelle ou fantasmée. La sensibilité et le génie du poète se traduisent, entre autres, par la fragilité du corps. De plus, un destin tragique est fortement fréquemment associé à la grandeur des poètes maudits²⁴⁶. La précarité, la maladie ou l'ostracisme ne font de même que renforcer son appartenance à une communauté marginalisée, mais authentique.

²⁴⁴ Pascal Brissette, « Poète maudit, poète malheureux, malédiction littéraire. Hypothèses de recherche sur les origines d'un mythe », *CONTEXTES*, 12 mai 2008, <<http://journals.openedition.org/contextes/139>>, consulté le 14 novembre 2018.

²⁴⁵ Pascal Brissette, « Poète maudit, poète malheureux, malédiction littéraire », *loc. cit.*

²⁴⁶ Voir par exemple ces vers du poète écossais David Gray, mort de la tuberculose à 23 ans, qui expriment sa croyance en une proximité avec le divin dans la mort : « Whom the gods love die young » (Gray, David, *The Luggie and other Poems*, « Sonnet II », 1862). Cité dans Pascal Brissette, « Poète maudit, poète malheureux, malédiction littéraire », *loc. cit.*

Pour Brissette, ce mythe prend racine dans les cultures stoïcienne et chrétienne. En effet, la pauvreté, l'une des topiques majeures de la malédiction littéraire, reçoit sa valeur positive du christianisme : elle serait la preuve d'un détachement par rapport au monde matériel et d'une proximité avec le monde spirituel. La persécution est, elle aussi, un élément constitutif du mythe. Dès l'Antiquité, elle est signe de grandeur :

« Le génie, étant vérité et étant liberté, a droit à la persécution », écrivait Hugo. Le mépris de la foule, le harcèlement des autorités religieuses ou civiles, la censure, les quolibets et autres formes de plaisanterie qui s'attachent aux célébrités, l'exil politique, l'emprisonnement, les autodafés, les exécutions, enfin tout ce que les hommes de pensée, de science et de plus ont eu à subir du dehors (la plèbe, les fanatiques, les Grands, les concurrents jaloux, les critiques littéraires, les éditeurs) est devenu, sous le poids des siècles, l'apanage de la grandeur intellectuelle, morale ou spirituelle. [...] Sénèque avançait déjà dans son traité *De la vie heureuse*, que « nul ne comprend mieux [la] grandeur [de la vertu] que ceux qui en la harcelant ont éprouvé ses forces : la dureté de la pierre n'apparaît à personne mieux qu'à ceux qui la frappent²⁴⁷ ».

Plus la plaie est profonde, plus le poète est grand. Le mythe possède une fonction compensatoire : le génie se forge dans l'adversité. Brissette souligne en outre que le mythe permet de solidifier les liens d'une communauté, d'en justifier l'existence ou de « légitimer des pratiques²⁴⁸ ». En effet, le mythe du poète maudit est perçu comme

un schème culturel permettant de donner du sens à l'expérience humaine de tous les jours, et notamment aux expériences douloureuses [...] qui trouve[nt] dans le mythe une explication positive. Cette explication peut être certes dénoncée comme « fausse » et sans rapport avec la réalité [...] mais la question, avec les mythes, n'est pas de savoir s'ils sont vrais ou non, mais s'ils sont efficaces et satisfaisants, s'ils parviennent à expliquer de façon acceptable, pour une communauté donnée, un fragment du réel autrement privé de sens²⁴⁹.

²⁴⁷ Pascal Brissette, « Poète maudit, poète malheureux, malédiction littéraire », *loc. cit.*

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ *Ibid.*

La figure de poète maudit, dont Brissette a tracé la genèse, est très présente dans la réception de Rahimi. Selon l’auteur et ses critiques, les souffrances de l’exil sont au centre de sa construction identitaire. Par exemple, dans « L’exil l’a fait » paru dans *Le Monde* lors de la parution de *La ballade du calame*, un critique écrit que Rahimi « persiste et signe : l’exil a fait de lui ce qu’il est. Il s’est “construit” grâce à lui²⁵⁰. » Sa vie est également comparée à un roman à plusieurs reprises. Jérôme Béglé écrit par exemple dans *Paris Match* : « Certains passent des années à chercher des histoires dignes d’être écrites. Atiq Rahimi n’a qu’à fouiller son passé. Sa vie vaut tous les romans du monde²⁵¹. » Jean-Claude Raspiengeas partage cette vision romanesque du passé de Rahimi dans son article « Atiq Rahimi ou le roman de l’exil » et y décrit « l’effet papillon » ayant conduit Rahimi à écrire en France, de l’occupation soviétique jusqu’à l’exil de l’auteur²⁵². Finalement, Annick Cojean joue également sur un double-sens avec le titre de son article, « Roman d’un exilé²⁵³ ». Ces quelques articles indiquent plusieurs choses : d’abord, une certaine tendance à l’essentialisme qui définit l’exil comme la source de l’identité de Rahimi, allant jusqu’à considérer les aspects les plus douloureux de sa vie comme la raison même de son succès. En retraçant ainsi son histoire sous une forme romancée, ces articles participent de l’illusion d’une forme de prédestination à l’écriture et au succès, grâce à une vie marquée par la violence et la déchirure. En associant sa vie à un « roman », les critiques bâtissent un sens à l’histoire personnelle de Rahimi : tout l’aurait mené en France. Ainsi, la douleur, la censure et l’exil politique sont autant d’éléments qui prouvent sa valeur, sa « grandeur intellectuelle [et] spirituelle ».

François Busnel est le plus clair à ce sujet. Après les attentats de New York, il est le premier à signer dans *l’Express* un article sur Rahimi qu’il met à l’honneur et surnomme « le sage ». L’autre écrivaine citée, Zariâb, se trouve quant à elle renvoyée

²⁵⁰ Nils C. Ahl, « L’exil l’a fait », *Le Monde*, 6 novembre 2015.

²⁵¹ Jérôme Béglé, « Atiq Rahimi : sa vie est aussi un roman », *Paris Match*, 19 novembre 2008.

²⁵² Jean-Claude Raspiengeas, « Atiq Rahimi ou le roman de l’exil », *La Croix*, 27 août 2015.

²⁵³ Annick Cojean, « Atiq Rahimi. Roman d’un exilé », *loc. cit.*

au pôle négatif du « militantisme » : Rahimi est rapproché de la forme spirituelle du savoir, quand Zariâb est plutôt associée à l'aspect prosaïque d'une lutte politique. *Terre et cendres* y est qualifié de livre « prodige », de ceux qui laissent le lecteur « pétrifié », des termes encore une fois très forts qui marquent l'émotion du journaliste à la lecture du roman et une forme d'idéalisation. L'introduction est particulièrement éclairante au sujet de la prédestination de l'auteur à l'écriture et au succès :

Les dictateurs et les mollahs qui expédient les écrivains en exil ne se doutent pas du bien qu'ils leur font ; car c'est loin de leur terre natale que les écrivains, les vrais, donnent le meilleur d'eux-mêmes, bâtissent une œuvre, dressent les barricades qu'aucune bombe, aucun missile, aucun canon ne parviendra jamais à démolir²⁵⁴.

Cette représentation romanesque de Rahimi illustre très nettement le mythe de la malédiction littéraire. L'expérience exilique y est vue de manière positive : c'est elle qui permettrait aux auteurs de réaliser leur vocation littéraire et de bâtir une œuvre. L'exil constitue la possibilité même de la naissance de ces écrits et la marque de leur authenticité ; il donne matière à penser et raison d'écrire. Busnel évoque par ailleurs « les écrivains, les vrais », supposant l'existence de « faux » écrivains, dont l'être et la pratique seraient des contrefaçons stylistiques ou idéologiques. Les « vrais » auteurs sont ceux ayant connu la douleur, la perte et l'adversité : ils sont ainsi destinés à connaître un succès sans égal et surtout, sont reconnaissables parmi tous.

3.1.3 Le poète maudit : de la reconnaissance ou l'économie inversée du régime d'asile

Cet aspect du mythe de la malédiction littéraire, consistant à *reconnaître* une destinée en un jeune auteur, revient à plusieurs reprises dans la réception de Rahimi. La dynamique de reconnaissance est mise en œuvre par Raspiengeas, Ahl ou encore Bégulé lorsqu'ils font de la vie de Rahimi un roman avec sa situation initiale (la vie en Afghanistan), l'élément perturbateur (la guerre), les péripéties (l'exil) et la situation

²⁵⁴ François Busnel, « L'Afghanistan larmes au poing », *loc. cit.*

finale (le succès littéraire). La prédestination est ainsi liée à une forme de désintéressement, qui caractérise aussi le poète maudit : Rahimi ne cherche pas la gloire, il ne fait qu'accomplir son destin. Busnel participe de cette dynamique en faisant du succès de l'auteur une évidence, surtout si c'est la France qui le lui accorde. L'exil l'a mené à la reconnaissance par la voie du sacrifice et de la douleur. L'écrivain lui-même reconnaît en certains événements des signes du destin, particulièrement lorsqu'il évoque la réception du prix Goncourt :

Je me retrouve place Gaillon, le nom de la première ville où j'ai vécu ! Le premier livre que j'ai lu en France était un Goncourt (celui de Duras) qui a aidé mon éditeur (P.O.L.) ! Et je suis reçu chez Drouant (j'entends « de Rouen »), couronné pour un livre qui parle de « patience. » C'était trop²⁵⁵ !

La référence à Duras est ici encore significative, celle-ci ayant été publiée aux éditions P.O.L. et ayant reçu le prix Goncourt en 1984. En 2008, à l'occasion du Goncourt, cherchant à retracer les origines de son succès et à trouver les signes qui l'y prédestinaient, Alain Beuve-Méry reprend le même récit :

Pour *Syngué sabour*, l'auteur afghan a utilisé pour la première fois le français. « La langue maternelle est celle des interdits, avec ma langue d'adoption, j'ai pu composer un chant de liberté », précisait-il, peu de temps après avoir reçu son prix, place Gaillon, où se trouve le restaurant Drouant. Atiq Rahimi aurait pu y voir un autre signe : lors de son arrivée en France, c'est à Gaillon, dans l'Eure, qu'il a élu domicile pour lire *L'Amant* de Marguerite Duras. Elle venait de recevoir le prix Goncourt²⁵⁶.

Une telle narration suggère que Rahimi était destiné à recevoir le prix Goncourt et à emboîter le pas à Duras, comme si la littérature française l'avait appelé à elle. Si cette représentation mythifiée n'est pas partagée par l'ensemble des critiques, comme en témoignent les réserves de plusieurs à l'égard de Rahimi lors de la remise du Goncourt, pour d'autres, son succès sonne comme une évidence.

²⁵⁵ Jean-Claude Rapiengeas, « Atiq Rahimi ou le roman de l'exil », *loc. cit.*

²⁵⁶ Alain Beuve-Méry, « Le Goncourt au Franco-Afghan Atiq Rahimi », *loc. cit.*

La notion de *reconnaissance*, qui consiste donc à voir en l'individu les signes évidents de son succès (ou de son malheur), peut se comprendre dans la logique d'une économie inversée décrite par Bourdieu dans son article fondateur « Le marché des biens symboliques²⁵⁷ ». Les nouveaux arrivants sur la scène littéraire doivent se montrer désintéressés afin de paraître à la fois authentiques et prédestinés. Dans le même mouvement, le trop large succès populaire d'une œuvre s'avère suspect : l'artiste maudit est d'abord consacré par ses pairs, avant que le lectorat s'empare de son œuvre et la reconnaisse à son tour. Le « génie créateur » obéit ainsi à une logique de rupture, qui coïncide, au XIX^e siècle, avec l'essor de la littérature de grande production et l'élaboration de la théorie de l'art pour l'art. Cette dernière considère « l'art comme pure signification, produite par une intention purement symbolique, c'est-à-dire à la délectation désintéressée, irréductible à la simple possession matérielle²⁵⁸ ». Les nouveaux arrivants ont tout intérêt à donner l'illusion de *déjà appartenir* au champ auquel ils prétendent prendre part, c'est-à-dire à être *reconnu* et *reconnaissable* comme membre légitime du champ, sans cependant trahir de motivation économique.

En écrivant que Rahimi est prédestiné à l'écriture et, surtout, à la consécration par un prix Goncourt, les critiques sous-entendent que l'auteur a toujours appartenu au milieu littéraire. Sa présence y est donc naturelle. Si son propre pays ne l'a pas reconnu en tant qu'écrivain, cela ne fait que renforcer son prestige : les poètes maudits sont incompris avant d'être célébrés unanimement. À la parution de *Terre et cendres*, nombreux sont ceux qui voient en Rahimi un auteur prometteur, sensible – voire fragile, autre topique de la malédiction – alors même que le succès populaire se fait attendre. Le prix Goncourt confirme ce que ces critiques savent déjà en révélant au grand public un auteur qu'il ne tarde pas à acclamer.

²⁵⁷ Pierre Bourdieu, « Le marché des biens symboliques », *L'année sociologique*, vol. 22, 1971, p. 49-126.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 53.

En tant qu'écrivain réfugié, il est clair qu'Atiq Rahimi bénéficie d'une réception singulière mettant en avant son parcours personnel. Les discours évoquant son exil forgent une conception particulière de l'asile, paramétrée par la possibilité de *reconnaître* en lui un écrivain, mais aussi un réfugié. Car il ne s'agit pas seulement de raconter l'histoire personnelle d'un auteur et son ascension dans le milieu littéraire : il s'agit aussi, de manière implicite, de le situer en tant que réfugié et de faire de ce statut la conséquence logique d'une histoire personnelle et collective traumatisante qui justifie de la protection lui ayant été octroyée. L'introduction de l'article de Busnel, qui évoque la censure et la dictature, place ainsi la répression politique au centre de son propos. Nous l'avons vu, seule la répression, lorsqu'elle est individuelle, est reconnue comme passible d'un statut de protection internationale. Ainsi, la mise en récit de l'exil et de la réussite de Rahimi façonne un imaginaire du réfugié modèle, idéalisé, voire *naturel*. En effet, le système de *reconnaissance* se base sur une formule tautologique : les personnes réfugiées sont reconnues comme telles à condition que les institutions en charge de leur étiquetage puissent dire qu'elles le sont déjà :

La détermination du statut de réfugié n'a pas pour effet de conférer la qualité de réfugié ; elle constate l'existence de cette qualité. Une personne ne devient pas réfugiée parce qu'elle est reconnue comme telle, mais elle est reconnue comme telle parce qu'elle est réfugiée²⁵⁹.

Le dispositif juridique d'accueil des réfugiés se révèle ainsi solidaire d'une illusion biographique. La réception de Rahimi laisse paraître les exigences portées à l'égard des demandeurs d'asile : les réfugiés doivent être reconnaissables parmi les migrants, tout comme les vrais auteurs doivent l'être parmi les faux. Dans le cas d'un écrivain réfugié comme Rahimi, ces deux exigences sont difficiles – voire impossibles – à dissocier.

²⁵⁹ *Guide des procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut de réfugié*, HCR, 1992, cité par Karen Akoka, *L'asile et l'exil*, op. cit., p. 9.

Dans son récent essai *L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*, Karen Akoka décrit le problème soulevé par cette notion de *déjà-là* dans l'étiquetage des demandeurs :

Cette vision du réfugié comme *sujet avant la loi*, et d'une procédure qui ne ferait que confirmer un *déjà-là* a pour effet de renforcer l'illusion d'une expérience propre au réfugié, différente de celles des autres étrangers. Elle permet de faire oublier qu'il n'est que le produit de décisions historiquement et politiquement situées, qui informent davantage sur ceux qui désignent que sur ceux qui sont désignés²⁶⁰.

Si l'idée de *reconnaissance* est déjà présente dans la manière dont est constitué le statut de la personne sur le territoire, le champ littéraire et ses institutions la renforcent en réactualisant le mythe de la malédiction littéraire. En promouvant l'illusion d'un exil offrant la possibilité de s'accomplir, d'un exil consistant en l'unique possibilité de passage du statut de maudit au statut de consacré et finalement, de l'existence d'un sens à l'exil, les médias valorisent une vision de l'asile confortant la dichotomie migrant *versus* réfugié et élaborent en creux la figure du faux réfugié. S'il est possible de reconnaître les vrais réfugiés, il est possible de reconnaître – et donc, d'écarter du système de protection – les migrants et les fraudeurs. Sans peut-être mesurer la portée de ses propos, Rahimi a lui-même soutenu cet imaginaire positif de l'exil lors de la publication de *La ballade du calame* : « J'avais envie d'écrire, mais ce qui m'a donné ma liberté d'écrire, c'est l'exil. Je lui dois tout²⁶¹. »

3.1.4 Le réfugié résistant : la résistance comme synonyme de l'exil

C'est à l'intersection des figures de l'intellectuel et du poète maudit que semble se tisser la figure du réfugié comme héros, où l'exil est présenté comme une expérience positive, voire nécessaire, non pour la simple survie, mais par devoir de dénoncer les régimes dictatoriaux. Dans les critiques, l'exil est très souvent synonyme de

²⁶⁰ Karen Akoka, *L'asile et l'exil*, *Ibid.*, p. 10.

²⁶¹ Nils C. Ahl, « L'exil l'a fait », *loc. cit.*

contestation, de lutte et de révolte ; Rahimi est ainsi associé à la figure du réfugié comme résistant²⁶². Dans un article signé par Martine Laval, mis en exergue sur le site de l'éditeur, l'écriture de Rahimi est ainsi comparée à une arme dont il se servirait pour condamner la barbarie d'un monde livré aux armes :

L'écriture, expurgée à l'extrême, est tendue comme un arc aux flèches empoisonnées. Elle a ce pouvoir de folie que l'on prête aux armes. Elle inquiète, fascine, transperce notre âme. Elle dénonce cette guerre russo-afghane, dénonce toutes les guerres. Mais avec une poésie de l'infime, naïve, fragile, magnifique, qui espère croire encore en l'humanité²⁶³.

Comme nous l'avons vu lors de notre analyse de la réception de *Terre et cendres*, la beauté de l'œuvre de Rahimi naît de la fragilité de sa plume (« infime », « naïve », « fragile »). Mais cette fois-ci, l'écrivain devient guerrier et l'écriture se mue en instrument de combat ; le lecteur semble en danger, risquant d'être « transpercé » par les « flèches empoisonnées » du texte et de chuter avec l'auteur dans sa « folie ». Drôle de retournement opéré par Laval : ici, c'est bien Rahimi et son écriture qui représentent une sorte de menace, et non plus seulement la guerre. D'ailleurs, l'écriture est le sujet qui « dénonce » activement, quand la guerre n'est que l'objet de cette dénonciation. La guerre semble ainsi lointaine, un peu abstraite, s'effaçant derrière Rahimi et la témérité de sa résistance dans l'écriture. Si l'article de Laval souligne de nouveau la naïveté et la fragilité de la poésie, il réitère l'espoir de « croire encore en l'humanité » et en des valeurs communes qui l'animent. Encore une fois la grandeur de Rahimi vient de sa lutte contre « toutes les guerres ».

²⁶² Nous avons déjà évoqué cette figure dans le premier chapitre, que Lendaro définissait comme « luttant pour la liberté et la démocratie » et qui avait peu à peu laissé place, vers la fin des années 1990, à la figure du fraudeur. Rahimi étant arrivé en France vers la fin des années 1980, le réfugié était encore perçu comme héros. Cependant, nous lui préférons dans le contexte de la réception de Rahimi le terme « résistant », au vu des associations faites par les critiques entre l'exil et des formes de lutte politique. Voir Lendaro, Annalisa, « Le réfugié, le migrant économique et le passeur. Ce que catégoriser veut dire, ou le poids des mots », dans *La crise de l'accueil*, *op. cit.*

²⁶³ Martine Laval, *Télérama*, 10 mai 2000, en ligne, <<http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=2-84682-045-7>>, consulté le 12 février 2021.

Cet imaginaire de l'exil et de l'écriture comme un art de la résistance se retrouve également chez Busnel. La suite de son article, que nous avons cité plus haut, révèle de manière évidente les liens tissés entre la figure du maudit et celle du résistant :

les écrivains, les vrais [...] bâtissent une œuvre, dressent les barricades qu'aucune bombe, aucun missile, aucun canon ne parviendra jamais à démolir. On ne demande pas à un poète de prendre les armes, mais de prendre la plume. D'élever des barricades intérieures. De les ériger mot après mot, livre après livre, afin de mettre en échec la barbarie. Par la seule force du verbe. On peut donc être résistant sans porter [la] kalachnikov ou la cartouchière, sans brandir le drapeau d'un parti ou la bannière d'une idéologie. En écrivant, tout simplement. C'est cette forme de résistance qu'ont choisi deux écrivains afghans exilés en France, Atiq Rahimi et Spôjmaï Zariâb²⁶⁴.

Busnel met la résistance au centre de la pratique artistique et de la vie de l'auteur. L'évocation des « barricades » et du « canon » n'est pas anodine : ces mots, à tout le moins en France, sont chargés d'une histoire de la révolte, que l'on pense à la Journée des barricades de 1648 ou encore à la Révolution de 1848. L'œuvre de Rahimi, tout comme le peuple qui se soulève, s'insurge contre la tyrannie. Mais c'est une résistance toute particulière qui s'offre à notre regard, puisqu'elle s'élève « par la seule force du verbe » plutôt qu'en prenant « les armes » ; c'est une résistance qui ne brandit ni « parti », ni « bannière », ni « idéologie ». La littérature comme moyen de résistance défend la liberté ; elle se situe « entre sagesse et militantisme » ; elle s'arrache aux ornières idéologiques pour rejoindre un idéal universel. Cette forme de résistance implique d'ailleurs un certain dénuement : il faut écrire, « tout simplement », dans une authenticité première qui donne accès au « génie ». Au demeurant, cet extrait dépeint la persécution politique comme la plus insupportable des conditions de vie et met en scène la supériorité du libéralisme occidental affrontant la tyrannie islamique. Le fait que Rahimi ne publie qu'en France renforce le paradoxe de la malédiction : rejeté par

²⁶⁴ Busnel, François, « L'Afghanistan larmes au poing », *loc. cit.*

sa propre communauté nationale, c'est en France qu'il trouve ses pairs et son public²⁶⁵. Ce motif de la résistance revient sous la plume d'Hervé de Saint-Hilaire, dans son article « Afghanistan : au début étaient les femmes », qui demande, non sans pessimisme : « Que faire aujourd'hui quand on est un Afghan cultivé, exilé, inquiet et atterré par le régime des talibans ? Envoyer des missiles culturels, fussent-ils dérisoires²⁶⁶. »

Une fois ces trois figures rapprochées dans la réception de Rahimi, nous constatons que, bien qu'il use de sa parole publique pour porter des causes qui lui sont chères, les médias situent pour l'essentiel son impact politique dans sa pratique littéraire et dans sa présence même sur le territoire. Ainsi, c'est moins le fait que Rahimi signe de nombreuses pétitions ou qu'il défend le droit des exilés à demeurer en France, dignement et en toute sécurité, qui fait de lui un « résistant » : c'est le fait même de son exil et de sa représentation dans ses romans. L'art prend ainsi le pas sur ses prises de parole publique. Là encore, cela fait largement écho à la figure du réfugié héros évoqué par Lendaro, ou encore à celle du *refuznik*, introduite par Akoka : les « vrais » réfugiés sont des personnes qui fuient des régimes dictatoriaux et oppressifs, qui s'opposent à ces régimes sans recourir à la lutte armée – auquel cas elles ne seraient pas admissibles ou *reconnues* comme réfugiées. Rahimi est en cela dépeint comme le réfugié idéal : politisé et éduqué, son parcours l'aurait naturellement mené à l'asile, lui permettant ainsi de s'accomplir et de défier l'autorité islamiste sous le regard d'une France libre, sans excès de militantisme ni rhétorique belliqueuse. Son malheur, par la vertu de son pacifisme, s'est transformé en chance. Le prix Goncourt représente à cet égard le point culminant de cette idéalisation du réfugié : non seulement Rahimi est perçu comme un écrivain contestataire, qui dénonce la barbarie du monde et plus particulièrement la violence perpétrée envers les femmes, mais il se saisit pour le faire de la langue

²⁶⁵ Rahimi déclara que ses écrits étaient censurés en Afghanistan, ce qui motiva, entre autres, son départ vers le Pakistan puis la France. Voir Antoine de Baecque et Marc Semo, « Les Afghans sont beaucoup plus unis qu'on ne le croit », *loc. cit.*

²⁶⁶ Hervé de Saint-Hilaire, « Afghanistan : au début étaient les femmes », *loc. cit.*

française, la langue même de l'universel. À partir de la réception du prix, le français devient en effet un enjeu central dans sa réception, voire une obsession.

3.2 Du réfugié idéal

3.2.1 Reconnaître comme sien : le Goncourt en tant que rite de consécration

L'élaboration de la figure du bon réfugié se cristallise dans la conception de la langue française lors de la parution de *Syngué sabour*. En effet, si le parcours de Rahimi se prête à la figure modèle du réfugié dont il serait facile de reconnaître l'individualité de l'oppression et les raisons pour lesquelles doit lui être accordé un statut de protection internationale, la langue française renforce cette idéalisation. L'écriture en français et l'obtention du prix Goncourt apparaissent comme les raisons majeures de la reconnaissance de Rahimi en tant qu'écrivain de nationalité française et ce, alors qu'il a été naturalisé en 1996²⁶⁷, soit douze ans avant l'obtention du Goncourt.

Le passage du dari au français atteste d'une problématique importante chez les « hommes traduits²⁶⁸ » : l'écriture dans une langue nationale peu valorisée au niveau international rend difficile voire impossible, note Casanova dans *La République mondiale des Lettres*, une existence littéraire hors des frontières de la nation et dans les capitales littéraires étrangères²⁶⁹. Pour mieux comprendre les enjeux de traduction et d'écriture en français pour notre écrivain, il faut d'abord revenir sur la division de l'espace littéraire mondial et de ses « petites langues ». Ces dernières se caractérisent selon Casanova par un crédit littéraire moindre²⁷⁰ et se répartissent en quatre catégories : les langues orales ou non-fixées, dont l'écriture est en voie de constitution

²⁶⁷ Voir le site de l'Ofpra, section « Les réfugiés célèbres », *op. cit.*

²⁶⁸ Nous empruntons l'expression à Salman Rushdie.

²⁶⁹ Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres* (1999), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 2008, p. 362.

²⁷⁰ Selon l'auteur, le crédit littéraire d'une langue se définit par rapport au nombre de polyglottes littéraires qui lisent cette langue sans passer par la traduction. *Ibid.*, p. 365-366.

(certaines langues africaines ou créoles par exemple) ; les langues dites de « création » ou de « récréation » récentes devenues des langues nationales au moment d'une indépendance nationale, bénéficiant de peu de traductions en raison du faible nombre de locuteurs (comme l'hébreu, le coréen ou encore le néo-norvégien) ; les langues issues de cultures et de traditions anciennes (le persan notamment) ; et finalement, les langues de grande diffusion qui possèdent une tradition littéraire interne riche mais peu reconnue au centre, se retrouvant malgré tout dominées (l'arabe, l'hindi et le chinois par exemple²⁷¹). Rahimi appartient à la troisième catégorie, qui regroupe les langues issues de cultures et de traditions anciennes, dont l'histoire a un crédit relativement important mais qui, malgré tout, se trouvent dominées par le centre et ne dépassent que peu ou pas les frontières nationales. Cependant, si l'on considère la volonté de l'auteur de se réclamer des traditions littéraires et culturelles hindi et arabe, il est également concerné par la dernière catégorie. Ces langues (comme l'arabe) sont sujettes à deux tendances : la première se manifeste par une absence de différenciation entre elles, qui masque la spécificité de leurs patrimoines dans un vaste projet universaliste ; l'autre tendance prend la forme de l'indifférence, qui tient à la méconnaissance et à la domination culturelle vécue par ces champs littéraires spécifiques. Cependant, Rahimi contribue sans aucun doute à valoriser ces patrimoines en France en réactualisant leurs cultures littéraires et en offrant des relectures contemporaines, comme c'est le cas pour *La conférence des oiseaux* de Farîd al-Dîn Attâr²⁷², repris dans *Le retour imaginaire*.

La parution des premiers romans de Rahimi s'est faite dans une certaine discrétion que nous pouvons imputer au fait qu'ils étaient traduits d'une langue peu valorisée (le dari), en plus de couvrir des événements qui laissaient, jusqu'aux attentats de New York, le monde occidental assez indifférent. À partir de *Syngué sabour*, Rahimi fait du lectorat français et francophone son lectorat premier. Par la même occasion, il

²⁷¹ Casanova entend par "centre" les grandes capitales littéraires telles que Paris et Londres, qui servent autant de modèles que de contre-modèles. *Ibid.*, p. 163.

²⁷² Farîd al-Dîn Attâr, *La conférence des oiseaux*, trad. Manijeh Nouri, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2020 [1177].

devient pleinement visible au sein du champ littéraire français. Le Goncourt ne fait que confirmer ce nouveau statut d'écrivain français et en renforce le prestige.

Nous pourrions parler ici de rite de consécration : si le Goncourt ne marque pas l'accession d'un auteur au champ littéraire, il fait la preuve d'une reconnaissance significative. Donner le prix Goncourt à Atiq Rahimi, c'est tout à la fois saluer une œuvre, consacrer un auteur et lui reconnaître un rôle privilégié dans le champ. Ce rite de consécration entretient des points communs avec le rite d'institution, que Bourdieu décrit dans *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Pour le sociologue, il n'y a pas de rite qui ne soit une façon de conforter un certain ordre établi :

Tout rite tend à consacrer ou à légitimer, c'est-à-dire à faire méconnaître en tant qu'arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle, *une limite arbitraire* ; ou, ce qui revient au même, à opérer solennellement, c'est-à-dire de manière licite et extra-ordinaire, une transgression des limites constitutives de l'ordre social et de l'ordre mental qu'il s'agit de sauvegarder à tout prix²⁷³.

Sous certains aspects, le prix Goncourt marque le franchissement d'une limite arbitraire instituée comme légitime qui fait passer l'individu de l'ordinaire d'un auteur à l'extra-ordinaire d'un auteur *goncourisé*, c'est-à-dire célébré par l'une des plus grandes institutions littéraires de France. Le signe le plus évident de ce passage de l'ordinaire à l'extra-ordinaire est le fameux bandeau rouge ajouté à la couverture du livre élu : il est le signe de sa sélection et de sa consécration. Visible de tous et de toutes, le bandeau signale le prestige et, par sa seule existence, multiplie les ventes du Goncourt. Mais le rite suppose également une conduite à tenir, que Bourdieu précise ainsi :

Instituer, assigner une essence, une compétence, c'est imposer un droit d'être qui est un devoir être (ou d'être). C'est signifier à quelqu'un ce qu'il est et lui signifier qu'il a à se conduire en conséquence. L'indicatif est en ce cas un impératif. [...] Ainsi, l'acte d'institution [...] *signifie* à quelqu'un son identité, mais au sens à la fois où il la lui exprime et la lui impose en

²⁷³ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, p. 122.

l'exprimant face à tous [...] et en lui notifiant ainsi avec autorité ce qu'il est et ce qu'il a à être²⁷⁴.

Si Bourdieu n'évoque ici que le rite d'institution, il est possible d'envisager aussi le rite de consécration comme une imposition d'un « devoir d'être ». Car en consacrant de manière spécifique et individuelle un auteur dans le champ, l'institution Goncourt reconnaît et impose par le fait même les règles de sa propre sauvegarde. Casanova écrit d'ailleurs du Goncourt qu'il fait partie des « lieux les plus conservateurs de l'esthétique romanesque²⁷⁵ ». Cette reconnaissance significative, autant économique que symbolique, définit clairement la place et la trajectoire de l'auteur *goncourisé*. Pensons par exemple à Marie Ndiaye : si Raoult voulait lui imposer un « devoir de réserve », ce n'est pas tant à cause de ses propos, même s'il les décriait. C'est plutôt parce que Ndiaye les a prononcés *en tant que* récipiendaire du prix Goncourt et que de ce fait, elle aurait dû se comporter *en tant que telle*, dans un respect presque obséquieux des institutions et des représentants de l'État qui l'ont célébrée. Il y a, derrière les fastes de la consécration, l'attente d'une certaine posture publique et morale envers les auteurs *goncourisés*. Avec Rahimi, point de scandale, point de faux pas : sa consécration s'avère l'occasion idéale pour défendre une certaine vision de la langue française, à laquelle lui-même doit s'identifier.

3.2.2 Reconnaître comme sien : langue française, langue de liberté ?

« [J]e me rends compte qu'il m'était difficile d'aborder ces sujets importants, tabous, dans ma langue maternelle. La langue française m'a donné la possibilité de m'exprimer avec une certaine liberté²⁷⁶. » Cette phrase, Rahimi et les critiques l'ont déclinée à de multiples reprises. Nous l'avons vu, la réception de *Syngué sabour* a mis

²⁷⁴ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, *op. cit.*, p. 126.

²⁷⁵ Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres*, *op. cit.*, p. 421.

²⁷⁶ Mohammed Aïssaoui, « Le Goncourt à l'Afghan Atiq Rahimi », *loc. cit.*

à l'honneur la langue française comme langue de la liberté : c'est elle qui libère l'auteur des « tabous inscrits dans sa langue maternelle²⁷⁷. »

Alors que depuis *Terre et cendres*, l'exil est synonyme de contestation de la barbarie tout en suggérant une forme d'accomplissement personnel, la liberté est visiblement mise en avant avec *Syngué sabour* et s'incarne dans le rapport de Rahimi à la langue. Pour mieux saisir l'enjeu que soulève cette vision de la langue comme outil émancipateur, il nous faut circonscrire la définition sous-jacente de liberté chez les critiques et chez l'auteur. Si la parole constitue un outil de libération pour la protagoniste du roman, qui, ôtant sa burka, nous livre un monologue intime dans un pays où la condition des femmes est très précaire, la langue française est également présentée comme la possibilité d'affranchissement de l'auteur par rapport à sa langue maternelle. Sans que ce ne soit toujours explicite, les critiques font souvent un parallèle entre la protagoniste et Rahimi : en même temps que cette femme se révèle au lecteur et à elle-même, Rahimi se révèle à la langue française, sa propre « pierre de patience ». François-Guillaume Lorrain écrit par exemple que Rahimi « s'est coulé dans sa langue d'adoption comme dans la voix de l'autre sexe²⁷⁸. » De plus, lorsque les critiques évoquent le sujet du livre, ni l'importance de l'intégrité physique ni celle du lien social ne sont évoquées, alors même que ces thèmes sont très présents – sinon majeurs – dans le roman : à leurs yeux, la violence se manifeste avant toute chose par le manque de liberté d'expression de la protagoniste. C'est donc la liberté d'expression qui est présentée comme condition *sine qua non* de toute autre liberté, érigée en absolu, aussi bien pour la protagoniste que pour l'auteur. Le fait qu'Atiq Rahimi a « choisi²⁷⁹ » la langue française pour écrire son roman donne une signification particulière à cette dernière : elle permettrait d'exprimer une liberté jusqu'alors tue en dari ou farsi. Nous

²⁷⁷ E.H., « Un Goncourt afghan », *loc. cit.*

²⁷⁸ François-Guillaume Lorrain, « C'est du bon, c'est de l'afghan », *loc. cit.*

²⁷⁹ Terme par exemple utilisés dans les articles suivants (liste non-exhaustive) : Naïma Amiri, « Les écrivains séduits par leur jury », *loc. cit.* ; Mohammed Aïssaoui, « Les confessions d'une Afghane », *loc. cit.*

remarquerons d'ailleurs l'absence presque systématique de ces termes (dari ou persan) pour identifier la langue maternelle de Rahimi, ce qui essentialise la fonction libératrice du français et laisse dans l'ombre l'*autre* langue, la langue de l'autre, qui n'est caractérisée que par le maternel et l'originaire, à la source des interdits et des tabous.

Il est significatif que cette référence à la liberté ressemble à celle que l'on retrouve dans la convention de Genève. Rappelons-le : ce n'est pas l'insécurité alimentaire ou économique, mais bien les atteintes à la liberté d'expression et aux droits fondamentaux qui y définissent la possibilité de l'asile. De même, ce n'est pas la sécurité physique qui définit les conditions de la liberté de la protagoniste pour les critiques, mais le simple fait qu'elle puisse s'exprimer. C'est en somme l'usage de la langue française qui conditionne ici l'exercice de la liberté. Il va sans dire que cette vision emprunte beaucoup à l'imaginaire colonial d'une langue conquérante et civilisatrice, qui permettrait d'échapper à la tyrannie des cultures étrangères, perçues comme lointaines et arriérées.

Au-delà des dynamiques de pouvoir entre les langues, qui sont à l'œuvre dans le champ littéraire international aussi bien que dans le champ littéraire national, cette valorisation du français prend place dans un contexte où les étrangers ne maîtrisant pas la langue d'accueil sont pointés du doigt en France : ils représenteraient une menace, à la fois pour le français et pour la France. Leur intégration à une culture commune, française et universelle, serait limitée par leur absence de maîtrise de la langue du pays d'accueil. Nous pourrions penser que consacrer un auteur d'origine étrangère, c'est en même temps consacrer les allochtones et donner une image positive des migrations en tant que potentielle francophonie. Et il est vrai que ce portrait très positif de Rahimi rompt avec un imaginaire de l'exilé communautariste figé dans une identité réifiée. Mais l'auteur est aussi et surtout vu comme une figure d'exception, un modèle à suivre en raison de son intégration irréprochable à la culture française. Rappelons-nous à cet égard des commentaires de Mohammed Aïssaoui qui espérait que ce Goncourt donne

l'idée à d'autres étrangers de devenir francophones²⁸⁰, ou de ceux de Marianne Payot pour qui *Syngué sabour* incarnait la « littérature monde²⁸¹ ».

Les années 2000 font d'ailleurs de la langue un enjeu central des politiques publiques ou, comme le note Danièle Lochak, juriste et professeure émérite de droit, « un enjeu politique tout court²⁸² ». Le 20 novembre 2007, soit un an avant la parution de *Syngué sabour*, est promulguée la loi Hortefeux : celle-ci précise que l'intégration de familles étrangères dans la société française passe « par la connaissance de la langue et des valeurs de la République », les deux étant ainsi liées. Il est également stipulé que la maîtrise de la langue française « peut favoriser, dans certains cas, l'égalité entre les hommes et les femmes » et que « le français, langue de la République, est associé dans notre culture aux valeurs fondatrices de celle-ci, parmi lesquelles la liberté et l'égalité²⁸³ ». Non seulement la langue favoriserait-elle l'intégration, mais elle serait civilisatrice, puisqu'elle transmettrait des valeurs spécifiques à la France, dont l'universalité des droits (notamment l'égalité entre hommes et femmes). Dans son article, disponible sur le site du Groupe d'information et de soutien des immigrants (GISTI) et publié en 2013, Lochak note que la maîtrise de la langue française n'a pas toujours été une condition à la naturalisation des étrangers. Dans la loi du 10 août 1927, il est dit que « [l]a naturalisation est accordée par décret rendu après enquête sur l'étranger », enquête devant « porter tant sur la moralité et le loyalisme de l'impétrant que sur l'intérêt que la concession de la faveur sollicitée présenterait aux points de vue national et social²⁸⁴ ». Il n'est donc guère question de la langue. Lochak note même que l'apprentissage du français « n'est pas vu comme une condition de naturalisation mais comme parachevant le parcours d'assimilation », une conception aux antipodes de celle actuelle où c'est la maîtrise de la langue qui prouve et légitime l'accueil d'étrangers en

²⁸⁰ Mohammed Aïssaoui, « Le Goncourt à l'Afghan Atiq Rahimi », *loc. cit.*

²⁸¹ Marianne Payot, « Ces auteurs français séduisent la planète », *loc. cit.*

²⁸² Danièle Lochak, « Intégrer ou exclure par la langue ? », *Plein droit*, n° 98, octobre 2013.

²⁸³ Cité par Danièle Lochak, « Intégrer ou exclure par la langue ? », *loc. cit.*

²⁸⁴ *Ibid.*

France. En 1930, la question « le postulant parle-t-il notre langue ? » apparaît pour la première fois dans des formulaires destinés aux agents d’immigration. Ce n’est que le 19 octobre 1945 que, note Lochak, « la connaissance de la langue française [devient] une condition de recevabilité de la demande : “Nul ne peut être naturalisé s’il ne justifie de son assimilation à la communauté française, notamment par une connaissance suffisante, selon sa condition, de la langue française” (art. 69) », le terme « assimilation » étant, quelques années plus tard, remplacé par « intégration ».

Dans les années 2000, des choix politiques renversent donc le rapport établi entre les étrangers et la langue : « la loi de cohésion sociale du 26 juillet 2006 impose la signature du contrat d’accueil et d’intégration institutionnalisé par la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 aux “primo-arrivants” qui s’engagent notamment à suivre une formation linguistique ». La langue devient ainsi un réel enjeu dans les demandes d’immigration, puisque les étrangers nouvellement arrivés sur le territoire français doivent s’engager à apprendre la langue, comme condition de leur séjour. La circulaire Sarkozy du 13 juin 2006 dit notamment que la « réelle volonté d’intégration [des] familles » doit se traduire par « leur maîtrise du français ». En 2007, la loi Hortefeux ne fait alors que confirmer l’importance de l’apprentissage du français pour assurer la pérennisation de valeurs françaises en vue d’une « intégration républicaine²⁸⁵ » réussie.

Ainsi, la réception et la consécration de *Syngué sabour* sont contemporaines d’un moment clé de la législation visant l’intégration des étrangers. En mettant l’accent sur un auteur réfugié que le français aurait « libéré », les médias perpétuent, d’une part, le fantasme d’une intégration réussie – presque idyllique – par la langue et, d’autre part, l’injonction à son apprentissage. Pour travailler et vivre en France, il est certes difficile de ne pas parler la langue, même de manière rudimentaire, mais les critiques font du français une langue d’exception, vouée à transcender les particularismes et à communiquer l’universalisme républicain, réactivant ainsi une logique coloniale qui

²⁸⁵ *Ibid.*

dévalue les « langues maternelles », jugées inaptes à l'émancipation. De plus, ils participent malgré eux à la transformation d'un *droit* à l'apprentissage de la langue en un *devoir*, sous couvert de libérer les exilés des griffes de leurs langues maternelles. Pour la politologue Françoise Vergès, cette tendance à associer liberté et langue française a pour effet de dépolitiser la langue et de rendre difficile une réflexion sociale et historique sur la nécessité d'une véritable décolonisation²⁸⁶. Il est vrai que ce discours sur la « langue française comme langue de la liberté » contrarie et, parfois, rend impossible la critique de la langue et de ses usages républicains. On en oublierait presque que Rahimi a été scolarisé au lycée français de Kaboul (peu de critiques en font mention), facilitant très certainement son apprentissage de la langue, dans un pays où, en 2020, plus de 2 000 000 de jeunes filles n'ont pas été scolarisées, où 7 000 écoles n'avaient pas de bâtiments où faire classe et où le fossé entre les jeunes générations et les plus vieilles est immense concernant l'alphabétisation²⁸⁷. Placer sous le signe de la liberté le français et exiger son apprentissage en vue d'une intégration réussie, c'est ignorer que tous les exilés n'ont pas bénéficié de conditions d'éducation aussi favorables que Rahimi, au premier chef les femmes et les filles, grandes invisibilisées et pourtant premières victimes de la déscolarisation.

De plus, si les critiques font de l'apprentissage du français un rêve pour tous les étrangers, la réalité se rapproche plutôt du cauchemar. Les difficultés et contraintes avec lesquelles les exilés doivent apprendre la langue sont grandes. Les frais sont très

²⁸⁶ À ce sujet, voir Françoise Vergès, « Décoloniser la langue française. Pour une politisation de la francophonie », *Revue du Crieur*, volume 2, numéro 10, 2018, p. 68-81. Voir également son intervention lors du journal de France 24 : « Françoise Vergès : “Il faut décoloniser la francophonie” » [vidéo], *France 24*, 11 octobre 2018, en ligne, <<https://www.france24.com/fr/video/20181011-francoise-verges-il-faut-decoloniser-francophonie>>, 6 minutes 39 secondes, consulté le 14 mai 2021.

²⁸⁷ Voir *La situation des droits humains dans le monde*, Amnesty International, 2020/21, p. 75, en ligne, <https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/efeb0538-48b5-4c4c-8b81-a7545228c805_POL_10_3202_2021_AIR_ext_FR_FINAL_01_avril.pdf>. Voir également la section « Éducation et alphabétisme » sur l'Afghanistan par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture, en ligne, <<http://uis.unesco.org/fr/country/af>>. L'Unesco estimait que les 15-24 ans étaient, en 2018, environ 80% à être alphabétisés, contre un peu plus de 20% chez les 65 ans et plus.

souvent acquittés par ces derniers eux-mêmes et les exigences en matière de niveau de langue constamment réhaussées tout en restant vagues pour les principaux intéressés²⁸⁸. Finalement, Lochak conclut son article par ce constat : « le droit de connaître la langue du pays d'accueil a été converti en injonction, dans une optique de sélection et d'exclusion antinomique de toute politique d'intégration digne de ce nom²⁸⁹. »

Ainsi, la profusion de ce type de discours médiatiques valorisant à l'extrême la langue française, dans un contexte politique où le français est l'exigence primordiale à l'intégration mais aussi à la simple immigration, contraste avec la faible visibilité des difficultés que les exilés, dans l'élaboration de leur demande d'asile, vivent au quotidien. Leurs dossiers, pour être présentés à l'Ofpra ou à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en deuxième instance²⁹⁰, doivent être rédigés en français et le récit de leurs parcours migratoires doit l'être également. Les personnes exilées n'ont par ailleurs que quelques semaines pour l'élaborer, ce qui laisse très peu de temps à l'apprentissage d'une langue, qui plus est dans des conditions matérielles souvent précaires²⁹¹. Dans un article pour *Libération* publié en mai 2018, Valentine Watrin décrit le trafic des fausses histoires que suscitent les procédures actuelles de demande d'asile²⁹². Pour une centaine d'euros, des « dealeurs de récits » proposent des histoires toutes faites, sous prétexte d'une meilleure maîtrise du français que les exilés et, surtout, d'une meilleure connaissance du système d'asile. Bien sûr, cela se termine

²⁸⁸ Lochak écrit que « Le degré d'exigence est logiquement plus élevé lorsqu'il s'agit d'établir son "assimilation" à la communauté française que lorsqu'il faut justifier simplement de son "intégration", même républicaine, dans la société française, mais dans les deux cas cette exigence évolue à la hausse. » Danièle Lochak, « Intégrer ou exclure par la langue ? », *loc. cit.*

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ Si la requête à l'OFPPRA d'un demandeur d'asile est déboutée, ce qui est le cas deux fois sur trois, la personne peut faire un recours auprès de la CNDA. Trois juges seront alors chargés de décider si le demandeur est réellement persécuté dans son pays d'origine.

²⁹¹ À partir de la réception d'une attestation de demande d'asile, la personne dispose de 21 jours pour constituer son dossier comprenant « deux photographies, la signature du demandeur, l'attestation de demande d'asile, le récit en français et, le cas échéant, le document de voyage et la copie du titre de séjour en cours de validité. » Voir le *Guide des procédures à l'Ofpra*, décembre 2019, p.6, en ligne <https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/guide_de_procedure-ext_decembre2019_vd02.pdf>, consulté le 6 janvier 2020.

²⁹² Valentine Watrin, « Asile : le piège des dealeurs d'histoires », *Libération*, 14 mai 2018.

souvent par un refus de la demande car les officiers de l'Ofpra, ayant eu vent de ces escroqueries, ont appris à reconnaître les lieux communs de ces récits taillés sur mesure. Pour Élise, salariée de l'Ofpra, ces histoires sont la principale source de refus, alors même que plusieurs raisons systémiques entravent le droit à l'asile :

les critères limités de la convention de Genève excluant la détresse sociale et économique, le manque d'accompagnement et de suivi pour aider les demandeurs d'asile dans leurs démarches, l'engorgement des plateformes d'accueil mises en place par l'État, les contraintes de délai conduisant les OP de l'Ofpra à travailler en cadence²⁹³...

En réalité, ces « dealeurs de récits », aussi appelés « traducteurs », n'existent que parce que l'État manque à ses devoirs et qu'il contraint les demandeurs d'asile à conformer leur histoire à des scénarios typiques et à les soumettre en français. C'est d'ailleurs ce que critique sans détour la présidente du Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants (BAAM), Héloïse Mari :

Comment voulez-vous mettre le doigt [sur ces traducteurs] sans que l'on s'intéresse à la cause du problème ? [...] Tant qu'on imposera des récits en français, qu'il n'y aura pas de service d'aide géré par l'État et que tout reposera essentiellement sur la bonne volonté des associations, il y aura toujours de la débrouille !

Comme le note Manon Houtart dans son article « Poèmes de migrants “illégalisés” : dire l'exil autrement », l'injonction au récit chez les exilés est réelle²⁹⁴. Pourtant, leur parole est contrariée par des procédures qui ne prennent pas compte de leur situation matérielle, économique et sociale et qui ne reconnaissent pas que la question linguistique représente une difficulté supplémentaire dans l'élaboration de récits « cohérents ». En fait, ces récits visent moins à raconter avec « véracité » et « authenticité » une expérience qu'à rendre possible la *reconnaissance* du statut de

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ Manon Houtart, « Poèmes de migrants “illégalisés” : dire l'exil autrement », *CONTEXTES*, en ligne, <<https://journals-openedition-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/contextes/10205>>, consulté le 24 mai 2021.

réfugié : ces personnes demanderesse sont tout à fait conscientes que les instances décisionnelles chercheront dans leurs paroles les *preuves* d'une persécution individuelle. Les demandeurs n'ont alors d'autre choix que de construire un récit leur permettant d'obtenir l'approbation d'une autorité administrative afin de demeurer sur le territoire français en toute sécurité. Paradoxalement, raconter leur histoire telle qu'ils l'ont réellement vécue peut parfois les handicaper.

Smaïn Laacher, sociologue et ancien juge assesseur auprès de la CNDA pendant une quinzaine d'années, questionne l'autorité des juges qui décident de la véracité de ces récits. Dans son ouvrage, *Croire à l'incroyable. Un sociologue à la Cour nationale du droit d'asile*, il se demande comment « faire croire à l'incroyable à des juges qui peinent à comprendre le requérant, non pas tant dans son énoncé et son degré de formalisation, mais parce que nous sommes loin, entre juge et requérant, d'une expérience commune, d'un sens commun, d'un monde partagé²⁹⁵ ? »

Il paraît donc quelque peu contradictoire de parler du français comme « langue de la liberté » alors même que l'apprentissage et la pratique de cette langue sont des obligations pour ces exilés. Concernant les procédures d'asile, Héloïse Mary déclare encore qu'« il faudrait que les personnes puissent s'exprimer oralement sur leur histoire dans leur propre langue. Imposer un récit manuscrit suppose une maîtrise parfaite de la lecture et de l'écriture, alors que beaucoup viennent de pays où le taux d'alphabétisation est faible²⁹⁶ ». Un renversement s'opère : pour beaucoup, la langue maternelle ne représente pas les tabous, n'enferme pas le locuteur dans le silence ; au contraire, elle porte en elle la possibilité même de dire, de *se raconter* librement.

La réception de Rahimi laisse donc entrevoir un imaginaire du réfugié idéal : intellectuel persécuté, politiquement mais pacifiquement impliqué, il ne représente pas

²⁹⁵ Smaïn Laacher, *Croire à l'incroyable. Un sociologue à la Cour nationale du droit d'asile*, Paris, Gallimard, « NRF Essais », 2018, cité par Manon Houtart, « Poèmes de migrants "illégalisés" : dire l'exil autrement », *loc. cit.*, p. 6, §14.

²⁹⁶ Watrin, Valentine, « Asile : le piège des dealeurs d'histoires », *loc. cit.*

un danger pour l'ordre établi, dont il favorise même la sauvegarde. Élu par une France salvatrice, et en cela redevable à l'égard de son pays d'accueil, Rahimi saisit la langue comme un étendard et lutte pour la liberté grâce au français. Il représente un idéal auquel peu d'exilés correspondent. Qui plus est, en mettant en scène un « bon réfugié », les critiques et les médias alimentent l'imaginaire des « mauvais migrants » qui, soumis à des réalités économiques et matérielles éprouvantes, sinon avilissantes, trahiraient les valeurs françaises par leur parler approximatif et par leur attachement à une langue et à une culture étrangère à l'universalisme républicain. Dans un entretien datant du 6 avril 2019, Catherine Darfay, journaliste au *Sud-Ouest*, demandait à Rahimi : « Avez-vous éprouvé ce que vous décrivez comme “le souci pathétique des métèques de ne pas avoir l'air d'un sauvage” dans le pays d'accueil ? », ce à quoi l'auteur répond : « Bien sûr. Ne pas se marginaliser, avoir les mêmes droits est une question de survie. Quand on quitte son pays, on vit le deuil de ses racines, de son passé, de sa famille. Au risque d'une forme de dépression. S'intégrer est un moyen de fuir cet état dépressif²⁹⁷. » C'est l'une des rares fois où l'auteur évoque l'intégration comme moyen de survie plutôt que comme libération et où il donne l'image d'un exil douloureux plutôt que salvateur. Les discussions autour de la santé mentale des personnes exilées restent encore à amorcer dans le champ des études littéraires.

²⁹⁷ Catherine Darfay, « L'écrivain afghan Atiq Rahimi : “S'intégrer est un moyen de fuir l'état dépressif de l'exil” », *Sud-Ouest*, 6 avril 2019, en ligne, <<https://www.sudouest.fr/culture/litterature/l-ecrivain-afghan-atiq-rahimi-s-integrer-est-un-moyen-de-fuir-l-etat-depressif-de-l-exil-2737254.php>>, consulté le 13 août 2021.

CONCLUSION

Existe-t-il une expérience universelle de la migration ? La vie d'un exilé peut-elle réellement nous informer sur le vécu de milliers d'autres, en d'autres lieux et en d'autres temps ? Il serait tentant de répondre que oui, puisque ce sont les témoignages de quelques-uns qui éclairent la vie de beaucoup d'autres. Par leur statut, les exilés n'ont pas accès à une expression collective et publique, ce qui limite grandement la possibilité de diversifier la représentation de leur existence. Les personnalités publiques exilées ont pour cette raison un rôle important à jouer : elles représentent une médiation entre les sujets anonymes de l'exil et l'espace public des sociétés d'accueil. Encore faut-il qu'elles acceptent ce rôle. Nous croyons aussi que la littérature et sa réception donnent accès à notre imaginaire en tant que collectif ; qu'elles offrent matière à penser sur notre rapport à l'accueil, sur nos priorités et nos angoisses, individuelles comme sociétales. Mais croire en une expérience universelle de la migration, identique en tous lieux et en tout temps, que quelques « ambassadeurs » auraient le pouvoir d'incarner, reviendrait à renier la complexité du phénomène. Dans ce mémoire, nous avons justement voulu démontrer les failles d'un discours médiatique qui, en dépit de sa prétention à l'objectivité, est un discours situé qui reconduit des polarisations idéologiques et des stéréotypes culturels.

Alors que les étrangers sont très souvent observés, leur intégration jugée et leurs vies sondées, nous avons voulu placer les discours médiatiques au centre de notre recherche, non pas dans l'idée de dépouiller un peu plus les exilés de leur parole et de leur droit de se raconter, mais dans une volonté de relever les contradictions, les failles et les échecs des discours sur l'exil. Notre langage est-il capable d'accueillir ceux qui

viennent ? Nos représentations savent-elles nommer les étrangers ? Est-ce d'ailleurs à nous de les nommer ? Il est paradoxal de constater que notre conception de l'asile repose sur la possibilité de *reconnaître* et de *différencier* les réfugiés et les migrants alors que ces catégories et leurs implications, qui sont une question de vie ou de mort pour plusieurs, ne sont que rarement mis en cause. La réception de l'œuvre d'Atiq Rahimi est non seulement révélatrice d'une conception méritocratique de l'asile, mais aussi du fossé qui sépare la médiatisation des personnalités publiques et des personnes anonymes en matière de migration.

Nous avons vu que les médias mettaient en avant une vision très positive de l'exil lorsqu'il s'agissait d'écrivains et d'intellectuels, romantisant l'exil et sacralisant l'asile. Ces expériences pourtant difficiles, souvent douloureuses, seraient des occasions de création, d'accomplissement, de résistance et d'émancipation. Pourtant, Rahimi évoque peu ses conditions d'arrivée en France et il est encore moins questionné sur ses premières années au pays. Les critiques se concentrent plutôt sur sa vie en Afghanistan, son histoire familiale, les raisons de son départ et son intégration réussie en France. Mais son arrivée en tant que telle et l'obtention de son statut de réfugié ne sont jamais abordées. L'aspect prosaïque de l'asile et la logique des institutions qui en sont en charge sont occultés dans la réception de son œuvre au profit d'un récit reposant sur l'illusion biographique, où l'exil lui-même semble une réalité anecdotique, presque une formalité entre les origines afghanes et l'intégration à la culture française. La focalisation du récit de vie de l'auteur sur son passé afghan et sur son présent français permet de *reconnaître* en lui, de manière évidente et suffisante, un réfugié de plein droit, presque prédestiné à le devenir. Aussi, les critiques participent-ils, sans doute malgré eux, à élaborer une représentation idéalisée de l'exil, qui comporterait tout le potentiel pathétique d'une histoire tragique, rappelant l'analyse d'Estelle d'Halluin-Mabillot dont nous avons parlé dans le premier chapitre²⁹⁸. On pourrait nous objecter

²⁹⁸ Voir Estelle d'Halluin-Mabillot, *Les épreuves de l'asile*, *op. cit.*

que la dimension institutionnelle et administrative de l’asile ne relève pas de la réception littéraire à proprement parler : pourtant, le nombre faramineux d’allusions des critiques à l’exil de Rahimi semble indiquer un fort intérêt pour les mouvements migratoires et l’expérience de la migration. Et les critiques ne se privent pas non plus, quand ils abordent l’œuvre de Rahimi, de l’inscrire dans un cadre géopolitique, qui déborde la définition restreinte de ce qui est « littéraire ». On peut donc s’étonner que la réalité politique et juridique de l’asile ne soit pas traitée plus directement. Bien entendu, nous ne remettons pas en cause le statut de réfugié de Rahimi, pas plus que nous ne contestons la véracité de sa parole : il lui appartient d’évoquer son expérience comme il l’entend. Nous souhaitons plutôt questionner l’évidence avec laquelle les médias traitent de l’asile, sans s’intéresser à ses procédures concrètes et ses conditions réelles, alors même que les institutions en charge d’en définir le cadre éprouvent de la difficulté à construire une argumentation cohérente pour distinguer les migrants et les réfugiés.

De fait, nous sommes collectivement confrontés au problème de l’asile de manière urgente. Peu après la reprise de Kaboul par les talibans en août 2021, le président de la République française, Emmanuel Macron, déclarait qu’il ferait « son devoir pour protéger celles et ceux qui sont les plus menacés » tout en déclarant nécessaire de « nous protéger contre les flux migratoires irréguliers importants²⁹⁹ ». Le député écologiste Matthieu Orphelin a accusé le Président d’entretenir une « confusion entre asile et immigration irrégulière³⁰⁰ » ; Dominique Sopo, président de l’association SOS Racisme, a quant à lui rappelé que « les personnes qui fuient la guerre, l’oppression et la mort » ne relevaient pas des « flux migratoires irréguliers³⁰¹ ». Emmanuel Macron a essayé de rectifier le tir en réaffirmant son soutien aux exilés afghans et en rappelant que la France était prête à les accueillir, comme elle l’a fait

²⁹⁹ « Accueil de réfugiés afghans : le discours d’Emmanuel Macron indigné la gauche ; la France n’a “pas du tout à rougir” selon l’Élysée », *Le Monde*, 17 août 2021.

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ *Ibid.*

depuis les années 1990. Mais le mal est déjà fait et les propos ont choqué une grande partie de l'opinion publique. Rahimi a réagi aux propos du chef d'État en lançant un appel plus large à l'hospitalité :

Le Président a dit que la France « aiderait » les artistes et les journalistes. Aider à quoi ? Comment ?... Accueillir seulement les Afghans qui ont servi la République Française n'est pas digne du pays des Droits de l'homme. Il faut sauver aussi la vie de celles et de ceux qui savent nommer audacieusement les horreurs de cette armée des ténèbres, célébrer avec des mots et des images la liberté et la dignité humaine. C'est la devise et le devoir du pays des Lumières³⁰².

Quelques jours auparavant, Rahimi a aussi rédigé une tribune collective, signée par plus de 80 artistes, pour que la France offre un asile sans condition aux journalistes et aux artistes afghans menacés par le changement de régime :

La coalition internationale en Afghanistan s'est donné pour priorité de sauver la vie des traducteurs locaux et de leurs familles, mais personne ne se soucie des journalistes, des artistes et des cinéastes indépendants afghans, cibles prioritaires des talibans, dont la haine implacable à l'égard de la culture et de la civilisation n'est plus à démontrer. [...] C'est au nom de tous ces artistes et journalistes que nous nous adressons aux autorités des pays occidentaux dans l'espoir de les sauver avant qu'il ne soit trop tard. Ils sont non seulement la conscience d'un peuple mais aussi celle l'humanité contre laquelle ces intégristes ont déclaré la guerre. Venons en aide à ces témoins de la barbarie. Et de toute urgence. Il faut protéger leur vie, assurer leur sécurité en Afghanistan ou leur accorder l'asile politique dans les pays libres ! Sinon, leur mise à mort par les talibans pèsera lourd sur notre conscience. Et l'horreur intégriste l'emportera sur l'aurore humaniste. Ouvrons-leur les portes de toutes les ambassades³⁰³.

Cet appel et cette pétition témoignent de l'engagement constant de Rahimi dans la lutte pour l'asile des Afghans, mais aussi de sa foi dans le « pays des Lumières » et de sa

³⁰² Claire Chartier, « Atiq Rahimi : “N'accueillir que les Afghans ayant servi la République est indigne de la France” », *L'Express*, 17 août 2021, en ligne, <https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/atiq-rahimi-n-accueillir-que-les-afghans-ayant-servi-la-republique-est-indigne-de-la-france_2156721.html>, consulté le 25 août 2021.

³⁰³ Tribune collective, « Les pays occidentaux doivent sauver les journalistes et les artistes afghans », *Le Figaro*, 8 août 2021.

croissance en ses valeurs humanistes, alors même que les propos d'Emmanuel Macron manifestent une forte ambivalence, voire une réticence à l'idée d'accueillir des exilés. À ce jour, l'Élysée ne semble pas avoir répondu à cette tribune, ni même à la liste nommant poètes, journalistes, auteurs et réalisateurs en danger, envoyée par Rahimi³⁰⁴.

Au-delà de la situation afghane, il paraît évident que le dérèglement climatique, qui s'accroît d'année en année, provoquera tôt ou tard des crises sociales et géopolitiques d'une violence extrême. Les populations exilées se feront très probablement de plus en plus nombreuses, et l'absence d'une catégorie juridique pour définir le droit d'asile des déplacés climatiques se fait déjà sentir, eux qui sont exclus des termes de la convention de Genève. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a publié, en 2008, une recherche sur les « Migrations et changements climatiques », dans laquelle les auteurs s'interrogent sur le statut à accorder à ces nouveaux exilés :

La catégorisation a son importance. L'un des points de controverse qui surgit aussitôt est celui de savoir s'il faut qualifier les personnes déplacées par les changements du climat de « réfugiés climatiques » ou de « migrants climatiques ». Ce n'est pas seulement affaire de sémantique car selon que l'on acceptera l'une ou l'autre définition, les implications au regard du droit international se traduiront par des obligations bien réelles pour la communauté internationale³⁰⁵.

Dans son rapport, l'OIM a fait le choix d'utiliser le terme de « migrants forcés du climat », bien qu'il ne soit pas universellement reconnu. L'organisation note du reste que ces migrants climatiques sont invisibles dans le système international, du fait de leur définition inadéquate dans le droit international³⁰⁶. Il devient donc urgent de

³⁰⁴ Charlotte Coutard, « En Afghanistan, le rôle de la France est de “sauver ceux qui sont menacés” selon Atiq Rahimi », *France Bleu*, 17 août 2021, en ligne, <<https://www.francebleu.fr/infos/international/en-afghanistan-le-role-de-la-france-est-de-sauver-ceux-qui-sont-menaces-selon-atiq-rahimi-1629193108>>, consulté le 25 août 2021.

³⁰⁵ Organisation internationale pour les migrations, « Migrations et changements climatiques », *Série Migration Research de l'OIM*, n° 31, 2008, p. 15.

³⁰⁶ *Idem*.

repenser notre rapport au monde, aux frontières, mais aussi et surtout à l'Autre. Sortir de la dichotomie « migrant » *versus* « réfugié », qui reproduit le partage du vil et du noble, voire de l'infâme et du saint, c'est accepter la pluralité des expériences individuelles et collectives, reconnaître leurs entrelacements et surtout permettre à tous et toutes de vivre dans la décence et la sécurité. La littérature est riche d'imaginaires : encore faut-il s'en emparer et faire briller ceux et celles qui mettent en avant une vision hospitalière et collective de nos possibles.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres d'Atiq Rahimi

- Rahimi, Atiq, *Terre et cendres*, Paris, Éditions P.O.L., 2001, 96 p.
- . *Les mille maisons du rêve et de la terreur*, Paris, Éditions P.O.L., 2002, 208 p.
- . *Le retour imaginaire*, Paris, Éditions P.O.L., 2005, 128 p.
- . *Syngué sabour. Pierre de patience*, Paris, Éditions P.O.L., 2008, 160 p.
- . *Maudit soit Dostoïevski*, Paris, Éditions P.O.L., 2011, 320 p.
- . *La ballade du calame*, Paris, Éditions Iconoclaste, 2015, 208 p.
- . *Les porteurs d'eau*, Paris, Éditions P.O.L., 2019, 288 p.

Entretiens, articles et pétitions d'Atiq Rahimi

- Collectif, « La France renonce au projet de charter pour l'Afghanistan », *Le Parisien*, 18 novembre 2008.
- ., « Comment peut-on être Afghan à Paris », *Collectif Afghans Paris*, 7 janvier 2010, en ligne, <<https://sites.google.com/site/afghansparis/>>, consulté le 2 août 2021.
- ., « Le piquet de grève de la rue du Regard est sous notre protection », *L'Humanité*, 10 février 2010.
- ., « Libérez Jafar Panahi! », *Libération*, 22-23 mai 2010.
- ., « Nous refusons les discours de la peur et du déclin », *Le Monde*, 6 mai 2017.

———., « Les pays occidentaux doivent sauver les journalistes et les artistes afghans », *Le Figaro*, 8 août 2021.

Rahimi, Atiq, « Le Goncourt 2008 s’engage contre le charter », *L’Humanité*, 13 novembre 2008.

Réception de l’œuvre d’Atiq Rahimi

A.Ba., « Le Goncourt 2008 en dédicace », *Le Parisien*, 13 novembre 2008.

Ahl, Nils C., « L’exil l’a fait », *Le Monde*, 6 novembre 2015.

Aïssaoui, Mohammed, « Les confessions d’une Afghane », *Le Figaro*, 30 octobre 2008.

———. « Atiq Rahimi : le chant d’un poète afghan », *Le Figaro*, 6 novembre 2008.

———. « Le Goncourt à l’Afghan Atiq Rahimi », *Le Figaro*, 11 novembre 2008.

———. « Le livre : valeur refuge face à la crise », *Le Figaro*, 12 février 2009.

———. « Crime sans châtement », *Le Figaro*, 10 mars 2011.

———. « Atiq Rahimi : un roman et un film en 2019 », *Le Figaro*, 29 novembre 2018.

Aljazeera, « Iconic’ image of Palestinian protester in Gaza goes viral », *Aljazeera*, 24 octobre 2018, en ligne, <<https://www.aljazeera.com/news/2018/10/image-palestinian-protester-gaza-viral-181024113924724.html>>, consulté le 4 août 2021.

Allary, Guillaume, *Elle*, 27 mai 2002, en ligne, <<http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=2-86744-875-1>>, consulté le 12 février 2021.

Amette, Jacques-Pierre, « Majuscules », *Le Point*, 16 juin 2000.

Amiri, Naïma, « Les écrivains séduits par leur jury », *Le Parisien*, 7 octobre 2008.

Audrerie, Sabine, « Goncourt et Renaudot sans œillères ni frontières », *La Croix*, 12 novembre 2008.

———. « Raskolnikov à Kaboul », *La Croix*, 28 avril 2011.

Azzouzi, Rachida (El) et Brahim, Nejma, « Entre le Maroc et l’Espagne, “il faut sortir de cette dramatisation de la frontière” », *Mediapart*, 18 mai 2021, en ligne, <<https://www.mediapart.fr/journal/international/190521/entre-le-maroc-et-l-espagne-il-faut-sortir-de-cette-dramatisation-de-la-frontiere>>, consulté le 7 août 2021.

Baecque, Antoine (de) et Semo, Marc, « Les Afghans sont beaucoup plus unis qu’on ne le croit », *Libération*, 10 octobre 2001.

Bari, Dominique, « Un crime contre la culture universelle », *L’Humanité*, 1^{er} mars 2001.

Barlow, Julie et Nadeau, Jean-Benoît, « Le printemps du français », *Le Point*, 7 avril 2011.

Béglé, Jérôme, « Atiq Rahimi : sa vie est aussi un roman », *Paris Match*, 19 novembre 2008.

Beuve-Méry, Alain, « Prix littéraires : la fin d’un système ? », *Le Monde*, 8 décembre 2008.

———. « Le Goncourt au Franco-Afghan Atiq Rahimi », *Le Monde*, 11 novembre 2008.

Busnel, François, « L’Afghanistan larmes au poing », *L’Express*, 27 septembre 2001, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/l-afghanistan-larmes-au-poiing_797752.html>, consulté le 6 septembre 2021.

———. *Dernières nouvelles d’Alsace*, 5 avril 2002.

Ch. R, « Le mirage du “grand dehors” », *Le Monde*, 14 novembre 2008.

Chartier, Claire, « Atiq Rahimi : “N’accueillir que les Afghans ayant servi la République est indigne de la France” », *L’Express*, 17 août 2021, en ligne <<https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/atiq-rahimi-n-accueillir->

que-les-afghans-ayant-servi-la-republique-est-indigne-de-la-france_2156721.html>, consulté le 25 août 2021.

Clermont, Thierry, « Le français, langue d'accueil de tous les écrivains du monde », *Le Figaro*, 8 janvier 2009.

Cl.D., « Classement Datalib des ventes de livres. Semaine du 26/11 au 2/12 », *Libération*, 4 décembre 2008.

Cojean, Annick, « Atiq Rahimi. Roman d'un exilé », *Le Monde*, 6 décembre 2008, en ligne, <https://www.lemonde.fr/culture/article/2008/12/06/atiq-rahimi-roman-d-un-exile_1127669_3246.html>, consulté le 7 août 2021.

———. « Écrivains en colère, sans réserve », *Le Monde*, 14 novembre 2009.

Collectif, « Pour une "littérature-monde" en français », *Le Monde*, 15 mars 2007.

Colombani, Florence, « Atiq Rahimi, écrire et filmer l'Afghanistan », *Le Monde*, 6 janvier 2005.

Corty, Bruno, « Deux regards en mémoire », *Le Figaro*, 27 novembre 2001.

———. « Les larmes de Kaboul », *Le Figaro*, 6 janvier 2006.

Coutard, Charlotte « En Afghanistan, le rôle de la France est de "sauver ceux qui sont menacés" selon Atiq Rahimi », *France Bleu*, 17 août 2021, en ligne, <<https://www.francebleu.fr/infos/international/en-afghanistan-le-role-de-la-france-est-de-sauver-ceux-qui-sont-menaces-selon-atiq-rahimi-1629193108>>, consulté le 25 août 2021.

Crom, Nathalie, « En vedette. Terre et cendres, Atiq Rahimi », *La Croix*, 13 avril 2000.

———. « Attentats terroristes aux États-Unis. Un écrivain afghan analyse la situation de son pays », *La Croix*, 27 septembre 2001.

———. « La voix pure d'Atiq Rahimi », *La Croix*, 14 mars 2002.

———. « Kaboul. La vivacité de la mémoire », *La Croix*, 1^{er} décembre 2005.

- Dufay, François, « Atiq Rahimi. Le passeur pachtoun », *L'Express*, 13 novembre 2008, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/atiq-rahimi-le-passeur-pachtoun_823153.html>, consulté le 6 septembre 2021.
- E.H., « Un Goncourt afghan », *Les Échos*, 12 novembre 2008.
- Frois, Emmanuèle, « Atiq Rahimi, le vieil homme et l'enfant », *Le Figaro*, 5 janvier 2005.
- Garcin, Jérôme, *Le Nouvel Observateur*, 27 avril 2000 disponible en ligne sur le site de l'éditeur, <<http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=2-84682-045-7>>, consulté le 12 février 2021.
- Grangereau, Philippe, « En Afghanistan, les talibans tuent aussi les statuts », *Libération*, 2 mars 2001.
- Guiou, Dominique, « Le grand flop des coups médiatiques », *Le Figaro*, 4 décembre 2008.
- Hourdeaux, Jérôme, « La loi antiterroriste débattue sous l'œil inquiet des Nations unies », *Mediapart*, 29 septembre 2017, en ligne, <<https://www.mediapart.fr/journal/france/290917/la-loi-antiterroriste-debattue-sous-loeil-inquiet-des-nations-unies>>, consulté le 4 août 2021.
- . « La France bascule dans l'état d'urgence permanent », *Mediapart*, 1^{er} novembre 2017, en ligne, <<https://www.mediapart.fr/journal/france/011117/la-france-basculer-dans-letat-durgence-permanent>>, consulté le 4 août 2021.
- Khames, Djamel, *Hommes et migrations*, vol., n° 1226, 115, juillet-août 2000.
- Kechichian, Patrick, « Corps de douleur », *Le Monde*, 29 mars 2002.
- Lançon, Philippe, « Un Goncourt en pierre polie », *Libération*, 11 novembre 2009.
- Lapaque, Sébastien, « L'heure de Duteurtre », *Le Figaro*, 12 décembre 2013.
- Latil, Sophie, « Atiq Rahimi et le deuil de la guerre », *Le Figaro*, 15 mai 2004.

- Laval, Martine, *Télérama*, 10 mai 2000, en ligne, <<http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=2-84682-045-7>>, consulté le 12 février 2021.
- . *Télérama*, 10 avril 2002, en ligne, <<http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=2-86744-875-1>>, consulté le 12 février 2021.
- . « Atiq Rahimi. “Je ne crains pas de dire la barbarie ou la décadence” », *Télérama*, 21 novembre 2008, en ligne, <<https://www.telerama.fr/livre/atiq-rahimi-je-ne-craains-pas-de-dire-la-barbarie-ou-la-decadence,36049.php>>, consulté le 6 août 2021.
- Lévy, Bernard-Henri, *Rapport au Président de la République et au Premier Ministre sur la contribution de la France à la reconstruction de l’Afghanistan*, Paris, Éditions Grasset, collection « La documentation française », 2002, 193 p.
- Lorrain, François-Guillaume, « C’est du bon, c’est de l’afghan », *Le Point*, 13 novembre 2008.
- Louarn, Anne-Diandra, « Réforme de l’asile en Europe : “un Pacte de la honte”, “un compromis entre lâcheté et xénophobie” », *InfoMigrants*, 23 septembre 2020, en ligne, <<https://www.infomigrants.net/fr/post/27508/reforme-de-l-asile-en-europe-un-pacte-de-la-honte-un-compromis-entre-lachete-et-xenophobie-1>>, consulté le 7 août 2021.
- M.A., « Goncourt, trois favoris », *Le Figaro*, 9 octobre 2008.
- Marin La Meslée, Valérie, « La voix des épouses silencieuses », *Le Monde*, 3 octobre 2008.
- . « La faute à Dostoïevski », *Le Point*, 7 avril 2011.
- Meynial, Claire et Papalia, Anthony, « Une maison des écrivains », *Le Figaro*, 14 mai 2002.
- Millet, Séverin, « Pourquoi ils écrivent en français », *Le Monde*, 21 mars 2009.
- Nicolas, Alain, « Lauriers sans frontières », *L’Humanité*, 12 novembre 2008.

- Noiville, Florence et Salles, Alain, « L'ombre de Ben Laden sur la foire de Francfort », *Le Monde*, 18 octobre 2001.
- Payot, Marianne, « Ces auteurs français séduisent la planète », *L'Express*, 3 mai 2017, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/ces-auteurs-francais-qui-seduisent-la-planete_1905093.html>, consulté le 6 septembre 2021.
- Peras, Delphine, « Le Bris au long cours », *L'Express*, 28 mai 2009, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/le-bris-au-long-cours_823530.html>, consulté le 6 septembre 2021.
- . « Marie Dabadie, la “petite souris” du Goncourt », *L'Express*, 27 octobre 2010, en ligne, <https://www.lexpress.fr/culture/livre/marie-dabadie-la-petite-souris-du-goncourt_931312.html>, consulté le 6 septembre 2021.
- Perraud, Antoine, « La mort dans l'âme d'un Japonais universel », *La Croix*, 28 mars 2013.
- Perrin, Jean-Pierre, « Les lames du chagrin. Par un jeune écrivain afghan réfugié en France, les tragédies d'un pays où depuis l'invasion soviétique, les “morts sont plus heureux que les vivants” », *Libération*, 18 mai 2000.
- . « Kaboul song », *Libération*, 25 avril 2002.
- . « Rancœurs de pierre », *Libération*, 18 septembre 2008.
- . « Atiq Rahimi, l'exil esquissé », *Libération*, 24 septembre 2015.
- Ploquin, Jean-Christophe, « Dossier Islam et littérature afghane. Des romanciers dans la tradition persane. Spôjmaï Zariâb et Atiq Rahimi, exilés en France, racontent l'Afghanistan d'aujourd'hui », *La Croix*, 18 octobre 2001.
- Raspiengeas, Jean-Claude, « Atiq Rahimi ou le roman de l'exil », *La Croix*, 27 août 2015.
- Rotivel, Agnès, « Atiq Rahimi lance la maison des écrivains à Kaboul », *La Croix*, 14 mai 2002.
- Roussel, Frédérique, « Quand tombent les bouddhas », *Libération*, 16 février 2019.

- Rufin, Jean-Christophe, « Notre culture n'est pas un luxe », *Le Figaro*, 2 janvier 2009.
- Saint-Exupéry, Patrick (de), « Les talibans défient le monde », *Le Figaro*, 14 mars 2001.
- Saint Hilaire, Hervé (de), « Afghanistan : au début étaient les femmes », *Le Figaro*, 28 septembre 2001.
- Saint Phalle, Thérèse (de), « Talibans : la condition inhumaine », *Le Figaro*, 14 mars 2001.
- Schneider, Michel, « Pakistan : Aslam au purgatoire », *Le Point*, 3 septembre 2009.
- Silbert, Nathalie, « Le Goncourt reste la meilleure “machine à vendre” des livres », *Les Échos*, 10 novembre 2008.
- Sinclair, Anne et Ackermann, Paul, « Pourquoi la presse française (ou en tout cas le HuffPost) n'a pas publié la photo de l'enfant syrien mort », *Le Huffington Post*, 3 septembre 2015.
- Tillinac, Pierre, « L'histoire en otage », *Sud-Ouest*, 4 mars 2001.
- Thibaudat, Jean-Pierre, « Terre et cendres, un Germinal afghan » *Libération*, 22 septembre 2003.
- Van Thi, Tâm, « Atiq Rahimi, Eduardo Manet et Tahar Ben Jelloun », *Le Magazine littéraire*, 1^{er} septembre 2009.
- Vavasseur, Pierre, « Les prix littéraires célèbrent deux exilés », *Le Parisien*, 11 novembre 2008.
- Velter, André, « Tutoyer l'indicible », *Le Monde*, 28 avril 2000.
- Vernet, Daniel, « Quelques livres pour comprendre comment on en est arrivé là », *Le Monde*, 4 octobre 2001.
- « Accueil de réfugiés afghans : le discours d'Emmanuel Macron indigné la gauche ; la France n'a “pas du tout à rougir” selon l'Élysée », *Le Monde*, 17 août 2021.

- « Migrants à Ceuta : l'Espagne accuse le Maroc d'«agression et de chantage» », *Le Monde*, 20 mai 2021.
- « La langue française, mondialement fécondée », *La Croix*, 1^{er} juin 2017.
- « La patrie d'un écrivain, c'est sa langue », *Courrier international*, 11 juin 2009.
- « Le Goncourt Rahimi troisième », *Le Parisien*, 9 décembre 2008.
- « Le Goncourt à un Afghan, le Renaudot à un Guinéen », *Le Monde*, 12 novembre 2008.
- « La langue de la liberté », *Le Monde*, 12 novembre 2008.
- « “Les Mille Maisons” de Rahimi », *Libération*, 13 décembre 2001.

Travaux en études littéraires et en sciences sociales

- Agier, Michel, *Au bord du monde, les réfugiés*, Paris, Éditions Flammarion, 2002, 187 p.
- . *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Éditions Flammarion, coll. « Bibliothèque des savoirs », 2008, 349 p.
- . *La condition cosmopolite. L'anthropologue à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, Éditions La Découverte, 216 p.
- . *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 57 p.
- . *L'étranger qui vient. Repenser l'hospitalité*, Paris, Éditions du Seuil, 150 p.
- Agier, Michel et Madeira, Anne-Virginie (dir.), *Définir les réfugiés*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La vie des Idées », 2017, 120 p.
- Akoka, Karen, « L'archétype rêvé du réfugié », *Plein droit*, no. 90, 2011/3, p. 13-16.
- . « Du consulat des réfugiés à l'administration des demandeurs d'asile : la fabrique des réfugiés à l'Ofpra (1952-1992) », *e-Migrinter*, 2013/11, en ligne, <<http://journals.openedition.org/e-migrinter/282>>, consulté le 23 janvier 2020.

- . « La fabrique des réfugiés dans la Guerre froide. Une ethnographie historique des “vingt glorieuses” de l’attribution de l’asile en France (1952-1972) », *Politique et Sociétés*, vol. 38, no. 1, 2019, p. 19-48.
- . *L’asile et l’exil. Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*, Paris, Éditions La Découverte, 2020, 360 p.
- Bourdieu, Pierre, « Le marché des biens symboliques », *L’année sociologique*, vol. 22, 1971, p. 49-126.
- . *Ce que parler veut dire. L’économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, 243 p.
- . « L’illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, p. 69-72.
- . *Les règles de l’art. Genèse et structure du champ littéraire* (1992), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 2015, 567 p.
- Brissette, Pascal, « Poète maudit, poète malheureux, malédiction littéraire. Hypothèses de recherche sur les origines d’un mythe », *CONTEXTES*, Varia, 12 mai 2008, 19 p., en ligne, <<http://journals.openedition.org/contextes/139>>, consulté le 14 novembre 2018.
- Casanova, Pascale, *La République mondiale des Lettres* (1999), Paris, Éditions du Seuil, collection « Points essais », 2008, 512 p.
- . *La langue mondiale*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, 129 p.
- Clerc, Jean-Pierre, *L’Afghanistan, otage de l’Histoire*, Toulouse, Éditions Milan, 2002, 63 p.
- Didi-Huberman, Georges, *Peuples exposés, peuples figurants, L’œil de l’Histoire 4*, Paris, Éditions de Minuit, 2012, 266 p.
- Durkheim, Émile, *L’individualisme et les intellectuels* (1898), Paris, Éditions Fayard, collection « 1001 Nuits », 2002, 72 p.
- France 24, « Françoise Vergès : “Il faut décoloniser la francophonie” » [vidéo], 11 octobre 2018, en ligne, <<https://www.france24.com/fr/video/20181011->

francoise-verges-il-faut-decoloniser-francophonie>, 6 minutes 39 secondes, consulté le 14 mai 2021.

Forum des images, « Entretien avec Marjane Satrapi, réalisatrice » et « #Exil et immigration » [vidéo] en ligne, <<https://un-etat-du-monde-webdoc.forumdesimages.fr/entretien/marjane-satrapi/>>, consulté le 18 octobre 2019.

Gourcy, Constance (de), « Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exil提高 », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 4, 2013, p. 43-57.

Halluin-Mabillot (d'), Estelle, *Les épreuves de l'asile*, Paris, Éditions EHESS, collections « En temps & lieux », 2012, 301 p.

Houtart, Manon, « Poèmes de migrants “illégalisés” » : dire l'exil autrement », *CONTEXTES*, Varia, 21 mai 2021, en ligne, <<https://journals-openedition-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/contextes/10205>>, consulté le 24 mai 2021.

Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception* (1978), Paris, Éditions Gallimard, collections « Traduire, écrire, lire », 2002, 333 p.

Kobelinski, Carolina, « Les vies des morts de la migration », *Plein droit*, vol. 2, n° 109, 2016.

Laacher, Smaïn, *Croire à l'incroyable. Un sociologue à la Cour nationale du droit d'asile*, Paris, Gallimard, « NRF Essais », 2018, 192 p.

Lendaro, Annalisa ; Rodier, Claire ; Vertongen, Youri Lou (dir.), *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*, Paris, Éditions La Découverte, collection « Recherches », 2019, 320 p.

Lochak, Danièle, « Intégrer ou exclure par la langue ? », *Plein droit*, n° 98, octobre 2013.

Mediapart, « Karen Akoka : la construction du réfugié » [vidéo], 26 mai 2016, en ligne, <<https://www.youtube.com/watch?v=3uKpJuy4l3w>>, 13 minutes 29 secondes, consulté le 3 février 2020.

- Molinier, Pascal ; Rateau, Patrick ; Cohen-Scali, Valérie (collectif), *Les représentations sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 220 p.
- Noiriel, Gérard, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », *Genèses*, n° 26, 1997, p. 25-54.
- . *Les fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France*, Paris, Éditions Fayard, 2005, p. 11-48.
- Parent, André-Yanne, « L' "effet Obama" chez les Français "issus de l'immigration" : ébauche d'un portrait de la condition des minorités visibles en France », *Actes du 10^{ème} colloque international étudiant du département d'histoire*, Éditions Artefact, 2010, p. 149-166, en ligne, <<https://www-erudit-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/fr/livres/actes-des-colloques-dartefact/actes-10e-colloque-international-etudiant-departement-dhistoire-luniversite--978-2-9812053-9-1/004284co/>>, consulté le 28 avril 2021.
- Ponty, Janine, « Réfugiés, exilés, des catégories problématiques », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 44, 1996, p. 9-13.
- Ristic, Daniela, « Du "village global" au procès de l'hospitalité », *Revue Monde Commun*, n° 4, 2020, p. 72-91.
- Rygiel, Philippe, « Du genre de l'exil », *Le mouvement social*, vol. 4, n° 225, 2008, p. 3-8.
- Samoyault, Tiphaine, *Traduction et violence*, Paris, Éditions du Seuil, 2020, 208 p.
- Streiff-Fénart, Jocelyne, « Penser l'étranger. L'assimilation dans les représentations sociales et les théories sociologiques de l'immigration », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 51, n° 1, 2013, p. 65-93.
- Vergès, Françoise, « Décoloniser la langue française. Pour une politisation de la francophonie », *Revue du Crieur*, vol. 2, n° 10, 2018, p. 68-81.
- Watrin, Valentine, « Asile : le piège des dealeurs d'histoires », *Libération*, 14 mai 2018.

« Les réfugiés célèbres », Ofpra, en ligne, <<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/histoire-archives/galeries-d-images/les-refugies-celebres/atiq-rahimi>>, consulté le 2 août 2021.

Organisation internationale pour les migrations, « Migrations et changements climatiques », *Série Migration Research de l'OIM*, n° 31, 2008, 42 p.

Rapports et conventions

Convention relative au statut des réfugiés, Convention de Genève, 1951, entrée en vigueur le 22 Avril 1954, en ligne, <<https://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62>>, consulté le 7 août 2021.

Guide des procédures à l'Ofpra, mis à jour en décembre 2019, en ligne, <https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/guide_de_procedure-ext_decembre2019_vd02.pdf>, consulté le 6 janvier 2020.

In safety and dignity: addressing large movements of refugees and migrants. Report of the Secretary-General, United Nations General Assembly, 2016, 27 p., en ligne, <https://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/in_safety_and_dignity_-_addressing_large_movements_of_refugees_and_migrants.pdf>, consulté le 23 janvier 2020.

« L'approche des hotspots pour gérer des afflux migratoires exceptionnels », *Note de la CE*, en ligne, <https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/background-information/docs/2_hotspots_fr.pdf>, consulté le 3 février 2020.

Autres références

Attâr, Farîd (al-Dîn), *La conférence des oiseaux* (1177), trad. Manijeh Nouri, Paris, Éditions Points, 2020, 304 p.

Bahodine Majrouh, Sayd, *Le voyageur de minuit. Ego-monstre I*, trad. Serge Sautreau, Paris, Les Éditions Phébus, 1991, 205 p.

- . *Le rire des amants. Ego-monstre II*, trad. Serge Sautreau, Paris, Éditions Phébus, 1991, 312 p.
- Beckett, Samuel, *En attendant Godot*, Paris, Éditions de Minuit, 1952, 125 p.
- Ben Jelloun, Tahar, « La poésie palestinienne entre la blessure et le rêve de la terre », *Le Monde diplomatique*, n° 296, janvier 1978.
- . *La nuit sacrée*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, 188 p.
- Cabanes, Bruno, *Un siècle de réfugiés. Photographier l'exil*, Paris, Éditions du Seuil, 2019, 192 p.
- Dostoïevski, Fiodor, *Crime et châtiment*, (1866), trad. Doussia Ergaz et Vladimir Pozner, Paris, Éditions Gallimard, 1995, 728 p.
- Guibert, Emmanuel ; Lemerrier, Frédéric ; Lefèvre, Didier, *Le Photographe*, t. 1 Charleroi, Éditions Dupuis, 2003, 80 p.
- Duras, Marguerite, *L'Amant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, 145 p.
- Hugo, Victor, *Les Misérables* (1862), Paris, Éditions Gallimard, collection « Folio », 2001, 955 p.
- Kerangal, Maylis (de), Corniche Kennedy, Paris, Editions Verticales, 2008, 192 p.
- Kessel, Joseph, *Les cavaliers*, Paris, Éditions Gallimard, 1967, 590 p.
- McCurry, Steve, « L'Afghane aux yeux verts », *National Geographic*, 1984.
- Resnais, Alain, *Hiroshima, mon amour* [film], Paris, Argos Films ; Como Films ; Daiei Motion Picture Company ; LTD ; Pathé Overseas Productions, 1959, 91 minutes.
- Rolin, Olivier, *Un chasseur de lions*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.
- Satrapi, Marjane, *Persepolis*, t. 1, Paris, Éditions L'Association, 2000, 76 p.